EVALUATION DE LA TRAITE DES PERSONNES DANS LES VILLES D'EXPLOITATION MINIERE ARTISANALE A L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Août 2014

Cette publication a été conçue pour être étudiée par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID). Elle a été préparée par Jocelyn Kelly (Harvard Humanitarian Initiative & Social Impact), Natasha Greenberg (USAID), Daniel Sabet (Social Impact) et Jordan Fulp (Social Impact) via Social Impact, Inc.

EVALUATION DE LA TRAITE DES PERSONNES DANS LES VILLES D'EXPLOITATION MINIERE ARTISANALE A L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

AVERTISSEMENT

Les points de vue des auteurs exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international ou celles du Gouvernement des Etats-Unis.

Ce document a été rendu disponible par le Development Experience Clearing House (www.dec.org). Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

Social Impact, Inc.
2300 Clarendon Boulevard
Arlington, VA, 22201
Tel: (703) 465-1884
Fax: (703) 465-1888
info@socialimpact.com

Ce document a été soumis par Social Impact, Inc. à l'Agence des Etats-Unis pour le développement international sous l'USAID Task Order No. AID-OAA-TO-11-00057.

ACRONYMES

C-TIP	Lutte contre le la traite des personnes
DHS	Enquêtes démographiques et de santé
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FDLR	Forces Démocratiques de Libération Du Rwanda
IPAO	Interview sur Place Assistée par Ordinateur
IPIS	International Peace Information Service
IRED	Institut en Recherches et Evaluations pour le Développement
VPI	Violence entre Partenaires Intimes
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo
ONG	Organisation Non Gouvernementale
SAESSCAM	Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining
SI	Social Impact
TDP	Traite des personnes
ODK	Open Data Kit
OR	Odds ratio
RDC	République Démocratique du Congo
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international

CONTENU

ACRONYMES ... iii
CONTENU ... iv
TABLEAUX ET FIGURES ... v
RESUME ANALYTIQUE ... vi
INTRODUCTION ... vi
BUT DE L'EVALUATION ... vii
SITES D'ENQUETE ET SELECTION D'ECHANTILLONS ... vii
CONCLUSIONS ... vii
I. INTRODUCTION ... 1
BUT DE L'EVALUATION ... 3
DEFINITIONS ET APPROCHE ... 5
II. METHODOLOGIE ... 8
SITES D'ENQUETE ET SELECTION D'ECHANTILLONS ... 8
INSTRUMENT D'ENQUETE ET DE MESURE ... 11
EQUIPE DE RECHERCHE ... 11
CONSIDERATIONS ETHIQUES ... 12
ANALYSE STATISTIQUE ... 12
COLLECTE DE DONNEES QUALITATIVES ... 13
III. RESULTATS ... 14
DEMOGRAPHIE DES SONDES ET INFORMATIONS SUR LES FOYERS ... 14
TYPES D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR D'EXPLOITATION MINIERE ... 15
RAISONS POUR CHERCHER UN EMPLOI DANS LES MINES ... 16
REVENU ... 17
IV. MODELES ET ETENDU DU TRAFIC SEXUEL ... 19
TRAVAIL SEXUEL ... 19
SEXE FORCE ... 21
MARIAGES FORCES ... 21
V. MODELES ET ETENDUE DU TRAFIC DE MAIN D'OEUVRE ET DE LA SERVITUDE POUR DETTES ... 23
TRAFIC DE MAIN D'OEUVRE ... 23
SERVITUDE POUR DETTES ... 28
TRAVAIL SOUS LA MENACE ET SANS SALAIRE ... 32
CARACTERISATION DE LA TRAITE DE PERSONNES ... 32
VI. TRAVAIL ET TRAITE DES ENFANTS ... 37
LES PROBLEMATIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS ... 37
VII. CONNAISSANCES COMMUNAUTAIRES, ATTITUDES ET PRATIQUES LIEES A LA TRAITE DES PERSONNES ... 39
CONNAISSANCES ET ATTITUDES VIS-À-VIS DE LA TRAITE DES PERSONNES ... 39
ACCES A L'INFORMATION ... 41
VIII. ENGAGEMENT CIVIQUE ... 42
EXPERIENCES AVEC LES MENACES SECURITAIRES ... 43
CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUES ... 45
FRAIS RELATIFS A L'EXPLOITATION MINIERE ... 46
CONFLITS ET RESOLUTION DE CONFLIT ... 48
PRIORITES ... 50
IX. CONCLUSIONS ... 52
X. RECOMMENDATIONS ... 55
Annex A. SCOPE OF WORK ... 57
Annexe B. MINES ET INDIVIDUS ECHANTILLONNES ... 72
Annexe C. TABLEAUX ET DONNEES COMPLEMENTAIRES ... 74
Annex D. QUANTITATIVE AND QUALITATIVE INSTRUMENTS ... 85

TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1 : Traite des Personnes par Type (n=102) ixx
Figure 2 : Les Eléments de la Traite des Personnes 6
Figure 3 : Carte des Mines Echantillonnées 9
Figure 4 : Types d'Emploi dans les Villes Minières : Ventilés par Sexe 166
Figure 5 : Histogramme de la Répartition du Revenu Hebdomadaire pour tous les Sondés (avec retrait des données abérrantes) 177
Figure 6 : Capacité Auto-évaluée à Couvrir les Dépenses du Foyer 188
Figure 7 : Premier Poste de Dépenses Hebdomadaires 188
Figure 8 : Trafic de Main d'oeuvre 244
Figure 9 : Définition Opérationelle de la Servitude pour Dettes 288
Figure 10 : Facteurs de Risque Au-dessus et Au-dessous de la Moyenne au Sud-Kivu 344
Figure 11 : Facteurs de Risque Au-dessus et Au-dessous de la Moyenne au Nord-Katanga 34
Figure 12 : Connaissances Relatives à la Traite des Personnes : Ventilées par Sexe 399
Figure 13 : Sources d'Information sur la Traite des Personnes 39
Figure 14 : Connaissances sur le Trafic Sexuel: Ventilées par Sexe 40
Figure 15 : Sources d'Information sur le Trafic Sexuel 4040
Figure 16 : Types de Menaces Sécuritaires Vécues au Cours de l'An Passé : Ventilées par Sexe 433
Figure 17 : Expériences de Menaces Multiples: Ventilées par Sites "En Conflit" vs "Sans Conflit" 44
Figure 18 : Perception des Garants de la Sécurité au Sein de la Communauté : Ventilée par Sexe 444
Figure 19 : Consommation d'Alcool Auto-évaluée : Ventilée par Sexe 455
Figure 20 : Consommation de Drogue Auto-évaluée : Ventilée par Sexe 45
Figure 21 : Montant des Frais en Pourcentage du Revenu Annuel 488
Figure 22 : Si tu As un Conflit, Auprès de Qui Est-ce Que tu Peux le Résoudre? 50

Tableau 1 : Définitions et Mesures de la Traite des Personnes ixx
Tableau 2 : Est-ce Ici Votre Lieu d'Origine ? Si non, Depuis Combien de Temps Vivez-vous Ici ? 14
Tableau 3 : Modèles et Etendue du Trafic Sexuel 20
Tableau 4 : Mariage Forcé 22
Tableau 5 : Amené à Travailler dans les Mines par la Force, la Fraude ou la Coercition 244
Tableau 6 : A Eté Forcé de Travailler au Moins Une Fois dans l'Exploitation Minière 255
Tableau 7 : N'est Pas Libre de Quitter l'Exploitation Minière 266
Tableau 8 : Restriction de Mouvement 277
Tableau 9 : A Vu ou Vécu un Enlèvement ou un Rapt 27
Tableau 10 : A des Dettes 29
Tableau 11 : Ne se Sent Pas Capables de Payer ces Dettes 29
Tableau 12 : N'est Pas Libre de Quitter la Mine, Principalement à Cause de Dettes 29
Tableau 13 : Emprunts et Dettes 30
Tableau 14 : Biens Achetés avec un Prêt 3131
Tableau 15 : Facteurs de Risque Observés pour la Traite des Personnes à Travers les Sites 333
Tableau 16 : Régression Logistique sur les Facteurs de Risque pour la Traite des Personnes 35
Tableau 17 : Tabulation Croisée Entre Conflit et Facteur de Risque 36
Tableau 18 : Travail et Traite des Enfants 37
Tableau 19 : Frais Relatifs à l'Exploitation Minière 46
Tableau 20 : Fréquence et Pourcentage des Conflits par Emploi dans l'Exploitation Minière 49
Tableau 21 : Priorités des Personnes Interrogées 50
Tableau 22 : Définitions et Mesures de la Traite des Personnes 53
Tableau 23 : Cas de Traite des Personnes par Territoire 53

RESUME ANALYTIQUE

INTRODUCTION

La traite des personnes est une violation fondamentale des droits de l'homme. Dans des situations de conflit ou d'après-conflit, les gens peuvent être plus vulnérables à la traite en raison de hauts niveaux d'exploitation et de violence, de la faiblesse des mécanismes de protection des civils, du déplacement et d'une faille dans la cohésion sociale. La République Démocratique du Congo (RDC) a été plongée dans la violence depuis 1996, quand le génocide rwandais a déclenché des conflits tout au long de la frontière dans les provinces à l'est du Congo. Des douzaines de groupes armés aux allégeances, motivations et identités changeantes se sont abattus sur les communautés de civils, perpétrant un large éventail d'atteintes aux droits de l'homme. Au cours des décennies de violence, des millions de civils sont morts, faisant du conflit congolais le plus mortel depuis la Seconde Guerre Mondiale.

Ces dernières années, le secteur d'exploitation minière artisanale à l'est du Congo a reçu énormément d'attention internationale pour le rôle qu'il a joué dans l'attisement du conflit en fournissant aux groupes rebelles une source de revenus. La reconnaissance de cette dynamique a soulevé une nouvelle préoccupation : ces communautés minières sont aussi le théâtre de quelques-unes des pires atteintes aux droits de l'homme alors que différents acteurs rivalisent pour obtenir le contrôle de ces zones de profits. Des centaines de milliers, et possiblement de millions[1], de mineurs artisanaux et leurs familles dépendent du travail dans les mines pour assurer leurs moyens d'existence. Poussés par l'extrême pauvreté et des alternatives économiques limitées, ces mineurs acceptent des conditions de travail extrêmes. L'environnement est aggravé par une mauvaise gouvernance, une mauvaise surveillance réglementaire et la corruption généralisée ; des conditions propices à l'apparition du trafic de main d'œuvre et du trafic sexuel.

Les Nations Unies et un certain nombre de groupes de défense ont décrit différentes formes de traite des personnes dans ces régions. Le Rapport du Département d'Etat sur le Trafic de Personnes 2014 attire particulièrement l'attention sur le trafic de personnes dans le secteur de l'industrie minière artisanale. Malgré cette reconnaissance, des preuves quantitatives systématiques sur le type et l'échelle de la traite des personnes dans les mines congolaises manquent. Ce projet tente d'apporter une compréhension empirique de la nature et de l'échelle du trafic de main d'œuvre et du trafic sexuel d'hommes, de femmes et d'enfants à travers les sites d'exploitation minière artisanale du Sud-Kivu et du Nord-Katanga. Il vise à utiliser cette information pour identifier des recommandations pour les interventions programmées de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID).

Dans ce contexte, il est fondamental pour la compréhension de l'étendue de la traite des personnes de définir clairement ce qu'est une personne victime de la traite. Les grandes catégories de la traite des personnes incluent : travail forcé ; servitude pour dettes ; trafic sexuel ; travail forcé des enfants et trafic sexuel des enfants. La Loi pour la protection des victimes du trafic (TVPA) de 2000 définit les formes les plus sévères de la traite des personnes comme étant:

- Trafic sexuel avec un acte sexuel commercialisé initié par la force, la fraude ou la coercition, ou pour lequel la personne contrainte à pratiquer un tel acte n'a pas atteint l'âge de 18 ans ; ou

[1] Certains experts estiment qu'entre 2 et 3 millions de congolais à travers le pays pourraient travailler dans l'industrie minière artisanale sur une base régulière.

- Le recrutement, le recèlement, le transport, l'approvisionnement, ou l'obtention d'une personne pour de la main d'œuvre ou des services, à travers l'usage de la force, la fraude ou la coercition dans le but de soumettre la personne à une servitude involontaire, au péonage, à une servitude pour dettes ou à l'esclavage.

BUT DE L'EVALUATION

Des preuves empiriques systématiques sur le type et l'échelle de la traite des personnes dans les mines de la RDC manquent. Beaucoup de déclarations citées par des groupes domestiques et internationaux sont basées sur des preuves anecdotiques qui recherchent des exemples spécifiques de la Traite des personnes (TDP). Malgré l'importante somme d'écrits visant à documenter le problème de la traite dans le secteur de l'exploitation minière artisanale, la trame narrative est minée par l'absence de données sur la prévalence, les modèles et les causes de la traite. Il est par conséquent difficile d'identifier quels types d'interventions sont les plus nécessaires et quels sont les angles d'attaques les plus cruciaux pour programmer la lutte contre la TDP. Cette évaluation cherche ainsi à remplir le besoin d'une enquête empirique utilisant des méthodes de recherche quantitatives.

Les objectifs de cette étude sont: 1) fournir une compréhension empirique de la nature et de l'échelle du trafic de main d'œuvre et du trafic sexuel d'hommes, de femmes et d'enfants dans les communautés minières à l'est de la RDC; 2) identifier des recommandations pour les interventions programmées de l'USAID; et 3) recommander des activités d'évaluation et des sujets de recherche relatifs aux interventions programmées recommandées. Cette version initiale de l'évaluation répond au premier point et vise à servir de base pour une discussion ultérieure sur les recommandations.

SITES D'ENQUETE ET SELECTION D'ECHANTILLONS

L'étude a pour objet de mesurer la traite des personnes dans l'industrie de l'exploitation minière artisanale de deux provinces à l'est de la RDC. L'échantillonnage a été effectué sur les territoires Kalehe, Walungu et Mwenga dans la province du Sud-Kivu et sur les territoires Kalemie et Nyunzu au Nord-Katanga. En l'absence de données chiffrées plus précises sur la population, nous ne pouvons pas être complètement certains de la généralisation des résultats ; cependant, les conclusions présentées ici sont le produit d'une approche systématique à la fois de sites choisis au hasard et d'une sélection de sondés choisis au hasard. L'échantillon final comprend 1522 sondés à travers 32 sites, incluant 1129 hommes (74,2%) et 393 femmes (25,8%). Les résultats de l'enquête sont également complétés par des activités de collecte de données qualitatives sur cinq sites.

CONCLUSIONS

Sur la base des définitions opérationnelles de cette évaluation, les résultats indiquent que 6,7% des sondés de l'enquête sont ou ont été victimes de la traite. Le Tableau 1 met en valeur les différentes formes de trafic identifiées dans l'évaluation et la Figure 1 fournit un résumé de la répartition des cas de trafic. Les résultats suggèrent que le trafic de main d'œuvre (3,7% de l'échantillon) et la servitude pour dettes (2,6% de l'échantillon) sont plus répandus que le trafic sexuel dans les sites d'exploitation minière de l'échantillon. Les conclusions de l'enquête soulignent le fait que beaucoup des pratiques de travail coercitives sont perpétrées par des acteurs civils, tels que des membres de la famille, les patrons des mines, d'autres mineurs ou des fonctionnaires locaux ou du gouvernement, plutôt que par des groupes armés. Cinquante-six personnes (3,7%

de l'échantillon total) ont été identifiées comme ayant été victime de trafic de main d'œuvre. Ce nombre reflète les individus qui ont été forcés de travailler dans les mines ou ont été amenés à travailler dans les mines via la force, la fraude ou la coercition, et qui ont également affirmés qu'ils ne se sentaient pas libres de quitter leur emploi dans les mines. Seulement quatorze individus (0,9%) de l'échantillon ont été identifiés comme sujets au trafic sexuel, six d'entre eux avaient moins de 18 ans.

Tableau 1: Définitions et Mesures de la Traite des Personnes

Catégorie de la Traite des Personnes n=1,522	Fréquence Homme	Fréquence Femme	Fréquence Totale	Pourcentage Total
Trafic de Main d'oeuvre				
Sondés affirmant avoir été forcés à travailler dans les mines ou amenés dans l'industrie minière par la force, la fraude ou la coercition, et ayant aussi affirmé ne pas se sentir libre de quitter leur emploi dans la mine	44	12	56	3,7%
Servitude pour Dettes				
Sondés affirmant ne pas être capables d'acquitter les dettes qu'ils ont contractées, et rapportant avoir été retenus contre leur gré ou ne pas être capables de quitter la mine à cause de dettes	32	7	39	2,6%
Trafic Sexuel				
Sondés affirmant avoir subi un mariage forcé	0	5	5	0,3%
Sondés affirmant être des travailleurs sexuels de métier et ne pas se sentir libre de quitter leur emploi	0	3	3	0,2%
Trafic Sexuel des Enfants				
Sondés affirmant être des travailleurs sexuels de métier et ayant moins de 18 ans	0	6	6	0,4%
Trafic du Travail des Enfants				
Sondés de moins de 18 ans affirmant ne pas se sentir libre de quitter leur emploi dans les mines	0	1	1	0,1%
Nombre Total Estimé de Personnes Victimes de la Traite : 102 (6,7%)*				

**Le nombre total de personnes victimes de la traite n'est pas une somme directe de chaque catégorie car certaines personnes correspondent à plusieurs définitions de la traite.*

Figure 1: Traite des Personnes par Type (n=102)

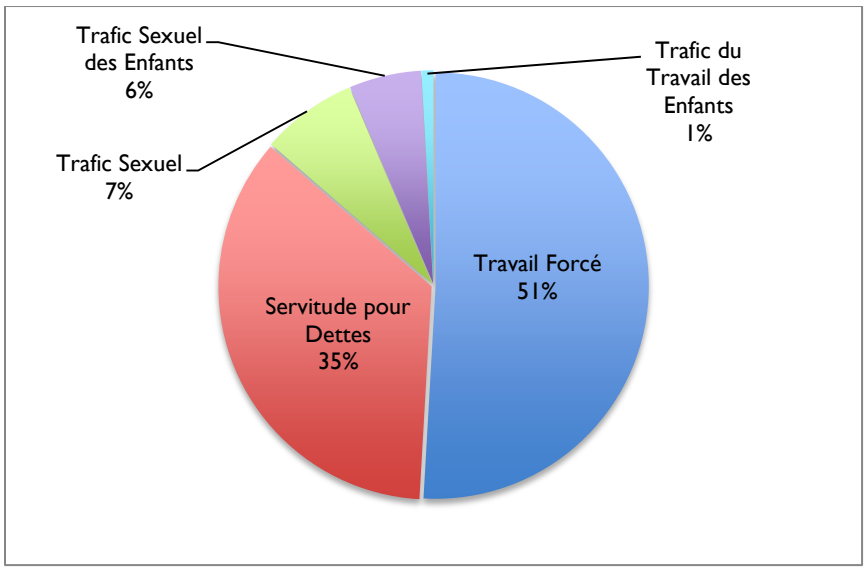

L'analyse plus générale des individus qui présentent un risque d'être victime de la traite a montré qu'ils ont tendance à se concentrer sur certains site et territoires. En outre, une régression focalisée sur les facteurs de

risque associés avec la traite a démontré que passer un plus grand temps sur le site minier ; travailler à Mwenga plutôt que sur d'autres territoires ; dormir sur le site minier ; avoir emprunté de l'argent au cours de l'an passé ; et être mineur sont des facteurs significativement associés avec le risque pour la traite des personnes (pour plus de détails, voir la section intitulée « Caractérisation de la Traite des Personnes »).

Les données présentées dans le Tableau 1 suggèrent une faible occurrence du trafic sexuel, affinée par les cas de mariage forcé, une incapacité perçue à arrêter le travail sexuel ou le travail sexuel avant l'âge de 18 ans. Toutefois, l'enquête montre qu'une grande proportion (31,1%) des personnes de sexe féminin interrogées rapporte échanger du sexe contre de l'argent. Cette population est clairement vulnérable à l'exploitation, comme le prouve les taux élevés de violence sexuelle, d'échange de sexe contre l'accès au travail, à la nourriture et à la protection, et les montants élevés que les travailleurs sexuels affirment verser à la fois aux concessionnaires miniers et aux autorités gouvernementales. De plus, sept pour cent des femmes (28 personnes) signalent avoir subi des violences sexuelles au cours de l'an passé.

Le trafic des mineurs et des enfants représente une préoccupation prioritaire. Les mineurs sont plus susceptibles que les adultes d'être victime de la traite, et 11 des 49 mineurs interrogés (22,4%) sont considérés comme victimes du trafic de main d'œuvre. Par ailleurs, la législation de la RDC et les normes internationales imposent que les enfants de moins de 18 ans ne devraient pas se livrer à du travail physique périlleux comme celui des mines ; pourtant, 39 des 49 mineurs de l'étude (79,6%) se livraient à un tel travail. Enfin, en soustrayant la durée que les adultes de 18 à 25 ans affirment avoir travaillé dans les mines, nous estimons que 44,2% de ces adultes ont travaillé comme mineurs quand ils avaient moins de 18 ans.

L'étude a identifié seulement un petit nombre d'individus qui représentaient des cas incontestables de servitude pour dettes, incapables de rembourser leurs emprunts ou de quitter les communautés minières (39 individus, soit 2,6% de l'échantillon). Cependant, au regard du degré élevé d'emprunts, de la relation asymétrique entre le prêteur et l'emprunteur, de la pratique répandue de l'utilisation du travail pour rembourser ses dettes et du haut degré d'informalité des prêts (i.e. absence de documentation ou de taux d'intérêt clairs), il est évident qu'il y a un fort potentiel pour l'exploitation via la pratique du prêt. L'absence d'associations d'épargne ou d'autres mécanismes de prêt formel dans les communautés minières étudiées ne laisse aux individus travaillant dans les mines que très peu d'options pour emprunter de l'argent en sécurité.

La forme la plus commune de trafic était le travail forcé (n=56 ou 3,7% de l'échantillon). La définition utilisée pour le projet était relativement large. Le premier critère du travail forcé était n'importe quel individu ayant affirmé qu'il a été forcé de travailler sous la menace ou par la coercition à un moment donné depuis qu'il travaille dans le secteur de l'exploitation minière. Le second critère était que ces individus avaient aussi affirmés qu'ils ne se sentaient pas capable de quitter leur emploi. L'évaluation trouve également un nombre de facteurs de risque et de vulnérabilité relatifs à des pratiques d'exploitation. Les résultats de l'enquête soulignent les faibles niveaux de connaissances sur les lois et les politiques dans les zones minières et une méconnaissance générale des droits et des protections dus à ceux qui travaillent dans l'industrie de l'exploitation minière artisanale. Les femmes, en particulier, ont un accès très limité à l'information ; elles déclarent avoir un accès moindre aux téléphones portables et aux messages radios que les hommes. La consommation d'alcool et de drogues est considérable : 50,4% des hommes déclarent boire quotidiennement et 10,8% des hommes déclarent consommer des drogues quotidiennement. Les personnes interrogées doivent également jongler avec une variété de frais dont la légalité est fréquemment mise en doute. Sachant qu'il s'agit d'une estimation, nous calculons qu'en moyenne les hommes paient 6,7% de leur salaire annuel en frais pour

des choses telles que les matériaux, les équipements, l'accès à des sites, l'emprunt de routes et l'accès au travail. Par ailleurs, de nombreuses personnes font face à des menaces sécuritaires.

Les conclusions présentées dans cette évaluation bouleversent deux idées reçues. Premièrement, bien que cette évaluation trouve des preuves de la traite, les recherches montrent des niveaux de TDP moins élevés que ceux qui sont communément admis. Ceci ne doit cependant pas minimiser les défis qui existent dans les communautés d'exploitation minière à l'est de la RDC ; les données suggèrent plutôt que d'autres formes d'abus sont plus courantes que la traite, et que les facteurs de risque pour la traite –à l'instar de cas individuels de personnes forcées à travailler gratuitement ou sujettes à des pratiques de travail abusives– méritent de l'attention. Les gens travaillant dans les villes minières vivent dans un paysage complexe de situations de vulnérabilité où l'exploitation est considérable. Ceci inclut la prédation de la part d'acteurs politiques puissants, y compris les agences d'état, l'armée nationale et d'autres groupes armés. Le travail des enfants est très répandu tout comme l'exploitation sexuelle des femmes, même s'ils ne prennent pas toujours la forme de la traite. Le peu de place accordé à la participation politique et à l'organisation du travail, particulièrement pour ceux en bas de l'échelle dans l'exploitation minière, signifie que les gens ont peu de chances de s'organiser et de prôner de meilleures conditions de travail. Du point de vue de la population, confronter ces obstacles plus complexes et peut-être plus subtils pourrait permettre de répondre à des besoins plus grands et d'avoir un impact plus large qu'une approche plus restrictive basée sur le trafic sexuel et le trafic de main d'œuvre.

Deuxièmement, il est communément admis qu'un conflit est la principale source d'origine de la traite. Il est certain que le conflit sur plusieurs décennies à l'est de la RDC a déstabilisé les vies individuelles ainsi que les structures sociales, politiques et économiques de manière profonde et complexe. La région dans son ensemble a été profondément affectée par les conséquences du conflit et de la violence passée et présente qu'elle continue de subir. Toutefois, ces résultats ne révèlent pas des différences marquées dans le type et le niveau des abus sur les sites « en conflit » vs « sans conflit » dans les contextes du Sud-Kivu et du Nord-Katanga examinés dans ce projet. En réalité, il y aurait peut-être même dans les sites en conflit de plus bas niveau de persécutions relatives à la traite. Etonnamment, les personnes interrogées déclarent plus souvent avoir été contraintes au travail forcé et/ou avoir été témoin de cas de travail non-rémunéré et de travail des enfants dans des zones sans conflit. Tandis que certains abus peuvent être directement attribués à des groupes armés, l'évaluation montre que la grande majorité des auteurs d'abus, tels que la violence sexuelle, l'extorsion de taxes et le travail forcé, étaient des patrons d'exploitation minière, des fonctionnaires ou d'autres acteurs civils. Ces résultats montrent le besoin d'établir des normes socio-culturelles, des attitudes et des structures de pouvoir en temps de paix, et de promouvoir l'engagement civique dans la reconstruction du secteur de l'exploitation minière plutôt que de se focaliser exclusivement sur les dissensions des groupes armés.

I. INTRODUCTION

La Traite des Personnes (TDP) est un crime planétaire qui implique le recrutement, le transport, le transfert, le recèlement ou la réception de personnes à travers l'usage de la force, la fraude ou la coercition à des fins d'exploitation. Forme moderne d'esclavage, la traite des personnes constitue une violation des droits de l'homme dans laquelle les victimes sont privées de leur humanité et de leur liberté fondamentale. La TDP peut impliquer soit l'exploitation sexuelle, soit le travail forcé, ou bien les deux. La traite concerne des millions de femmes, d'hommes et d'enfants à travers le monde et pourtant elle est majoritairement cachée des yeux du public.

Dans son Rapport TDP 2014, le gouvernement américain a classé la République démocratique du Congo (RDC) au plus bas niveau de classement en tiers, Rang 3, une position qu'elle a détenue depuis 2010 quand elle a chuté du Rang 2 de la Liste de Surveillance[2]. La RDC est un pays d'origine et de destination pour les femmes, les hommes et les enfants assujettis au travail forcé et au trafic sexuel. Le Rapport TDP établit d'une part que la majorité de ce trafic est interne, et, d'autre part, que des groupes armés et des éléments criminels des forces du gouvernement dans les provinces instables à l'est du pays perpétuent la plupart de la traite. Le Rapport attire aussi l'attention sur la traite des personnes dans le secteur d'exploitation minière artisanale :

« Un nombre significatif d'hommes et de garçons travaillant sans permis en tant que mineurs artisanaux congolais sont victimes d'exploitation, dans des situations de servitude pour dettes, par des hommes d'affaires et des négociants de provisions auprès desquels ils ont obtenu des avances en espèces, des outils, de la nourriture et d'autres provisions à des prix gonflés et à des taux d'intérêt excessivement élevés. Les mineurs sont forcés de continuer à travailler pour s'acquitter de dettes en constante accumulation qui sont virtuellement impossible à rembourser, et d'autres mineurs héritent de la dette de membres de la famille décédés. Pendant l'année, dans les provinces Nord-Kivu, Sud-Kivu, Orientale et Katanga, des groupes armés tels que les Forces Démocratiques de Libération Du Rwanda (FDLR), Mai Mai Kata Katanga, Mai Mai Morgan et M23 ou encore les Forces Armées de la République Démocratique du Congo, utilisent régulièrement la coercition et les menaces pour forcer des hommes et des enfants à extraire des minéraux, remettre leur collecte de minéraux, payer des « taxes » illégales et transporter des biens pillés dans les villages miniers.

Les enfants sont soumis à du travail forcé et exploité dans l'agriculture, l'exploitation minière officieuse et d'autres secteurs non officiels… Certaines femmes congolaises sont forcées par des réseaux vaguement organisés, des gangs et des tenants de maisons closes, à se prostituer dans des maisons closes ou des campements illégaux, y compris des marchés, des bars et des bistrots dans des zones d'exploitation minière. »

Des centaines de milliers, et possiblement de millions[3] de mineurs artisanaux et leurs familles dépendent de l'exploitation minière pour assurer leurs moyens d'existence. Poussés par l'extrême pauvreté et des alternatives économiques limitées, ces mineurs acceptent de dures conditions de travail. Une mauvaise gouvernance, une mauvaise surveillance réglementaire et la corruption généralisée compliquent davantage l'environnement. Des conditions hautement propices au trafic sexuel et au trafic de main d'œuvre.

---

[2] Les pays de Rang 3 sont les pays « dont les gouvernements ne respectent pas complètement les standards minimum du Trafficking Victims Protection Act des Etats-Unis et qui ne font pas d'effort significatifs pour le faire. »

[3] Certains experts estiment entre 2 et 3 millions le nombre de congolais qui travailleraient sur une base régulière dans l'exploitation minière artisanale à travers le pays.

La prohibition de l'esclavage est un principe fondamental de la loi internationale. Il existe plusieurs traités qui criminalisent la traite des personnes, le plus avancé étant Le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, supplémentant la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale (la « Convention de Palerme »). Dans le cadre légal de la RDC, les Articles 16 et 61 de la Constitution interdissent l'esclavage et l'emprisonnement.

Un aspect important de la situation de l'exploitation minière en RDC est le fait que des groupes armés congolais ou étrangers ainsi que des éléments criminels du FARDC sont présumés avoir exploité les immenses ressources minérales de la RDC pour financer le conflit. Eu égard à ces problèmes, Kabila, le président de la RDC, a banni en septembre 2010 l'exploitation minière artisanale dans les provinces du Nord et Sud-Kivu et de Maniema. L'interdiction a été levée en mars 2011 après qu'une série d'engagements multipartites ait été conclue pour réformer le secteur minier artisanal à l'est de la RDC. En réponse à ces efforts, le Congrès des Etats-Unis a adopté un amendement au Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act, stipulant que la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC) exigeait dorénavant que les entreprises révèlent l'utilisation dans leur chaîne logistique de minéraux provenant de zones en conflit (étain, tantale, tungstène ou or) et effectuent un compte rendu de leurs efforts zélés pour éliminer tout profit illégal pour les groupes armés. Le Sénat de Californie a également adopté le projet de loi 657, le California Transparency in Supply Chains Act of 2010, exigeant que les entreprises avec un revenu brut annuel mondial dépassant $100 millions et qui effectuent du commerce en Californie dévoilent quels efforts, si existants, elles ont déployé pour éliminer de leur chaîne logistique la traite des personnes et l'esclavage.

La communauté internationale et le gouvernement de la RDC ont effectué beaucoup de démarches pour pallier aux inquiétudes relatives au conflit sur les minéraux, y compris le développement de la traçabilité et de procédés de certification. Le département d'Etat des Etats-Unis a mis au point une stratégie en réponse aux dispositions de Dodd-Frank pour réduire la corrélation entre les abus des droits de l'homme, les groupes armés, l'exploitation de minéraux provenant de zones en conflit et les produits commerciaux. L'un des cinq objectifs de cette stratégie est de protéger les mineurs artisanaux et les communautés locales ainsi que de « réduire la vulnérabilité des hommes et des femmes dans les communautés locales directement et indirectement engagées dans le secteur de l'exploitation minière »[4]. Alors que les efforts pour s'occuper du problème des minéraux provenant de zones en conflit sont encore en cours et que la question des abus des droits de l'homme dans l'exploitation minière artisanale à l'est de la RDC a été abordée, les efforts menés n'ont pas inclus une action concertée pour mettre fin à la traite des personnes.

Comme indiqué dans le rapport du département d'Etat TDP, beaucoup de comptes rendus suggèrent que le trafic de main d'œuvre, le trafic sexuel et le trafic en rapport avec un conflit est un trait caractéristique de la RDC. Ces affirmations ont été faites par un grand nombre d'acteurs incluant le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, le groupe d'expert du Conseil de Sécurité sur la RDC, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'organisation non gouvernementale (ONG) Free the Slaves. Par exemple, un rapport de l'ONU suggère une vaste présence de travail forcé dans les mines

[4] La stratégie du département d'Etat identifie les cinq objectifs suivant : promouvoir un rôle approprié pour les forces sécuritaires, améliorer la régulation civile du commerce de minéraux en RDC, protéger les mineurs artisanaux et les communautés locales, renforcer les actions régionales et internationales, et promouvoir la due diligence et le commerce responsable à travers l'aide publique.

contrôlées par des forces armées qui exploitent, taxent et commercialisent des minéraux illégalement[5]. Au Nord-Kivu, une zone non étudiée dans ce projet, certaines estimations ont évalué le pourcentage de mineurs artisanaux piégés par la servitude pour dettes à un niveau aussi élevé que 90%[6]. Cependant, la définition de la servitude pour dettes dans ces rapports est restreinte à ne prendre en compte que les gens qui ont une dette auprès de commerçants dans des systèmes de troc. Ces estimations ne s'appuient pas principalement sur les définitions internationales de la servitude pour dettes, elles envisagent plutôt les cas de dette. Une autre évaluation, qui a interrogé un échantillon non-aléatoire de 742 individus au Nord-Kivu, a également relevé de très nombreuses expériences s'apparentant à la traite des personnes. A Bisie au Nord-Kivu, l'enquête a montré que 40% des sondés souffrent de conditions d'esclavage[7]. Une évaluation de la traite des personnes a été menée au Sud-Kivu dans des sites sélectionnés pour leur haut niveau d'activité minière et pour la présence d'acteurs armés. Des entretiens ont été menés sur la base d'un échantillon de commodité qui recherchait des individus présentant « des signes observables de vulnérabilité à l'esclavage ou de probabilité d'être tenu en esclavage »[8]. Tandis que les résultats de ce projet ont mis en lumière des cas extrêmement répandus d'esclavage, le rapport déclare que la méthodologie cherchait délibérément de tels cas plutôt que de fournir une estimation basée sur une population.

En raison de la diversité des définitions et des méthodologies, la nature et la portée de la traite des personnes varient au sein de ces rapports. C'est peut-être à prévoir, sachant que l'étude de la traite des personnes dans la région est compliquée par de nombreuses difficultés de définition et de mesure, dans des zones souvent isolées et périlleuses de la RDC. Beaucoup des rapports cités ici se penchent sur quelques mines tristement célèbres du Nord-Kivu ou recherchent des zones qui sont suspectées d'avoir des niveaux d'abus élevés. Compliquant davantage la capacité à estimer l'étendue de la traite des personnes est la difficulté à déterminer le degré auquel l'exploitation est menée principalement par la coercition, ou bien si les difficultés économiques poussent les gens dans des situations d'exploitation qui ne seraient peut-être pas comptabilisées comme de la traite. Cette étude est la première évaluation de la traite des personnes au Sud-Kivu et Nord-Katanga basée sur une population et visant à estimer la nature et la portée globale de cette problématique.

BUT DE L'EVALUATION

Des preuves empiriques systématiques sur le type de traite des personnes et son échelle dans les mines de la RDC manquent. Beaucoup de déclarations citées par des groupes domestiques et internationaux sont basées sur des preuves anecdotiques qui recherchent des exemples spécifiques de TDP. Malgré l'importante somme d'écrits visant à documenter les problèmes de la traite dans le secteur de l'exploitation minière artisanale, la trame narrative est minée par l'absence de données sur la prévalence, les modèles et les causes de la traite. Il est par conséquent difficile d'identifier quels types d'interventions sont les plus nécessaires et quels sont les angles d'attaques les plus cruciaux pour programmer la lutte contre la TDP. Cette évaluation cherche ainsi à remplir le besoin d'une enquête empirique utilisant des méthodes de recherche quantitatives.

---

[5] Conseil de Sécurité de l'ONU, *Rapport final du groupe des experts sur la République démocratique du Congo*, S/2009/603, New York, 23 novembre 2009.
[6] Garret, Nicholas, *Exploitation minière artisanale et commerce de cassitérite au Nord-Kivu : Implication pour la sécurité et la réduction de la pauvreté* (Consultable à http://www.rcsglobal.com/documents/CASM_WalikaleBooklet2.pdf) , 2008, p. 45.
[7] Free the Slaves, *Le rapport Congo : Esclavage pour les minéraux de conflit* (Consultable à https://www.freetheslaves.net/document.doc?id=243), 2011.
[8] Free the Slaves, *Les esclaves de l'exploitation minière au Congo : Esclavage dans les sites d'exploitation minière du Sud-Kivu* (Consultable à https://www.freetheslaves.net/document.doc?id=305), 2013, p. 13.

L'étude a débuté en mars 2013 avec une évaluation de cadrage pour réunir les informations nécessaires à l'articulation d'une stratégie d'évaluation pour une étude empirique de la nature, de l'échelle et de la portée du travail forcé et du trafic sexuel associés avec l'exploitation minière artisanale à l'est de la RDC[9]. Cette mission exploratoire impliquait de discuter avec des représentants clés d'agences de l'ONU, de donateurs, d'organisation non gouvernementales locales et internationales, ainsi que de représentants du gouvernement provincial et national à la fois du Kinshasa et du Bukavu. Les résultats de cette évaluation initiale éclairent les travaux décrits dans ce rapport qui inclut une enquête basée sur une population, un rassemblement de données qualitatives et la formulation de recommandations. Les objectifs de ce projet décrits dans ce rapport-ci sont : 1) fournir une compréhension empirique de la nature et de l'échelle du trafic de main d'œuvre et du trafic sexuel d'hommes, de femmes et d'enfants dans les communautés minières à l'est de la RDC ; 2) identifier des recommandations pour les interventions programmées de l'USAID ; et 3) recommander des activités d'évaluation et des sujets de recherche relatifs aux interventions programmées recommandées.

Ce projet cherche à répondre aux questions de recherche suivantes afin d'atteindre les objectifs fixés :

1. Quelle est la nature et l'échelle de la traite des hommes, femmes et enfants dans les villes minières d'exploitation d'or, de cassitérite, de coltan et de tungstène à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ?
2. Quelles sont les attitudes et les connaissances communautaires à l'égard de la traite ?
3. Quels facteurs contribuent à la perpétuation de la traite des personnes dans les communautés minières, incluant environnement en conflit vs sans conflit ; contrôle des groupes armés étatiques ou non étatiques ; type d'exploitation de minéraux ; et structures institutionnelles, politiques, économiques et culturelles ?
4. Quelles sont les opportunités de protéger les mineurs artisanaux et les communautés locales de la traite des personnes et de promouvoir les actions C-TIP ?

Encadré 1 : Définitions Clés

Trafic de main d'œuvre
Le trafic de main d'œuvre recouvre l'éventail d'activités – recruter, recéler, transporter, fournir ou obtenir– concernées quand une personne utilise la force ou des menaces physiques, la coercition psychologique, l'abus du processus légal, la tromperie ou d'autres moyens coercitifs pour obliger quelqu'un à travailler. Une fois que la capacité de travail d'une personne est exploitée par de tels moyens, l'accord et les actes préalables de la personne pour obtenir un emploi auprès du trafiquant n'empêche pas la personne d'être considérée comme une victime, ou le gouvernement de poursuivre en justice le coupable.

Trafic sexuel et trafic sexuel des enfants
Un acte sexuel commercial initié par la force, la fraude ou la coercition, ou pour lequel la personne conduite à effectuer un tel acte n'a pas atteint l'âge de 18 ans.

Servitude pour dettes
Le statut ou la condition d'un débiteur résultant d'une promesse d'offrir ses services personnels ou ceux d'une personne sous son contrôle comme garantie de la dette, si la valeur raisonnablement estimée de ces services n'est pas dirigée vers la liquidation de la dette ou si la durée et la nature de ces services ne sont pas respectivement limitée et définie.

Trafic de la main d'œuvre des enfants
Un enfant peut être victime de la traite des personnes indépendamment du lieu de cette exploitation. Indicatrices du travail forcé d'un enfant sont les situations dans lesquelles l'enfant semble être sous la garde d'une personne sans lien de parenté qui le fait travailler au profit financier de quelqu'un qui ne fait pas partie de la famille de l'enfant et n'offre pas à l'enfant la possibilité de partir.

[9] Les minéraux d'intérêt pour la présente étude comprennent l'or, le Tantale (coltan), l'étain [Tin] (cassitérite) et le Tungstène (wolframite), également connu sous l'appellation les « 3Ts ».

DEFINITIONS ET APPROCHE

Dans ce contexte, il est fondamental pour la compréhension de l'étendue de la traite des personnes de définir clairement ce qu'est une personne victime de la traite. Les grandes catégories de la traite des personnes comprennent : travail forcé; servitude pour dettes; trafic sexuel; travail forcé des enfants et trafic sexuel des enfants, chacune étant définie dans l'Encadré 1. Ce rapport va couvrir toutes les formes de la traite, en s'appuyant sur les définitions utilisées par le Bureau de contrôle et de lutte contre la traite des personnes du Département d'état des Etats-Unis et la Loi pour la protection des victimes de la traite (TVPA) de 2000.

Ce rapport utilise les réponses à des questions d'enquête visant à identifier les différentes formes de traite des personnes. Dans certains cas, les définitions du TVPA offrent des moyens relativement directs d'identifier les victimes. Dans cette catégorie, par exemple, se retrouvent ceux qui déclarent être forcé d'épouser quelqu'un contre leur gré et ceux qu'un individu ou une organisation force à travailler. D'autres formes de la traite sont plus subtiles et plus difficiles à détecter, il est cependant tout aussi important d'identifier ces cas ; par exemple, ceux forcés de continuer à travailler à cause de dettes écrasantes. La description de la servitude pour dettes du TVPA n'offre pas une définition opérationnelle claire et nette, et beaucoup de ceux qui font face à ce problème ne s'auto-identifient pas nécessairement comme étant victime de la traite. Pour remédier à ce problème, l'enquête a posé des questions détaillées sur la dette, l'emprunt et le remboursement de l'emprunt en sus des questions sur le sentiment d'être forcé à travailler ou incapable de partir.

La traite des personnes est un phénomène complexe. La nature illicite du problème le rend fondamentalement difficile à mesurer. Les individus touchés par la traite peuvent ne pas être complètement conscient du degré auquel ils ont été exploités, ou ne pas complètement comprendre la nature des systèmes abusifs dont ils sont victimes. Dans un tel contexte, la meilleure approche méthodologique pour comprendre la traite des personnes est peut-être pour les chercheurs de s'immerger pendant de longues périodes dans les communautés pour explorer les dynamiques cachées et les expériences de ceux vulnérables à la traite. Toutefois, une telle approche ne permettrait pas une plus grande généralisation sur l'étendue et la portée de ce problème. Les enquêtes basées sur une population offrent un outil important pour combler ce fossé et aider à mettre en lumière la portée et la nature de la traite dans une zone donnée. Cette connaissance peut se traduire en de meilleures politiques et réponses programmatiques afin de remédier à ce phénomène dévastateur.

Les mesures de la traite basées sur une enquête doivent cependant surmonter des difficultés de définition et de mesure. On ne peut pas demander aux personnes qui été sujettes à la traite de définir si elles ont été victimes ou pas. La capacité des chercheurs à définir ce problème peut également être entravée par la peur des représailles ou l'inquiétude à l'idée de reporter les abus commis par ceux au pouvoir. Pour s'attaquer à ces problèmes, ce projet a posé des questions concrètes sur les raisons pour chercher du travail dans les villes minières, les situations de vulnérabilité rencontrées au sein de cet emploi, les difficultés relatives au paiement, le contrôle par les patrons et enfin la liberté de quitter le travail dans le secteur minier eu été que la personne choisisse de partir. Comme abordé dans la section méthodologique ci-dessous, un nombre de dispositifs de sécurité a été mis en place pour protéger les personnes interrogées tout au long des étapes du projet. En outre, l'enquête était construite avec des répétitions afin que ceux qui ne racontaient pas une expérience sensible sur une question aient l'opportunité de la dévoiler plus tard dans l'enquête. Cette approche a été

utilisée pour évaluer d'autres sujets sensibles –par exemple l'expérience de Violence par un partenaire intime (VPI) dans les Enquêtes démographiques et de santé (DHS) [10].

Les auteurs se sont appuyés sur l'approche de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) pour comprendre la traite des personnes. Sa définition isole les éléments qui contribuent à identifier un crime comme de la traite des personnes, à l'inverse d'autres formes d'exploitation. Comme le montre la Figure 2, d'après l'UNODC, la traite requière un acte, un moyen et un but. Ces trois éléments peuvent prendre des formes différentes mais la traite requière les trois. Dans une veine similaire, ce projet cherchait à combiner systématiquement les réponses à un ensemble de questions de l'enquête pour identifier les individus qui semblent avoir fait l'objet d'un trafic. Des réponses affirmatives aux questions de l'enquête individuelle pourraient suggérer un facteur de risque potentiel de traite, cependant, n'importe laquelle des questions en elle-même pourrait ne pas offrir une indication claire de victimisation. Par exemple, l'enquête demande aux sondés si « A n'importe quel moment depuis que vous travaillez dans le secteur de l'exploitation minière, est-ce que quelqu'un vous a retenu contre votre gré ou a réduit votre liberté de mouvement ? » Tandis qu'une réponse affirmative pourrait suggérer le potentiel de victimisation, elle est insuffisante pour conclure que le sondé a fait l'objet d'un trafic. Ainsi, les personnes qui répondent par l'affirmative à l'une des nombreuses questions relatives à la traite sont considérés comme présentant des facteurs de risque pour la traite alors que seuls les individus qui présentent certaines combinaisons de réponses sont considérés comme ayant été victime de la traite.

Figure 2 : Les Eléments de la Traite des Personnes

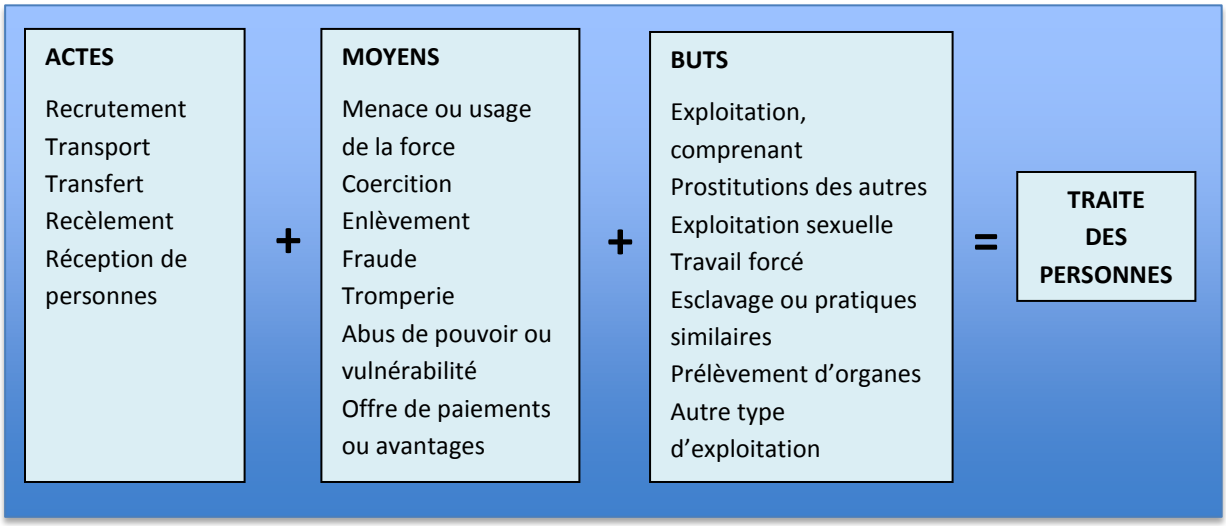

Source: Office des Nations unies contre la drogue et le crime, http://www.unodc.org/unodc/en/human-trafficking/what-is-human-trafficking.html.

Dans les sections sur le travail forcé et la servitude pour dettes, le rapport explicite avec précision comment les définitions ont été construites à partir des éléments d'enquête. Chaque élément de la définition est

[10] Michelle J. Hindin, Sunita Kishor, Donna L. Ansara, *Intimate Partner Violence among Couples in 10 DHS Countries: Predictors and Health Outcomes*, Macro International Inc. Calverton. (Accessible à : http://dhsprogram.com/publications/publication-AS18-Analytical-Studies.cfm), 2008.

clairement défini et le nombre de personnes correspondant à chaque élément est fourni. C'est important puisque, alors que peu de personnes correspondraient aux trois éléments de la traite, il est utile de comprendre combien de personnes ont présenté un ou plusieurs facteurs de risque ou des composantes. Par exemple, en opérationnalisant le trafic de main d'œuvre, nous prenons en compte si la personne a été forcée de travailler à un moment donné, mais aussi si la personne sent qu'elle n'est pas libre de quitter son travail. En combinant ces expériences, nous espérons capturer le concept d'être « obligé à travailler » dans des conditions d'exploitation, comme énoncé dans la définition du trafic de main d'œuvre.

Ce projet reconnait que ces résultats ne devraient pas être envisagés comme la seule et unique manière de définir la traite des personnes pour chaque individu interrogé pour le projet. Il se demande plutôt comment les grandes catégories de facteurs de risque se combinent afin d'aider à détecter la traite au niveau de la population. En dépit de ces contraintes, reconnaître les obstacles et essayer d'aller de l'avant sont une volonté fondamentale de cette étude. Pour cette raison, le texte du rapport s'attache à rendre toutes les définitions relatives à la traite des personnes très transparentes. Ceci est réalisé dans l'espoir de contribuer au dialogue en cours avec les acteurs dans ce domaine, et de servir d'étape supplémentaire dans la tentative de définition des meilleures pratiques en rapport avec la mesure de la traite des personnes. Par ailleurs, cette évaluation aborde les multiples formes d'exploitation et d'abus recensées dans l'étude qui, alors qu'elles ne s'inscrivent pas formellement dans les définitions de la traite, sont cependant critiques pour la compréhension des situations de vulnérabilité dans les villes minières.

II. METHODOLOGIE

SITES D'ENQUETE ET SELECTION D'ECHANTILLONS

L'enquête a pour but de mesurer la traite des personnes dans l'industrie de l'exploitation minière artisanale dans deux provinces à l'est de la RDC. L'échantillonnage a été mené sur les territoires Kalehe, Walungu et Mwenga au Sud-Kivu et sur les territoires Kalemi et Nyubzu au Nord-Katanga. Ces territoires ont été sélectionnés pour représenter des lieux avec une activité d'exploitation minière artisanale active qui présentaient également un intérêt pour USAID. Réaliser un échantillonnage de toutes les galeries minières présentes sur ces territoires assurait une variation suffisante au niveau des conflits, de la présence de régulateurs et du type de minéraux exploités. A l'origine, l'équipe avait l'intention d'inclure un troisième territoire du Nord-Kantaga ; cependant, à cause de l'insécurité, de la difficulté d'accès et d'un nombre relativement moindre de sites d'exploitations minière, il a été décidé de limiter l'échantillonnage à deux territoires du Nord-Katanga.

L'étude a énormément bénéficié du travail de l'institut de recherche belge International Peace Information Service (IPIS) qui a orchestré un recensement des sites d'exploitation minière artisanale à l'est de la RDC en 2013 et 2014, construisant ainsi une liste exhaustive d'environs 800 sites d'exploitation minière et 85 centres d'échange[11]. Cette source d'information riche incluait la localisation des sites (avec des coordonnées GPS), le nombre de mines par site, le nombre approximatif de mineurs, la présence ou l'absence de groupes armés et le type de métaux exploités. L'équipe d'évaluation a utilisé ces données comme cadre d'échantillonnage pour l'étude. Le statut de conflit des sites a été évalué à partir de la détermination des répercussions des conflits de l'IPIS. Les sites qui enregistraient une quelconque présence de groupes armés étaient désignés comme « sites en conflit ».

Les sites d'exploitation minière identifiés par l'IPIS à travers les cinq territoires de l'étude ont été stratifiés par conflit et par groupe et ont été échantillonnés aléatoirement avec probabilité proportionnelle à la taille avec remplacement. La définition de quels sites étaient des sites en conflit a été déterminée par l'ensemble de données de l'IPIS qui cartographie explicitement la présence de groupes armés dans les sites d'exploitation minière. La sélection d'un site impliquait qu'un groupe de 24 sondés serait interrogé sur ce site. En stratifiant par conflit, la méthodologie aiderait à assurer que l'échantillon reflète le fait que la population travaille dans des zones en conflit ou sans conflit. En utilisant l'échantillonnage aléatoire avec probabilité proportionnelle à la taille avec remplacement, les sites les plus larges avaient une plus grande probabilité d'être échantillonnés et d'avoir de nombreux groupes sélectionnés. Le but était de réaliser un échantillon qui serait approximativement représentatif de la population travaillant dans, et autour de, l'industrie de l'exploitation minière sur les cinq territoires de l'étude.

La figure 3 ci-dessous montre les mines échantillonnées sur une carte. La localisation de chaque mine est marquée d'un cercle orange.

---

[11] Steven Spittaels and Filip Hilgert, *Analyse de la carte interactive des zones d'exploitation minière artisanale à l'est de la RDC*, Antwerp: International Peace Information Service., 2013

Figure 3 : Carte des Mines Echantillonnées

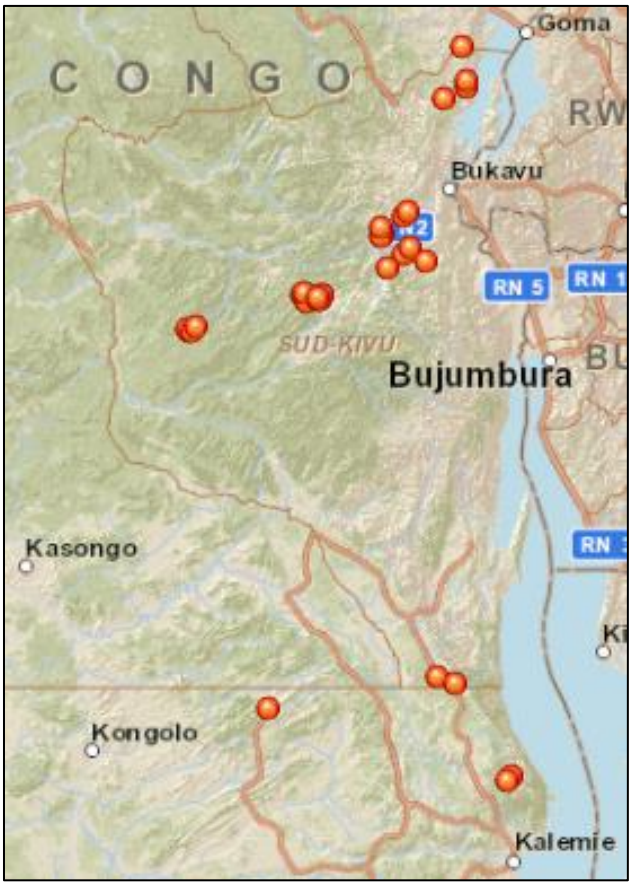

Alors que l'étude vise à former un échantillon aussi représentatif que possible via un échantillonnage aléatoire d'une liste complète de mineurs et de travailleurs de soutien dans les sites échantillonnés, il y a plusieurs sources inévitables d'erreur d'échantillonnage. Premièrement, bien que les données de l'IPIS fournissent des estimations de la population de mineurs de chaque site, ces dernières étaient des estimations et non un compte exact du nombre de mineurs. Deuxièmement, la population cible de cette évaluation est quelque peu différente de la population cible de l'IPIS –cette évaluation cible n'importe qui travaillant dans l'industrie minière, y compris les négociants, les travailleurs sexuels, les patrons des mines et les travailleurs de soutien, alors que les données de l'IPIS se focalisent uniquement sur les mineurs. Les données de l'IPIS ne divisaient généralement pas leurs estimations de population par genre. S'il est prudent de présumer qu'il y a une forte corrélation entre le nombre de mineurs et de travailleurs de soutien à travers les différents sites, on ne peut pas présumer qu'il s'agit d'une parfaite corrélation univoque. Troisièmement, étant donné que les entretiens ont dû être menés en personne en l'absence d'une liste complète de la population, l'enquête est toujours basée sur un échantillon de groupe plutôt que sur un simple échantillon aléatoire. Quatrièmement, la collecte de données à l'est de la RDC fait face à un certain nombre de défis, comprenant des conflits, du crime, des conditions météorologiques éprouvantes et des infrastructures limitées. A plusieurs reprises, il a été nécessaire de remplacer au hasard des sites sélectionnés à cause de ces considérations. Par exemple, alors que le site d'exploitation minière de Zombe faisait originellement partie de l'échantillon, il a dû être remplacé car un conflit armé dans la zone et un pont brisé empêchaient l'accès. Le site de remplacement a été sélectionné de manière aléatoire à partir d'une liste de localisation avec des caractéristiques similaires à celles du site inaccessible.

Cinquièmement et peut-être le plus important, la population de l'exploitation minière est une population très fluide qui change sur une base journalière selon la disponibilité réelle ou perçue des minéraux. Dans une veine similaire, le conflit ou le niveau de conflit peut changer rapidement. Les exemples les plus saillants de tels changements de dynamique de la population peuvent être observés à Musebe au Nord-Katanga. Au moment de la collecte de données par l'IPIS, Musebe comptait environs 1250 mineurs ; cependant, au moment de cette étude quelques mois plus tard, une légère hausse du taux découverte de minéraux a accru la population à plus de 10000 personnes. Par conséquent, même si les données de l'IPIS avaient été récemment collectées, elles ne peuvent pas refléter la réalité constamment fluctuante du terrain. Bien que l'équipe d'évaluation ait ajusté la stratégie d'échantillonnage et tiré au sort des groupes supplémentaires à Musebe, ce site reste sous-représenté dans l'échantillon final.

Créer des listes complètes des mineurs et des travailleurs de soutien dans chaque site d'exploitation minière fut un des principaux défis de cette étude. Dans une industrie qui est transitoire et informelle, il est difficile d'avoir accès à des listes complètes de ceux travaillant sur les sites miniers. Afin d'y parvenir, l'équipe d'évaluation a travaillé avec des informateurs clés sur chaque site pour développer une liste aussi exhaustive que possible de tous les individus impliqués dans l'industrie et par la suite réaliser aléatoirement un échantillon à partir de cette liste. Comme la main d'œuvre sur un site pouvant comprendre plusieurs milliers de personnes, l'équipe d'évaluation a d'abord identifié quelles professions étaient présentes sur chaque site minier. Sur quelques sites, il y avait seulement des mineurs et des chefs d'équipe minière ainsi que quelques métiers de soutien. Dans les sites plus larges, il y avait beaucoup de métiers représentés avec de plus grands nombres de personnes dans chacun. Pour que l'exercice de recensement soit gérable, pour chaque type de profession, l'équipe d'évaluation a identifié ceux qui possédaient de sérieuses connaissances sur l'environnement et pouvaient lister les gens travaillant dans une profession donnée. Une fois qu'une personne clé a complété une liste, l'équipe d'évaluation apportait la liste à d'autres pour en vérifier l'exactitude et la complétude. Sur les sites avec des centaines ou des milliers d'employés, les listes ont été créées par subdivisions de la mine pour rendre l'exercice de recensement gérable. Tout en subdivisant les mines en des entités gérables, l'équipe a cherché à assurer que les listes restaient correctes.

Puisque l'un des buts de cette étude était de comprendre la participation des femmes dans les villes minières et leur vulnérabilité à la traite des personnes, des mesures ont été prises pour s'assurer qu'au moins 20% de l'échantillon était compris de femmes. Une fois qu'une liste de toutes les personnes travaillant sur un site d'exploitation a été dressée, l'équipe d'enquête a dénombré le nombre de femmes sur la liste. Si la proportion de femmes était supérieure à 20% alors un échantillonnage proportionnel de femmes sur la liste était réalisé. Si, au contraire, les femmes représentaient moins de 20% de l'échantillon, l'équipe d'enquête suréchantillonnait les femmes pour obtenir au moins 20% de l'échantillon. Dans certains cas, ce ne fut pas possible en raison du nombre très limité de femmes sur un site. Par exemple, sur 100 individus identifiés, si 5 seulement étaient des femmes, alors l'équipe d'enquête devait essayer d'interroger toutes les 5.

Pour indemniser la participation à l'enquête, les sondés se voyaient remettre un pain de savon. Ce type de rémunération avait été prouvé efficace dans de précédents projets. Alors que la mise à disposition d'une petite récompense aide à compenser les coûts associés avec la prise de temps pour répondre à l'enquête, ce n'est pas un paiement suffisamment généreux pour que ceux qui ne voudraient pas participer se sentent obligés de le faire. Le taux de réponse pour l'enquête a été de 88,9%. Comme indiqué dans l'Annexe B, l'échantillon inclue 1522 sondés sur 32 sites, soit 1129 hommes (74,2%) et 393 femmes (25,8%).

Les tableaux présents dans l'Annexe B donnent une idée de comment l'échantillon peut différer de la population d'individus travaillant dans l'industrie de l'exploitation minière artisanale. Tandis que les tableaux en annexe présentent à la fois les estimations de population de l'étude de l'IPIS et à la fois nos propres estimations, il est important de réitérer que ce sont des approximations et que les populations restent inconnues. Les tableaux présents en Annexe B suggèrent que le territoire Nyunzu du Katanga est sous-représenté et que le territoire Walungu du Sud-Kivu est surreprésenté. C'est dans une certaine mesure expliqué par le sous-échantillonnage de Musebe, un site très peuplé de Nyunzy. Les sites en conflit peuvent également être sous-échantillonnés, et c'est possible que cela découle du remplacement de certains sites en conflit qui présentaient un danger pour les recenseurs[12]. Finalement, les femmes peuvent aussi être dans une certaine mesure sur-échantillonnées. Etant donné l'incertitude sur les chiffres de la population, nous avons décidé de ne pas pondérer les données et de simplement présenter dans ce rapport d'évaluation les données non-pondérées.

INSTRUMENT D'ENQUETE ET DE MESURE

Une enquête a été menée pour évaluer les caractéristiques démographiques, l'accès à l'information, les priorités personnelles, les expériences professionnelles, les expériences avec les exploitations et les attitudes et connaissances des personnes interrogées sur la traite. Il y a plusieurs difficultés pour opérationnaliser tout au long d'une enquête les définitions de la traite discutées plus haut. La traite est un sujet sensible et il existe un risque que les sondés ne répondent pas honnêtement aux questions de l'enquête, induisant une sous-estimation de ce phénomène. Aux vues des considérables difficultés de mesure, nous présentons une explication détaillée de chaque mesure dans l'analyse qui suit.

Les données de l'enquête ont été collectées en utilisant SurveyCTO, un logiciel de collecte de données Open Data Kit (ODK) sur tablettes android. La saisie de données électronique a permis de mener des Interviews sur Place Assistées par Ordinateur (IPAO), qui réduisent l'erreur humaine de plusieurs façons. Par exemple, des « passez à » sont programmés dans l'enquête, évitant les erreurs classiques d'enchaînement des questions, les plages de valeurs sont limitées, et certaines section de l'enquête sont programmées « requis » pour éviter les réponses d'enquête vides. En outre, l'IPAO élimine le besoin de procédés de saisie de données additionnels, où des erreurs supplémentaires pourraient être faites. De plus, l'utilisation de collecte de données électronique permettait d'avoir des données de position et de temps recueillies par un GPS, ce qui offre une meilleure surveillance des données et un contrôle qualité. Les instruments qualitatifs et d'enquête sont recensés dans l'Annexe D.

EQUIPE DE RECHERCHE

La collecte des données a été réalisée par un organisme de recherche basé au Sud-Kivu, l'Institute of Research and Evaluation for Development (IRED). Le directeur de projet de l'IRED a travaillé en étroite collaboration avec un expert minier local pour piloter les instruments d'enquête, former l'équipe de recensement et superviser la collecte des données. L'équipe de recensement était une équipe de chercheurs hautement qualifiés avec des expériences antérieurs de conduite d'enquêtes qualitatives et quantitatives. Cinq

[12] Bien que l'on puisse s'attendre à ce que cela représente un problème pour l'étude, les données suggèrent en réalité que le trafic sexuel, le trafic de main d'œuvre et l'exploitation dans les mines artisanales à l'est de la RDC sont plus problématiques dans les zones sans conflit. Ce n'est peut-être pas vrai dans le cas du trafic des enfants soldats ; toutefois, cette étude n'essaie pas de mesurer ce phénomène.

superviseurs de l'IRED ont suivi une formation initiale et ont par la suite supervisé le pré-test de l'instrument ainsi qu'un pilotage sur place de l'instrument et de la méthodologie d'échantillonnage. L'équipe de collecte au complet a suivi une formation d'une semaine sur comment maintenir l'éthique de recherche, créer des interactions positives et appropriées avec les sondés de l'enquête, être à l'écoute de la détresse psychologique, assurer une collecte et un stockage adapté des données, utiliser les tablettes électroniques et suivre les protocoles de sécurité dans un environnement instable. Quatre équipes d'enquête ont été formées, chacune avec un superviseur et au moins une recenseuse pour mener les entretiens avec les femmes sur les sites d'exploitation minière. Un total de 24 recenseurs (17 hommes, 7 femmes) ont été entraînés pour l'enquête. Les recenseuses ont interviewé toutes les sondées. La collecte de données s'est déroulée entre le 3 avril et le 13 mai 2014. Plusieurs mécanismes ont été mis en place pour assurer la qualité des données : 25% des enquêtes ont eu lieu en la présence d'un superviseur, 50% ont été auditées par des superviseurs de terrain et 23% ont été auditées par le siège de l'IRED.

CONSIDERATIONS ETHIQUES

L'approbation éthique pour la recherche a été obtenue auprès du Comité d'Examen Institutionnel de Social Impact. Tous les participants potentiels ont dû lire un texte de consentement exhaustif qui soulignait la nature volontaire et anonyme de l'étude. Des consentements verbaux éclairés ont été obtenus de la part de tous les personnes interrogées et les entretiens ont été menés dans un cadre privé choisi dans chaque site. Comme mentionné plus haut, les participants ont reçu un petit cadeau (un pain de savon) pour leur participation. Les recenseurs ont souligné que la non-réponse ou la non-participation à certaines questions n'affecterait en aucun cas la capacité du sondé à recevoir le cadeau, ou leur capacité à bénéficier d'autres services dans la communauté. Les recenseurs ont été formés à l'écoute de la détresse de la personne interrogée. En cas de stress de la part du participant, les recenseurs offraient soit de mettre fin à l'enquête, soit de fixer un horaire pour se revoir si l'individu exprimait un désir de reprendre l'enquête à un autre moment. Par ailleurs, tous les recenseurs avaient une carte de référence avec un emplacement précis pour des services médicaux et psychologiques dans la région qui était partagée avec le participant s'il sollicitait des informations sur un spécialiste ou montrait des signes de stress. Cela est arrivé dans deux cas lors de l'administration de l'enquête. Si la majorité des personnes interrogées au cours de l'enquête étaient des adultes, 49 personnes soit 3,2% de l'échantillon, était des mineurs entre l'âge de 15 et 17 ans.

ANALYSE STATISTIQUE

Toutes les variables ont été analysées ventilées par sexe car examiner les différences de genre dans les expériences était central pour ce projet. Dans les cas où il y avait une différence notable entre les expériences selon le sexe, ce fut noté dans les résultats. De plus, un objectif de ce projet était de déterminer si la présence d'un groupe armé dans la mine et si le type de minéraux exploités jouaient sur les indicateurs relatifs à la traite des personnes. Des associations non ajustées ont été effectuées sur la présence de groupes armés, le type de minéraux et les variables suivantes : la présence d'enfants travaillant dans la mine ; le récit d'individus témoins de travail forcé des enfants ; les femmes travaillant dans la mine ; l'aveu de s'être livré à du commerce sexuel ; être un travailleur sexuel régulier ; échanger du sexe contre de la nourriture ; se livrer à des rapports sexuels en échange de protection ; les expériences de violence sexuelle ; le récit d'avoir été témoin d'un mariage forcé ; être détenu contre son gré ; avoir à travailler gratuitement ; avoir à vendre des minéraux à un prix inférieur à celui du marché ; et avoir à travailler gratuitement pour s'acquitter d'une dette (Tableau C.5 de l'Annexe C). De surcroît, une analyse de régression logistique a été exécutée pour explorer les corrélations et les causes de la traite de personne.

COLLECTE DE DONNEES QUALITATIVES

Les données de l'enquête sont également complétées par les entretiens avec des informateurs clés. Quatre sites d'exploitation minière ont été sélectionnés à dessein pour mener des activités de collecte de données qualitatives. L'équipe de recherche a ajouté un cinquième site à mi-parcours de la collecte de données pour maximiser l'importance des conflits et de la diversité des minéraux extraits. En fin de compte, 24 entretiens semi-structurés ont été menés dans 2 sites du Sud-Kivu et 3 sites du Katanga (Annexe B). Les sondés incluaient des acheteurs locaux et des négociants, des chefs d'équipe minière, des restaurateurs, des marchands et des mineurs. Tous les entretiens ont fait l'objet d'un enregistrement audio retranscrit par l'équipe de recherche.

III. RESULTATS

Dans l'analyse qui suit, nous offrons d'abord des informations sur le contexte démographique et social des personnes travaillant dans le secteur de l'exploitation minière artisanale à l'Est de la RDC. Nous explorons par la suite les modèles et l'étendu du trafic sexuel, du trafic de main d'œuvre, de la servitude pour dettes et du travail des enfants. Après avoir présenté les résultats sur la connaissance et les attitudes à l'égard de la traite de personnes, nous présentons d'autres sources de vulnérabilité, incluant les menaces sécuritaires, la consommation de drogue et d'alcool et les taxes relatives à l'exploration minière. Tout au long du rapport, nous explorons comment le trafic sexuel, le trafic de main d'œuvre et les situations de vulnérabilité varient selon genre et à travers les sites sur la base de la région, des conflits et du type de minéraux extraits.

DEMOGRAPHIE DES SONDES ET INFORMATIONS SUR LES FOYERS

Les données ont été collectées sur 32 sites d'exploitation minière. Plus de 1500 personnes ont répondu à l'enquête (n=1522). A peu près trois-quarts étaient des hommes (n=1129, 74,2%) et un quart était des femmes (n=393, 25,8%). Les individus travaillant dans l'industrie d'exploitation minière artisanale forment une population d'étude à part entière. En premier lieu, la population est de manière écrasante masculine. Sur la base des données rassemblées par les dirigeants de chaque site d'exploitation minière, nous estimons que 90,2% de ceux travaillant dans l'industrie d'exploitation minière et les métiers de support sont de sexe masculin contre seulement 9,8% de sexe féminin.

La population est également unique par sa nature migratoire. Comme montré dans le Tableau 2, seulement 37,7% de l'échantillon déclaraient provenir de la communauté où ils étaient interviewés et 13,2% faisaient partie de la communauté depuis moins d'un an. La plupart des personnes interrogées provenaient d'un territoire différent, mais soit du même district (33,9%), soit de la même province (44,5%). Les femmes ont tendance à passer moins de temps dans la communauté que les hommes. Seulement 6 individus (0,7% de l'échantillon) déclaraient venir d'un autre pays. Quand on leur demandait pourquoi ils avaient migré dans la zone, les réponses se concentraient typiquement sur une absence de travail, de nourriture ou de services dans leur emplacement précédent. Dans une minorité de cas, un conflit était listé comme cause de la migration. Cette mobilité semble également affecter les mariages, en effet, 22,1% des hommes mariés ont déclaré vivre loin de leur épouse.

Tableau 2 : Est-ce Ici Votre Lieu d'Origine ? Si non, Depuis Combien de Temps Vivez-vous Ici ?

Années	Fréquence	Pourcentage
Moins d'un an	201	13,3%
Un à deux ans	205	13,5%
Deux à trois ans	110	7,3%
Plus de trois ans	424	28,0%
Originaire de la communauté	574	37,9%
Total	**1514**	**100,0%**

Les réponses de l'étude qualitative soulignent la nature migratoire du travail dans les villes minières. Comme un mineur du Sud-Kiru le remarquait, « *L'argent circule ici. Certains proviennent de Mwenga, d'autres de Shabunda. La majorité est originaire de Walundu…* » Les sondés originaires du Katanga font écho à la nature transitoire des sites d'extraction minière. Comme un patron de mine de Musebe le décrivait, « *Certains sont venus suite à la découverte*

des galeries minières et ne sont jamais rentrés chez eux, d'autres sont venus pour être de passage. D'autres sont originaires d'ici, mais une fois qu'ils ont gagné de l'argent, ils s'en vont vivre dans de plus grandes villes à l'extérieur. C'est pourquoi vous observez des personnes d'origine diverses, mais la majorité provient d'ailleurs. »

Comme mentionné dans la section méthodologique, l'âge minimum pour faire partie de l'échantillon était 15 ans. Les sondés de sexe masculin avaient une moyenne d'âge de 31,0 ans, avec une amplitude allant de 15 à 68 ans. Les sondés de sexe féminin avaient une moyenne d'âge similaire de 31,0 ans avec une amplitude de 15 à 80 ans.

Les femmes déclaraient avoir une moyenne de 4,7% enfants tandis que les hommes déclaraient une moyenne de 3,7% enfants. Tandis que 58,8% des femmes étaient mariées, de larges minorités étaient veuve (10,2%), séparée ou divorcée (17,8%). En revanche, les hommes avaient plus de chance d'être marié (67,2%) et seulement de faibles pourcentages étaient veuf (0,7%), séparé ou divorcé (2,13%). Comme tel, les hommes étaient plus susceptibles de déclarer être le chef de famille que les femmes, il y avait un nombre surprenant de femmes qui déclaraient qu'elles étaient le chef de famille (57,5% des femmes). Seulement 33,5% des femmes déclaraient qu'elles avaient terminé l'école primaire, comparé à 63,6% des hommes. 47,9% des femmes déclaraient habiter et dormir sur le site d'exploitation minière, comparé à 31,4% des hommes ; le restant déclarait habiter dans le village.

TYPES D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR D'EXPLOITATION MINIERE

Environs deux tiers des hommes de l'échantillon ont déclaré qu'ils étaient mineurs contre seulement 1,5% de femmes exerçant ce métier. L'emploi suivant le plus communément cité pour les hommes était vendeur ou commerçant. Les femmes déclaraient généralement travailler comme vendeuses, typiquement des petites marchandes de farine de manioc, bière, bananes ou cacahuètes. L'emploi suivant le plus cité pour les femmes était « autre rôle de soutien dans l'exploitation minière », ce qui comprend les emplois tels que marteler et laver la terre pour extraire les minéraux (19,6%). Le troisième emploi le plus communément cité par les femmes (15,8%) était le travail sexuel ; aucun homme ne s'est identifié avec cette profession. Le pourcentage réel de femmes se livrant à du travail sexuel est un peu plus élevé. Cette question figurait tôt dans l'enquête et, pour ne pas heurter les sensibilités, le travail sexuel n'était pas listé dans les catégories d'emploi. Ainsi, les femmes se livrant à du travail sexuel déclaraient à cette étape qu'elles faisaient un « autre » type d'emploi et spécifiaient après qu'elles étaient des professionnelles du sexe. Plus loin dans l'étude, une série de questions étaient posées aux sondés sur leur expérience dans l'échange de sexe pour de l'argent ou des biens. Dans cette section, la révélation de se livrer à du travail sexuel était même plus haute, avec 18% des femmes affirmant qu'elles se livraient régulièrement à du travail sexuel. Le graphique en barres ci-dessous (Figure 4) montre le faible chevauchement existant entre les emplois en rapport avec l'exploitation minière effectués par les hommes et les femmes.

Figure 4 : Types d'Emplois dans les Villes d'Exploitation Minière : Ventilés par Sexe

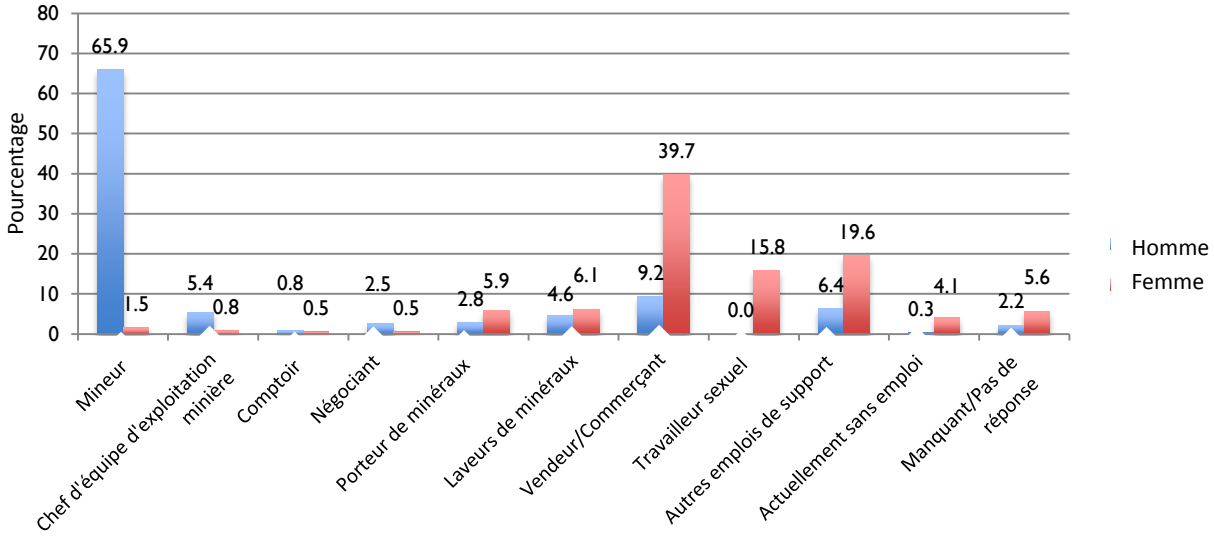

La majorité des hommes et des femmes déclaraient être payés comptant pour leur travail (69,1% des hommes et 82,7% des femmes). Cependant, environs un quart des sondés de sexe masculin déclaraient être payés en nature, contre seulement 5% de femmes. Cette disparité entre les sexes peut vraisemblablement être expliquée par la tendance fréquente à payer ceux dans la chaîne logistique des minéraux en minéraux, ce qui est discuté plus loin dans la section sur l'emprunt et la dette.

Quatre-vingt-dix pourcents des hommes et des femmes déclaraient être payé directement pour leur travail. Cependant, une faible minorité (entre 2 et 3%) déclarait que leur salaire allait à quelqu'un d'autre. Quand on leur demandait de qui il s'agissait, les hommes répondaient souvent que leur chef d'équipe était payé lors de la vente des minéraux (souvent sur une base hebdomadaire) et dépendamment de la production. La part des mineurs était ensuite distribuée par le chef. Les femmes déclarant que quelqu'un d'autre était payé à leur place constataient que soit leur mari rapportait le salaire à la maison, soit elles ne recevaient pas de salaire quand les gens n'achetaient pas leurs biens cette semaine. Les hommes déclaraient travailler par semaine presque deux fois plus d'heures que les femmes (54,5 heures contre 37,6 heures ; $p<0,001$).

RAISONS POUR CHERCHER UN EMPLOI DANS LES MINES

Il a été demandé aux participants à l'enquête pourquoi ils ont choisi de travailler dans les villes minières. On leur proposait plusieurs options et ils avaient la possibilité de sélectionner jusqu'à trois réponses de la liste suivante : gagner de l'argent ; la famille a fait pression ; c'était attendu de moi ; j'ai de la famille travaillant dans la mine ; j'ai été forcé ou menacé ; quelqu'un m'a recruté ; quelqu'un m'a dupé ; autre raison. Une majorité écrasante de sondés déclarait chercher du travail dans les villes minières pour gagner de l'argent (90% des hommes et des femmes) ; environs la moitié des sondés affirmait que s'engager dans l'exploitation minière était attendu d'eux ; 14% des hommes et femmes déclaraient que leur famille avait fait pression sur eux pour chercher de l'emploi dans les mines ; environs 14% des hommes et 9% des femmes déclaraient avoir de la famille travaillant dans la mine ; un peu moins de 2% des hommes et des femmes disaient avoir été recruté. Quand on leur demandait comment ce recrutement s'était passé, les personnes interrogées ont déclaré que soit un ami, soit quelqu'un travaillant déjà dans l'exploitation minière avait suscité leur intérêt pour l'emploi. Deux sondés de sexe masculin ont affirmé que quelqu'un les avait dupé, et un sondé de sexe masculin a

déclaré avoir été forcé par son oncle à travailler dans la mine. L'échelle à laquelle les sondés sont victimes de la traite est explorée dans de plus amples détails ci-dessous.

REVENU

La distribution du revenu hebdomadaire en US dollars est présentée dans la Figure 5 ci-dessous. Il y avait plusieurs données aberrantes, au-dessus de $500 par semaine, qui ont été retirées de la Figure 5. Le revenu hebdomadaire médian des sondés de l'enquête était de US$27,78.[13] Il y avait une différence substantielle entre le revenu des hommes et des femmes. Alors que le revenu hebdomadaire médian des hommes était de US$33,3 par semaine, les femmes déclaraient un revenu médian de US$17,89 par semaine. Seulement 15,3% des sondés ont déclaré avoir des sources de revenu autres que leur principale activité dans les villes minières. Comme avec les données de revenu primaire, il y avait plusieurs données aberrantes dans les données des autres sources de revenu. Le revenu médian des sources secondaires est de US$ 16,11 par semaine.

Figure 5 : Histogramme de la Répartition du Revenu Hebdomadaire de tous les Sondés (avec retrait des données aberrantes)

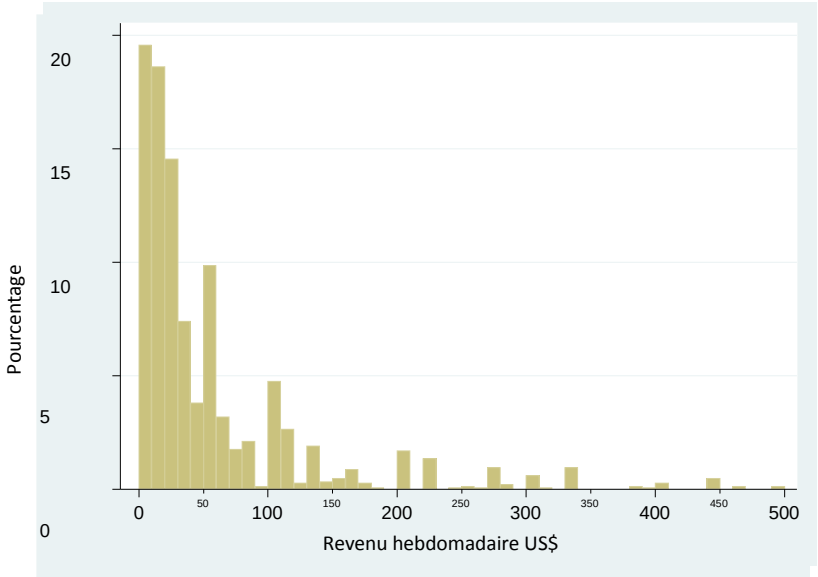

Quand on leur demandait si le revenu de leur foyer permettait de couvrir les dépenses de leur foyer, six sondés sur dix ont affirmé qu'ils n'étaient « pas du tout » capables de couvrir les dépenses (Voir Figure 6). Des proportions à peu près égales de participants répondaient qu'ils ne pouvaient « généralement pas » couvrir les dépenses ou les couvraient grâce à une organisation méticuleuse. La dépense hebdomadaire la plus large par foyer était de loin la nourriture, suivie par l'éducation et l'hébergement (Voir Figure 7). Des modèles similaires ont été constatés chez les sondés de sexe masculin et féminin.

[13] Le taux de conversion prédominant à l'époque de la recherche était de 900 Francs Congolais pour US$1.

Figure 6 : Capacité Auto-évaluée à Couvrir les Dépenses du Foyer

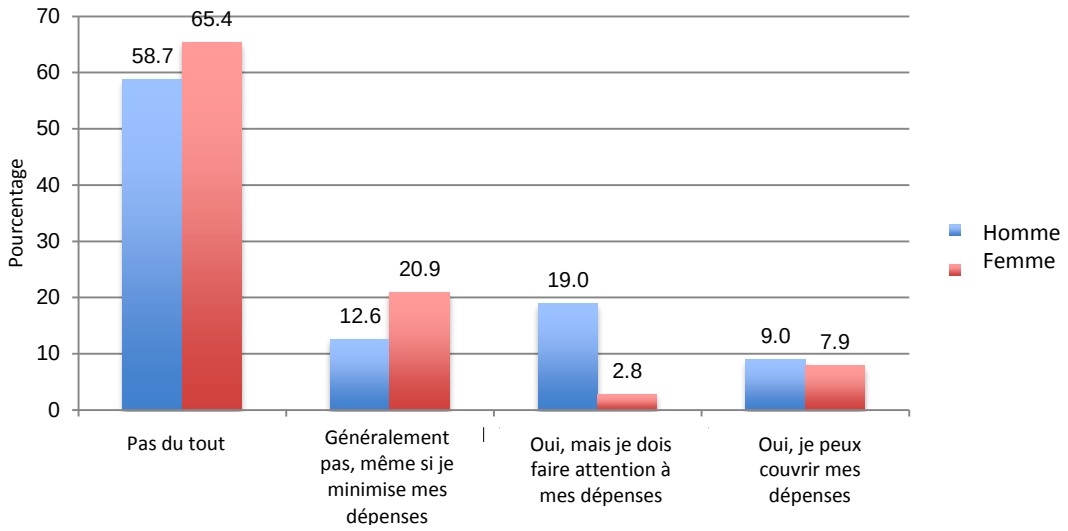

Figure 7 : Premier Poste de Dépense Hebdomadaire du Foyer

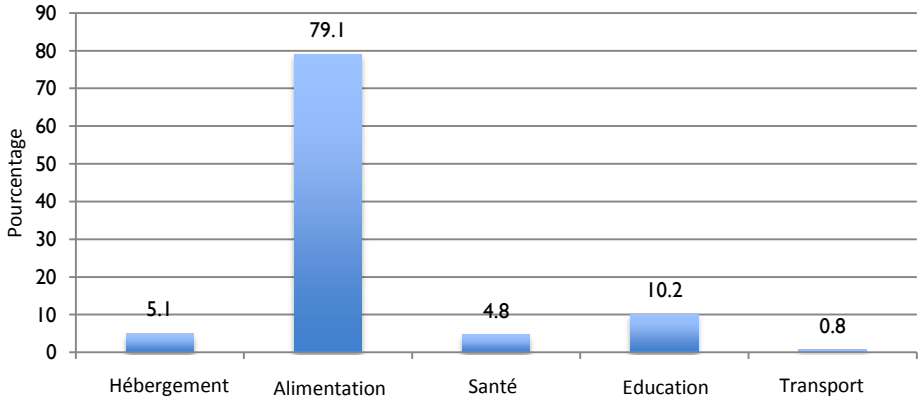

IV. MODELES ET ETENDU DU TRAFIC SEXUEL

Cette section examine l'étendue du trafic sexuel dans les villes minières. Afin de comprendre l'éventail des situations de vulnérabilité au trafic sexuel, il est important de se pencher sur les expériences de femmes relatives à la violence basée sur le genre et le travail sexuel.

L'étude évalue les expériences des répondants face à la violence sexuelle, au travail sexuel et au sexe transactionnel dans les villes minières. Les questions relatives au travail sexuel ont été utilisées comme point de départ pour déterminer si les femmes se sentaient piégées ou contrôlées au sein de cette profession.

Brefs Statistiques
Vulnérabilité et Coercition Sexuel dans les Villes Minières

- 11 femmes ont été identifiées comme ayant été victimes de trafic sexuel (0,7% de l'échantillon).
- 18% des femmes se sont auto-identifiées travailleuses sexuelles dans les villes minières, contre aucun homme dans cette profession.
- 87% des travailleuses sexuelles ont affirmé travailler à leur compte, tandis que 13% ont expliqué travailler pour une association ou un individu. Parmi celles-ci, trois femmes ont affirmé qu'elles ne pensaient pas être libre d'arrêter ce métier si elles le désiraient (0,04% des femmes identifiées en tant que travailleuses sexuelles).
- 7,1% des femmes et 1,2% des hommes ont subi des violences sexuelles au cours de l'an passé sur le site minier. Les auteurs de violence les plus communs sont des amis ou des connaissances (identifiés comme responsables pour près de ½ des attaques) et des mineurs (1/5 des attaques).
- Les femmes déclarant s'être livrées à du travail sexuel avait 11,3 fois plus de chances de déclarer aussi subir des violences sexuelles, et 1,5 fois plus de chances de déclarer d'avoir été retenues contre leur gré à un moment donné depuis qu'elles travaillent dans le secteur de l'exploitation minière.

TRAVAIL SEXUEL

Comme indiqué dans le Tableau 3, 31,1% de toutes les femmes ont déclaré se livrer à du travail sexuel (défini comme échanger du sexe ou des faveurs sexuelles contre de l'argent) à un moment donné de leur expérience dans le secteur de l'exploitation minière, et 18,1% se sont auto-identifiées travailleuse sexuelle de profession. A l'inverse, seulement 0,3% des hommes affirmaient s'être livrés à du travail sexuel, et aucun des participants n'a affirmé que le travail sexuel était sa profession. La majorité des femmes identifiées travailleuses sexuelles ont affirmé qu'elles travaillaient à leur propre compte (87,3%). Voir Tableau 4 ci-dessous.

Sur les huit travailleuses sexuelles ayant déclaré l'appartenance à une coopérative ou une association, trois femmes ont affirmé qu'elles n'étaient pas libre de partir. Bien qu'il y ait eu des questions complémentaires dans l'étude pour analyser les sentiments sur le fait d'être libre ou non de partir, les trois sondées qui ont répondu qu'elles se sentaient contraintes de rester dans leur association n'ont pas apporté de réponses aux questions complémentaires. La seule femme ayant déclaré avoir un patron ou un manager a affirmé qu'elle se sentait libre d'arrêter le travail sexuel.

De plus, trois des participants identifiés en tant que travailleurs sexuels avaient 17 ans. D'après la définition de la traite des personnes, les mineurs se livrant à du travail sexuel sont automatiquement considérés comme des personnes victimes de la traite. Une analyse de cette sous-population a montré qu'aucune de ces filles n'avaient déclaré travailler pour une personne ou une association.

Tableau 3 : Modèles et Etendue du Trafic Sexuel

	Femme n=385		Homme n=1119		Total n=1504	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Déjà entrepris du travail sexuel ?	120	31,1%	3	0,3%	123	8,2%
Entrepris du travail sexuel à une fréquence régulière ?	71	18,1%	0	0,0%	71	4,7%
Déjà échangé du sexe contre accès : travail, nourriture, protection	120	26,2%	17	1,5%	120	7,9%
Total: Echange de sexe contre soit argent, accès, nourriture, protection	146	32,6%	18	1,6%	146	9,6%
Pour qui travaillez-vous ?	n=71					
A mon compte	62	87,3%	0	0,0%	62	4,1%
Membre association/groupe	8	11,3%	0	0,0%	8	0,5%
Patron ou manager	1	1,4%	0	0,0%	1	0,1%
Vous sentez-vous libre	n=9					
Oui	6	66,6%	0	0,0%	5	0,3%
Non	3	33,3%	0	0,0%	3	0,2%

Les femmes ayant déclaré s'être livrées à du travail sexuel était aussi beaucoup plus susceptibles de déclarer être vulnérables à une variété d'autres formes d'exploitation. Les femmes qui ont déclaré s'être livrées à du travail sexuel pour de l'argent ont également déclaré échanger du sexe contre de la nourriture, l'accès au travail ou à la protection. Les travailleuses sexuelles avait 12,5 (p=<0,001) fois plus de chances d'échanger du sexe contre l'accès à l'emploi et 9,70 (p<0,001) plus de chances d'échanger du sexe contre de la protection (p<0,001). Les femmes déclarant se livrer à du travail sexuel ont aussi déclaré 1,5 fois plus de chance d'être détenue quelque part contre leur gré à un moment donné depuis qu'elles travaillent dans le secteur de l'exploitation minière (p=0,042) ; et sont 1,93 fois plus susceptibles de déclarer avoir été témoin d'un mariage forcé (p=0,036). Les travailleurs sexuels n'étaient pas plus susceptibles de déclarer avoir travaillé dans les mines gratuitement ou pour payer leurs dettes.

Un tiers des femmes sur des sites sans contrôle par des groupes armés ont déclaré avoir échangé du sexe ou des faveurs sexuelles contre de l'argent comparé à 14% pour les sites affectés par des conflits (p=0,004). Les personnes interrogées sur les sites sans contrôle par des groupes armés avaient aussi 3,54 fois plus de chances de déclarer avoir échangé du sexe contre de la nourriture que dans les sites sans conflit. (p=0,001).

Alors que le travail sexuel était constaté fait commun dans les villes minières, les entretiens qualitatifs ont montré que cela pouvait encore être stigmatisé. Une personne interviewée a décrit comment les travailleuses sexuelles émigraient dans les villes minières à cause de la honte associée à leur profession : « *[Les prostituées] ne sont pas originaires d'ici. Les femmes d'ici ne peuvent pas le faire [travail sexuel] ici car elles ont honte d'être vues par les habitants du village*… »[14]. Cela signifie que les femmes qui sont plus vulnérables aux autres formes d'exploitation étaient aussi moins susceptibles de bénéficier de mécanismes de soutien social, tels que la

[14] Petit négociant, Mukungwe

famille et les amis, dans les villes où elles cherchaient du travail. La même personne interrogée a continué à décrire cette vulnérabilité en disant : « *Les prostituées n'ont rien d'autre à vendre que leur corps… Il peut arriver qu'un mineur émerge d'une galerie et ait besoin d'une femme. Il a de l'or mais il ne l'a pas vendu pour de l'argent. Il peut donner l'or et la prostituée donne son corps. Dans d'autres cas, il vend son or, il a de l'argent, il se rend dans un bordel et ils se mettent d'accord, donc il donne l'argent. Les deux sont possibles. Parfois certains donnent de l'argent, parfois certains donnent de l'or.* »

SEXE FORCE

Ceux qui ont répondu « oui » à la question « A n'importe quel moment depuis que vous travaillez dans le secteur de l'exploitation minière, avez-vous été forcé d'avoir des relations sexuelles avec quelqu'un ou à effectuer un acte sexuel contre votre gré ? » ont été codifié comme ayant subi des violences sexuelles. Alors que la majorité des participants, 96,4%, dit ne pas avoir expérimenté cette forme d'abus, 7,1% des femmes (28 individus) et 1,2% des hommes (13 individus) ont subi du sexe forcé (odds ratio (OR) 6,69, $p<0,001$). Sur les 28 femmes qui ont déclaré avoir subi des violences sexuelles, 13 ont été victime d'un ami ou d'une connaissance et 6 d'un mineur. Sur les 13 hommes qui ont subi des violences sexuelles, 3 ont été victime de mineurs et 2 d'un membre de la famille. Les autres ont déclaré avoir subi des violences infligées par des négociants. Si certains hommes ont spécifié des négociantes, d'autres n'ont pas précisé le genre du négociant.

On a également demandé aux participants s'ils ont dû échanger du sexe contre des biens matériels ou immatériels. Vingt-trois pourcents des femmes et un pourcent des hommes ont affirmé qu'ils ont dû échanger du sexe contre de la nourriture (OR 30,1, $p<0,001$). A peu près 15% des femmes, contre aucun homme, ont affirmé qu'elles ont dû échanger du sexe contre de la protection depuis qu'elles travaillent dans le secteur de l'exploitation minière. Les femmes ont 7 fois plus de chances que les hommes d'être victimes de violence sexuelle ; 30 fois plus de chances d'échanger du sexe contre de la nourriture ; et 56 femmes, contre aucun homme, ont affirmé qu'elles ont dû échanger du sexe contre de la protection. Si le type de minéraux extraits n'a dans l'ensemble pas prouvé un lien de cause à effet avec la traite des personnes, les sondés des mines de cassitérite ont deux fois plus de chances de déclarer de la violence sexuelle que ceux des mines d'or ($p=0,042$).

MARIAGES FORCES

Une série de questions dans l'enquête se penchent sur le problème du mariage forcé. Environs 6% de tous les participants ont déclaré avoir été témoin de mariage forcé avec une proportion légèrement plus grande de femmes que d'hommes (8,9% de femmes contre 5,2% d'hommes). (Voir Tableau 4). On a demandé à ces 94 individus qui ont répondu qu'ils avaient été témoin de mariage forcés qui était responsable de cet acte. La grande majorité de ceux signalés ayant forcé des femmes à se marier étaient des membres de la famille de cette femme (69% des 94 sondés), suivis par les groupes armés (11% des 94 sondés).

Les personnes interrogées ont affirmé avoir été témoin de mariages forcés plus souvent que de l'avoir vécu. Alors que 94 personnes ont affirmé en avoir été témoin, seulement cinq femmes (1,3%) ont observé qu'elles ont été personnellement forcées à se marier. De ces cinq, trois femmes ont affirmé avoir été forcées à se marier par le groupe rebelle FDLR. Ces cinq femmes n'étaient pas localisées dans les mines affectées par un conflit au moment où elles ont répondu à l'enquête. Une femme a affirmé qu'elle a été forcé à se marier par le chef d'une équipe minière, et une autre n'a pas apporté de réponse à la question sur qui l'avait forcée à se marier. Les comptes rendus d'expérience de mariage forcé étaient trop rares pour révéler des modèles systématiques. Les chances d'être témoin d'un mariage forcé étaient 2,68 fois plus grandes dans les sites sans conflit que dans les sites en conflit ($p=0,010$).

Tableau 4 : Mariage Forcé

Témoin d'un mariage forcé ?			Vécu un mariage forcé ?		
	Fréquence	Pourcentage		Fréquence	Pourcentage
	94	6,2%		5	1,3%
Qui l'a perpétré ? (n=89)			**Qui l'a perpétré ? (n=4)**		
Famille	61	68,5%	Famille	0	0,0%
Groupe armé	10	11,2%	Groupe armé	3	75,0%
FARDC	5	5,6%	FARDC	0	0,0%
Civil	5	5,6%	Civil	0	0,0%
Propriétaire/manager mine	4	4,5%	Propriétaire/manager mine	1	25,0%
Police	3	3,4%	Police	0	0,0%
Mineur	1	1,1%	Mineur	0	0,0%

En résumé, l'enquête montre qu'une grande proportion de femmes dans les sites d'exploitation minière ont échangé du sexe contre de la nourriture, du travail ou de la protection, ou se sont auto-identifiées en tant que travailleuses sexuelles. Cependant, l'étude ne trouve qu'une faible occurrence de trafic sexuel sous la forme de sexe forcé, de travailleuses sexuelles qui ne se sentent pas libre de quitter leur emploi ou de travailleurs sexuels de moins de 18 ans. Malheureusement, à cause du nombre relativement faible de cas de trafic sexuel, cette étude n'est pas en mesure d'expliquer les variations dans sa forme à travers les sites et les participants.

Il est important de noter qu'il y existe néanmoins un risque de minimiser l'importance du problème. Des définitions alternatives du trafic sexuel peuvent considérer que toute femme qui doit échanger du sexe contre des biens de première nécessité est une victime. Par ailleurs, certaines femmes peuvent ne pas complètement reconnaître leur manque de consentement et certains mineurs peuvent avoir menti sur leur âge. Ce qui est clair est qu'il y a un grand nombre de femmes se livrant à du travail sexuel ou échangeant du sexe contre des biens et cette population est vulnérable à l'exploitation, même si elle n'est pas considérée comme victime de la traite. La question des taxes sera discutée en plus amples détails plus loin dans le rapport ; cependant, elle illustre la vulnérabilité des travailleuses sexuelles. 58% des travailleuses sexuelles ont eu à payer des taxes pour accéder à l'emploi dans les exploitations minières –un taux qui était presque le double de celui des autres professions. On estime que 40% de ces taxes ont été payées à la police, aux dirigeants traditionnels, aux fonctionnaires et à des dirigeants administratifs, suggérant que les dirigeants exploitent la vulnérabilité des travailleuses sexuelles.

V. MODELES ET ETENDUE DU TRAFIC DE MAIN D'OEUVRE ET DE LA SERVITUDE POUR DETTES

Comme précisé dans l'introduction, les définitions du trafic de main d'œuvre et de la servitude pour dettes se sont appuyées sur la définition de la traite des personnes qui prend en compte l'acte, les moyens et le but de ces formes d'abus. Cependant, les définitions ci-dessous sont plus larges et ne font pas de distinction entre acte et moyens. C'est dans le but d'offrir une définition plus inclusive, reconnaissant que les victimes de trafic ne sont pas toujours capables de définir clairement leur familiarité avec les différents éléments de la traite. Cette section commencera par présenter les définitions opérationnelles du trafic de main d'œuvre et de la servitude pour dettes, avec les éléments et définitions clairement déconstruits. La section poursuivra avec l'exploration non seulement des éléments de chaque forme d'abus, mais aussi d'autres facteurs qui contribuent à des pratiques abusives de travail et de prêt.

TRAFIC DE MAIN D'OEUVRE

Cinquante-six individus (3,7% de l'échantillon total) ont été détectés comme ayant été victime du trafic de main d'œuvre. Ce nombre a été déterminé en regardant les réponses au neuf questions visant à identifier les risques potentiels d'être victime de trafic de main d'œuvre. Ces questions sont réparties dans deux grandes catégories : (1) ceux qui ont été forcés de travailler dans les mines par des actes ou des menace ou qui ont été amenés à travailler dans les exploitations minières par la force, la fraude ou la coercition, et (2) ceux qui ne se sentent pas libre de quitter leur emploi dans l'exploitation minière ou dont la liberté de mouvement est restreinte. Répondre par l'affirmative à une seule de ces neuf questions ne serait pas suffisant pour considérer qu'un sondé est victime de la traite ; toutefois, cela donne une mesure du risque potentiel d'être victime de la traite. Dans ces conditions, nous considérons d'une part qu'un sondé est une victime s'il ou si elle se positionne dans les deux catégories à la fois, et d'autre part qu'il ou elle présente un facteur de risque s'il ou si elle se positionne dans n'importe laquelle des deux catégories.

Cette approche est présentée graphiquement sous la forme d'un diagramme de Venn (Figure 8). Dans la première catégorie, 28 personnes ont déclaré avoir vécu un recrutement forcé dans l'exploitation minière (1,8%) et 131 (8,6%) ont déclaré avoir dû effectuer au moins une fois du travail forcé. Dans la seconde catégorie, 173 personnes ont déclaré qu'elles ne se sentaient pas libre de quitter leur emploi dans l'exploitation minière ou voyaient leur liberté de mouvement restreinte (11,4%). Au total, 259 sondés, soit 17,0%, présentaient un facteur de risque de devenir une victime ; cependant, il y avait un maigre chevauchement entre les deux populations et seulement 56 individus, 3,7%, ont été considérés comme victimes de trafic de main d'œuvre. Ces mesures sont décrites plus en détail dans les tableaux ci-dessous.

Figure 8 : Trafic de Main-d'Oeuvre

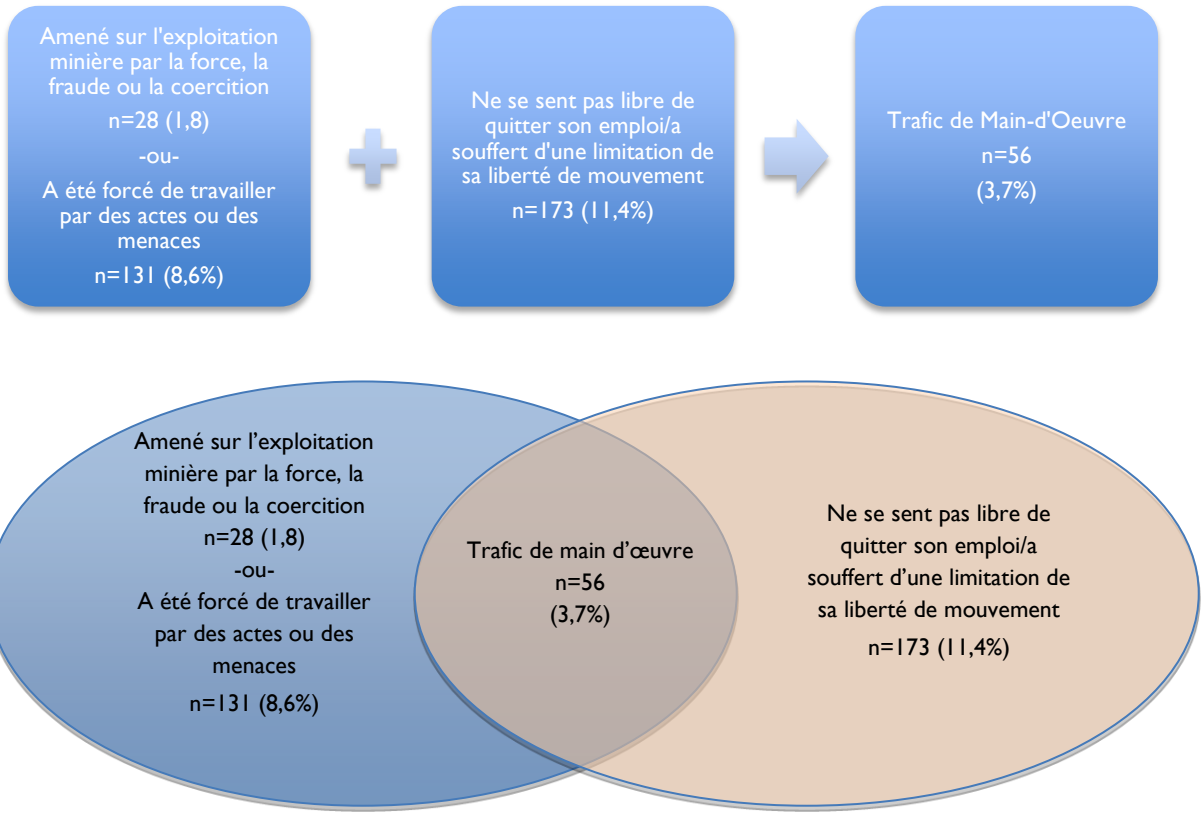

Dans la première catégorie représentée dans l'ellipse de gauche sur la Figure 8, une proportion relativement petite de personnes (28 individus, 1,8% de l'échantillon) a été identifiée comme ayant été amenée sur l'exploitation minière par la force, la fraude ou la coercition. Ceux déclarant avoir été « recrutés » ont également été inclus dans cette comptabilisation afin d'englober tous les cas potentiels. Toutefois, comme mentionné plus tôt dans ce rapport, le recrutement n'était souvent pas nécessairement négatif et pouvait avoir impliqué la suggestion de travailler dans les mines par un ami ou un membre de la famille. Les questions de l'enquête utilisée pour évaluer cette expérience sont présentées dans le Tableau 5.

Tableau 5 : Amené à Travailler dans les Mines par la Force, la Fraude ou la Coercition

Question	Fréquence (Pourcentage)
Répondu « J'ai été dupé » en réponse à la question « Pourquoi avez-vous décidé de travailler dans les mines ? »	2 (0,13%)
Répondu « J'ai été forcé ou menacé » en réponse à la question « Pourquoi avez-vous décidé de travailler dans les mines ? »	1 (0,07%)
Répondu « J'ai été recruté » en réponse à la question « Pourquoi avez-vous décidé de travailler dans les mines ? »	19 (1,25%)
Répondu « J'ai subi un enlèvement » en réponse à la question « Au cours de l'an passé, avez-vous vu/subi un enlèvement/rapt ? »	6 (0,4%)
Total	**28 (1,84)**

Comme indiqué dans le Tableau 6, une plus large proportion (8,6%) de personnes a affirmé avoir été forcée à travailler dans les mines depuis qu'elle a cherché du travail dans ce domaine. Afin de faciliter les révélations

des participants sur leurs expériences de travail coercitif, un nombre de questions similaires ont été posées. Les réponses à toutes ces questions ont été prises en compte pour déterminer si la personne était une victime du trafic de main d'œuvre. Un nombre assez grand de sondés a affirmé avoir été forcé à travailler sous la menace (répondu « oui » à la question « Depuis votre arrivée dans les mines, avez-vous été forcé à travailler dans les mines ou sur un site d'exploitation minière sous la menace ? »). On a aussi demandé aux participants s'ils avaient *soit* vu, soit subi certaines formes d'abus, y compris du travail forcé. Quinze individus ont répondu avoir directement été contraints au travail forcé en réponse à cette question. Finalement, on a demandé aux participants s'ils ont déjà été obligés de travailler gratuitement. Puis on a demandé à ceux qui avaient répondu « oui » qu'elle en était la raison. Ceux qui ont affirmé avoir été « forcés » de travailler gratuitement ont aussi été comptabilisés comme ayant été contraints au travail forcé.

Tableau 6 : A été Forcé de Travailler au Moins une Fois dans l'Exploitation Minière

Question	Fréquence (Pourcentage)
Répondu « Oui » en réponse à la question « Depuis votre arrivée dans les mines, avez-vous déjà été obligé de travailler dans les mines ou sur l'exploitation minière sous la menace ? »	101 (6,75%)
Répondu « J'ai été contraint au travail forcé dans les mines » en réponse à la question « L'an passé, avez-vous vu/été contraint au travail forcé dans les mines ? »	15 (1,01%)
Répondu « Oui » en réponse à la question « Avez-vous déjà eu à travailler gratuitement dans les mines ou sur une exploitation minière ? » A la question complémentaire sur pourquoi il avait travaillé gratuitement, le participant a affirmé qu'il/elle avait été « forcé(e) ».	30 (2,02%)
Total	**131 (8,61%)**

**Dans le tableau ci-dessus, certains sondés ont répondu oui à de multiples questions. Ils n'ont été comptabilisé qu'une seule fois dans le total, donc le calcul du nombre total d'individus forcés de travailler sur l'exploitation minière n'est pas une somme directe des lignes.*

Les participants ayant affirmé avoir été forcés à travailler sous la menace ont très souvent désigné des membres de leur famille, des amis, des négociants en minéraux ou des dirigeants de village comme coupables (Tableau C.6 dans l'Annexe C). La pratique d'acteurs puissants tels que des dirigeants de village ou des groupes armés forçant les mineurs à travailler pour eux un nombre donné d'heures par semaine a été documentée dans d'autres rapports et a été décrite dans les données qualitatives. Un sondé de Mukungwe au Sud-Kivu, un site où le travail forcé était particulièrement généralisé, a affirmé : « *Oui cette pratique [du travail forcé] est commune ici. Il y a des gens qui sont amenés par la force et des gens leur imposent du travail forcé. S'ils ne veulent pas, ils peuvent être maltraités ou même torturés.* »[15]

Alors que la plupart des abus semblent être l'œuvre d'acteurs civils, il y a aussi des preuves que des groupes armés ont perpétué de la traite, et, au moins dans quelques cas, les groupes rebelles et militaires ont forcé des personnes à travailler pour eux. Une personne interrogée lors d'un entretien a constaté : « *Oui, il y a [du travail forcé]. C'est avant tout les mineurs qui sont utilisés par des militaires. Nous avons des militaires ici qui circulent dans les mines*

[15] Participant indéfini, Mukungwe

– ils proviennent de la 10ème Région Militaire.[16] *Ils ne viennent pas en uniforme militaires. Ils portent toujours des vêtements civils –cela a lieu tous les jours sur ce site. Le samedi, les mineurs travaillent pour le « compte » des militaires. »*[17]

Sur un autre site, une personne interviewée a décrit une forme différente de travail forcé. « *Cette année, 2014, c'est calme. En 2013, nous avons eu de sérieux problèmes. Les gens étaient fouettés, c'était un peu comme au temps belges. Le FDLR nous menaçait. Ils exploitaient les mines, et ils forçaient aussi souvent les gens à travailler pour eux. Après le travail, ils récoltaient toute la production de cette journée sans même donner un kilogramme à ceux qu'ils avaient forcé à travailler pour eux. En 2012 et 2013 nous vivions des temps vraiment difficiles ici… Je ne mens pas. Tout le monde travaillait gratuitement.* »[18]

Malgré la petitesse des nombres, une fois ventilés par sexe, il y avait des différences significatives entre les hommes et les femmes témoignant de l'expérience de travail forcé. Treize femmes, comparé à seulement deux hommes, ont décrit avoir été forcées à travailler. Sur les treize femmes décrivant cette expérience de travail forcé, quatre ont déclaré que leurs familles étaient celles qui les forçaient, une a indiqué que c'était le chef d'une équipe d'exploitation minière et huit n'ont pas spécifié le coupable (Voir Tableau C.6 dans l'Annexe C pour plus de détails). Dix de ces femmes ont affirmé avoir travaillé dans des métiers de support de l'activité minière ou avoir vendu des biens au sein de la mine, trois ont déclaré qu'elles étaient des travailleuses sexuelles et une qu'elle était mineure. Des deux hommes, l'un a déclaré qu'il était forcé de travailler par un membre de sa famille et l'autre par un chef d'une équipe d'exploitation minière. L'une des personnes interrogées s'est classifié comme porteur, l'autre comme travaillant dans un métier de soutien à l'exploitation minière.

La seconde catégorie de trafic de main d'œuvre prenait en compte l'incapacité à quitter son travail dans la mine. Elle a été évaluée dans l'enquête à travers trois questions présentées dans le Tableau 7 ci-dessous. Au total, 173 individus (11,4% de l'échantillon) ont déclaré qu'ils ne se sentaient pas libre de quitter leur emploi dans la mine, ou qu'ils étaient victime d'une restriction de leur liberté de mouvement ou d'un enlèvement.

Tableau 7 : N'est Pas Libre de Quitter l'Exploitation Minière

Question	Fréquence (Pourcentage)
Répondu « Oui » à la question « Depuis que vous travaillez dans le secteur de l'exploitation minière, avez-vous déjà été retenu contre votre gré, ou avez-vous vu votre liberté de mouvement restreinte ? »	122 (8,11%)
Répondu « Non » en réponse à la question « Vous sentez-vous libre de quitter votre travail dans les mines si vous décidiez de ne plus vouloir travailler ici ? »	52 (3,46%)
Répondu « J'ai subi » un enlèvement en réponse à la question « L'an passé, avez-vu vu ou subi un enlèvement/rapt ? »	6 (0,40)
Total	**173 (11.4)**

Plus de détails sur la restriction de mouvement et les expériences d'enlèvement sont présentés ci-dessous. Comme illustré dans le Tableau 8, la plupart des coupables de la restriction de mouvement sont des acteurs civils ; toutefois, la police, le FARCD et les groupes armés comptent pour 42,1% des cas de restriction de mouvement signalés.

[16] Un contigent du FARDC
[17] Commerçante, Mukungwe
[18] Mineur, Bushushu

Tableau 8 : Restriction de Mouvement

	Femmes n=393		Hommes n=1126		Total n=1519	
	Fréquence	Pourcent.	Fréquence	Pourcent.	Fréquence	Pourcent.
Retenus contre leur gré ou limité dans leur liberté de mouvement	24	6,1%	98	8,7	122	8,00%
Coupables de la Restriction de Mouvement	n=24		n=97		n=121	
Patron/supérieur	4	16,7%	25	25,5%	29	24,0%
Police/ANR	1	4,2%	23	23,5%	24	19,8%
FARDC	1	4,2%	13	13,3%	14	11,6%
Groupe armé	1	4,2%	12	12,2%	13	10,7%
Connaissance	6	25,0%	5	5,1%	11	9,1%
Autre, précisez	1	4,2%	10	10,2%	11	9,1%
Mineur	3	12,5%	6	6,1%	9	7,4%
Member de la famille	7	29,2%	0	0,0%	7	5,8%
Etranger	0	0,0%	3	3,1%	3	2,5%
Fréquence de la Restriction de Mouvement	n=20		n=94		n=114	
Une fois seulement	4	20,0%	75	79,8%	79	69,3%
Hebdomadairement	5	25,0%	3	3,2%	8	7,0%
Mensuellement	6	30,0%	5	5,3%	11	9,6%
Annuellement	5	25,0%	11	11,7%	16	

On a également demandé aux sondés s'ils ont vu ou été victime d'enlèvement ou de rapt au cours de l'an passé. Ceux témoins d'enlèvement représentaient 14% de l'échantillon, mais seulement un très petit pourcentage (0,4%, six individus) ont déclaré avoir été victime d'un enlèvement. Deux personnes ont identifié le FARDC comme coupable, une personne a identifié un propriétaire de mine, et les trois autres n'ont pas identifié le coupable (Voir Tableau 9).

Tableau 9 : A Vu ou Vécu un Enlèvement ou un Rapt

Avez-vous déjà été témoin d'un enlèvement ou d'un rapt au cours de l'an passé ?			Avez-vous déjà vécu un enlèvement ou un rapt au cours de l'an passé ?		
	Fréquence	Pourcentage		Fréquence	Pourcentage
	205	13,7%		6	0,4%
Qui en était le coupable ? (n=203)			**Qui en était le coupable ? (n=3)**		
Groupe armé	147	72,4%	Groupe armé	0	0,0%
FARDC	29	14,3%	FARDC	2	66,6%
Mine owner/manager	4	2,0%	Mine	1	33,3%
Police	2	1,0%	Police	0	0,0%
Famille	2	1,0%	Famille	0	0,0%
Autre	19	9,4%	Autre	0	0,0%

SERVITUDE POUR DETTES

Comme mentionné dans l'introduction, la servitude pour dettes est l'une des expériences les plus difficiles à identifier et à mesurer. Cependant, c'est probablement l'une des formes les plus répandues de la traite des personnes, et en tant que telle, il est important de l'étudier explicitement, particulièrement dans un contexte tel que l'exploitation minière artisanale où l'exploitation économique est fréquente.

Le Département de la Santé et des Services Sociaux des Etats-Unis défini la servitude pour dettes comme : « Du travail exigé comme moyen de s'acquitter d'un prêt ou d'un service dont les termes et les conditions n'ont pas été définis ou pour lequel la valeur, raisonnablement évaluée, des services de la victime n'est pas mis à contribution de la liquidation de la dette. La valeur de son travail est plus grande que la somme d'argent originellement « empruntée » (emphase rajoutée). »

La définition présente des difficultés, particulièrement étant donné la complexité du contexte à l'est de la DRC. Par exemple, au sein d'une population au faible taux d'alphabétisation, les termes et les conditions de la dette peuvent être définis entre deux personnes sans être portés à l'écrit, rendant difficile l'évaluation du degré de « formalité » de la dette. Il est aussi difficile d'évaluer dans quelle mesure les services rendus sont mis à contribution de la liquidation de la dette. Pour cette raison, nous avons choisi de définir la servitude pour dettes de manière relativement intuitive : en prenant en compte les personnes qui (a) avaient une dette, (b) ne se sentaient pas capables de s'en acquitter, et (c) jugeaient qu'elles ne pouvaient pas quitter leur emploi dans l'exploitation minière. Nous avons aussi inclu une analyse du nombre d'emprunteurs qui déclaraient avoir un document écrit détaillant leur dette, ainsi que ceux qui connaissaient leur taux d'intérêt.

Comme indiqué dans la Figure 9, un grand pourcentage de participants (44,7%) a déclaré avoir emprunté de l'argent au cours de l'an passé. De l'échantillon total, 13,7% de participants ont déclaré ne pas se sentir capables de rembourser leur dette et 9,3% ont déclaré ne pas se sentir en mesure de quitter leur emploi ou avoir souffert d'une restriction de leur liberté de mouvement. Si l'on considère le chevauchement entre ces trois éléments de la servitude pour dettes, 39 individus (2,6% de l'échantillon) ont été identifiés comme étant actuellement dans une situation de servitude pour dettes. Cela vaut la peine de pointer qu'on a interrogé les personnes sur les dettes qu'ils avaient contractées au cours de l'an passé. L'intention était de réduire le biais de mémoire et de peindre un tableau de la dette actuelle, plutôt que d'une vie entière à emprunter de l'argent.

Figure 9 : Définition Opérationnelle de la Servitude pour Dettes

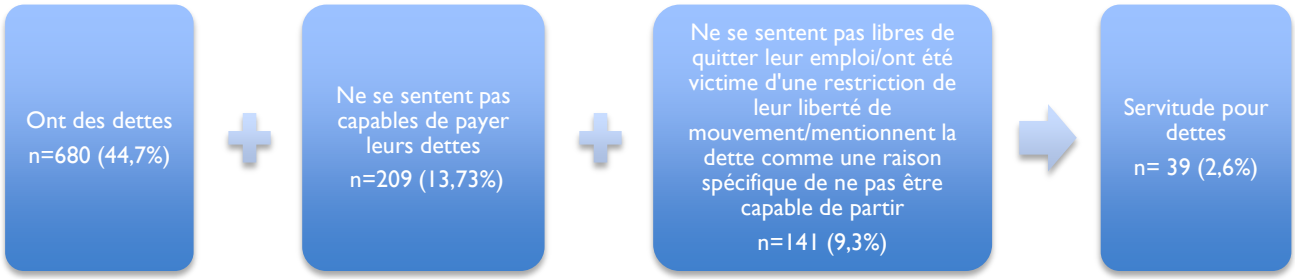

Les Tableaux 10, 11 et 12 ci-après fournissent un résumé des questions et des réponses qui construisent cette définition opérationnelle de la servitude pour dettes.

Tableau 10 : A des Dettes

Question	Fréquence (Pourcentage)
Ceux ayant déclaré qu'ils avaient emprunté de l'argent au moins une fois au cours de l'an passé	680 (44,7%)
Total	**680 (44,7%)**

Tableau 11: Ne se Sent Pas Capable de Payer ces Dettes

Question	Fréquence (Pourcentage)
Ceux ayant déclaré qu'ils avaient une « Faible » ou « Très faible » chance de s'acquitter de leurs dettes en réponse à la question « Sur une échelle de Très faible à Très forte, quelles sont les chances que vous soyez capables de rembourser vos dettes ? »	209 (13,73%)
Total	**209 (13,73%)**

Tableau 12 : N'est Pas Libre de Quitter l'Exploitation Minière, Principalement à Cause de Dettes

Question	Fréquence (Pourcentage)
Répondu « Oui » en réponse à la question « A n'importe quel moment depuis que vous travaillez dans le secteur de l'exploitation minière, avez-vous été retenu contre votre volonté ou vu votre liberté de mouvement restreinte ? »	122 (8,11%)
Indiqué « dette » comme raison pour avoir affirmé « Non » à la question « Jugez-vous que vous êtes libre de quitter le travail dans les mines si vous décidiez que vous ne voulez plus y travailler ? »	18 (1,18%)
Répondu « J'ai fait l'expérience d'un enlèvement » en réponse à la question « Au cours de l'an passé, avez-vous vu ou subi un enlèvement/rapt ? »	6 (0,40%)
Total	**141 (9,3%)**

Dans les études qualitatives, les personnes interrogées décrivent comment les individus peuvent travailler afin de rembourser une dette qu'ils ont contractée. Dans certaines explications, c'est décrit comme une convention entre les personnes pour s'acquitter d'une dette, dans d'autres le travail est décrit comme « forcé », voir par exemple la seconde citation. Alors que le premier cas peut être considéré comme un arrangement asymétrique et informel susceptible de mener à un abus, le second signale avec plus de certitude un cas de servitude pour dette :

« *On peut te faire travailler pour payer une dette. La personne va évaluer ta dette, et quand ils disent "Tu travailleras pour moi à partir d'aujourd'hui et jusqu'à la fin de la semaine. On est lundi –jusqu'à samedi tu travailleras pour moi."* »[19] Les résultats de l'enquête montrent que 38,8% des femmes et 46,5% des hommes ont déclaré qu'ils avaient emprunté de l'argent au cours de l'an passé. Dix-sept pourcents de tous les participants avaient emprunté de l'argent une seule fois et dix pourcents avaient emprunté de l'argent à deux reprises. Ceux déclarant avoir

[19] Mineur, Mukungwe

emprunté de l'argent trois fois ou plus au cours de l'an passé représentent un petit pourcentage de l'échantillon, mais les hommes étaient environs deux fois plus susceptibles que les femmes de déclarer avoir emprunté à plus de trois reprises au cours de l'an passé.

Ceux qui déclarent avoir emprunté une ou plusieurs fois au cours de l'an passé ont une probabilité considérablement plus grande d'avoir dû travaillé gratuitement. Si seulement 15% des « non-emprunteurs » travaillaient gratuitement dans les mines, 30% des emprunteurs ont travaillé gratuitement (OR 2,31 p<0,001). Ce résultat est confirmé par l'analyse de régression présentée ci-dessous.

On a posé des questions complémentaires à ceux ayant déclaré avoir emprunté de l'argent au cours de l'an passé à propos de chaque prêt. Ces questions comprenaient : à qui est-ce qu'ils ont emprunté de l'argent ; pour payer quoi ont-ils emprunté de l'argent ; ont-ils un document écrit renseignant la dette ; et connaissent-ils leur taux d'intérêt et à combien s'élève-t-il. Les individus étaient plus susceptibles d'emprunter auprès des négociants sur les sites d'exploitation minière ou dans le village le plus proche (34%), puis auprès de comptoirs (17%) et de chefs d'équipe d'exploitation minière (7%). Dans seulement 30% des cas d'emprunt, les participants ont déclaré avoir un document écrit détaillant leur dette, et seulement 15% ont affirmé qu'ils connaissaient leur taux d'intérêt. En écho à la citation ci-dessus, cela suggère un haut degré d'informalité dans les procédures de prêt, ce qui ouvre la porte à des abus potentiels.

Sur les 103 participants qui ont communiqué leur taux d'intérêt, 75% ont constaté que le taux d'intérêt était au-dessous de 20%, pour 20,4% il était entre 21 et 50%, et pour 4,6% (5) le taux était supérieur à 70% (Voir Tableau 13). L'usure est la pratique ou l'action illégale de prêter de l'argent à des taux d'intérêt déraisonnablement élevés, c'est une forme courante de servitude pour dettes. Comme que le concept d'usure a de profondes racines historiques, les définitions varient d'un contexte à l'autre et sont généralement régulées par la législation locale[20]. Sur la base des informations fournies sur le taux d'intérêt, seul un faible pourcentage pourrait être considéré usuraire par la plupart des définitions ; toutefois, il semble probable qu'une forme d'usure soit plus courante dans les procédures d'emprunt informelles.

Tableau 13 : Emprunts et Dettes

Taux d'intérêt	Fréquence	Pourcentage
0-20%	81	75,0%
21-30%	4	3,7%
31-40%	10	9,3%
41-50%	8	7,4%
51-60%	0	0,0%
61-70%	0	0,0%
71-80%	1	0,9%
81-90%	0	0.0%
91-100%	4	3,7%
Total	**103**	**100%**

[20] « Les définitions internationales de l'usure varient et aucune définition de l'usure n'a été donnée dans les instruments internationaux tels que ceux du Comité de Bâle. » Hurtado, Mónica et Catherine Pereira-Villa, "Dynamiques de la Traite des Personnes : Le cas de la Colombie et de l'Asie de l'Est", *Colombia Internacional 76*: 167-194, 2012. Aux Etats-Unis, l'usure est définie par chaque état et les taux autorisés varient énormément, 45% étant le taux le plus élevé sur les prêts qui ne sont pas des prêts à la consommation.

Comme indiqué dans le Tableau 14, les raisons les plus courantes pour une personne de recourir à un prêt étaient de payer pour de la nourriture, investir dans une entreprise et payer des soins médicaux. Le besoin de recourir à des prêts pour acquérir des biens et des services de première nécessité tels que la nourriture et les soins médicaux prouve les difficultés auxquels les individus et les ménages doivent faire face pour remplir leurs besoins fondamentaux. Le fait que 20,7% des emprunteurs ont recouru à des prêts pour en rembourser d'autres est inquiétant et fait penser à un cycle d'emprunt et de remboursement de dettes qui peut être prédateur. Seulement 3,1% des emprunteurs ont déclaré avoir contracter un emprunt pour acheter des outils miniers, mais cela peut être lié au fait que nous ayons seulement enquêté sur les dettes accumulées au cours de l'an passé et beaucoup d'entre eux travaillent dans les exploitations minières depuis une plus longue durée.

Tableau 14 : Biens Achetés avec un Prêt

Biens Achetés avec un Prêt	Fréquence	Pourcentage
Nourriture	190	27,7%
Investissement dans une entreprise	107	15,6%
Soins médicaux	93	13,5%
Biens ménagers	49	7,1%
Loyer/construction d'une maison	46	6,7%
Autre	45	6,6%
Outils miniers	42	6,1%
Minéraux	30	4,4%
Education	27	3,9%
Frais pour résolution de conflits/frais administratifs	21	3,1%
Transport	17	2,5%
Bétail	12	1,8%
Dépenses relatives à l'agriculture	4	0,6%
Dette	4	0,6%
Total	**687**	**100,0%**

Les données qualitatives ont apporté une plus grande compréhension des défis relatifs à la dette et ont confirmé les résultats quantitatifs. Les personnes interrogées ont expliqué comment la fluctuation de la production dans les mines a conduit les gens à s'enfoncer dans la spirale de la dette. Même si la production permet parfois aux individus de couvrir leurs coûts, l'instabilité et l'imprédictibilité des revenus poussent les gens à emprunter pour couvrir leurs besoins les plus fondamentaux. Une femme de Mukungwe l'a ainsi décrit : « *Il est fréquent de s'enfoncer dans la dette. Il y a ceux qui sont vraiment endettés, et ceux sont les mineurs. Si les mineurs n'ont pas commencé à produire [trouver des minéraux], ils s'endettent beaucoup. Parfois ils s'endettent à Bukavu pour acheter des outils pour la mine (pioches, pelles, barres). Parfois ceux qui se retrouvent endettés sont les patrons d'exploitations minières à cause de la production.* »[21] Un mineur de Bushushu décrit un phénomène similaire : « *Un mineur est une personne pauvre. Nous vivons au jour le jour. Tu peux travailler dans la mine sans rien trouver, puis tu dois quand même*

[21] Commerçante, Mukungwe

nourrir ta famille. Je dois demander de l'argent à un négociant ou à un commissionnaire. Je pourrais les payer soit en cassitérite soit en argent. Tout dépend de ce sur quoi on s'est mis d'accord. »[22]

En résumé, selon une définition restrictive de la servitude pour dettes appliquée à ceux qui estiment qu'ils ne sont pas capables de s'acquitter de leurs dettes et de ne sont pas libres de quitter la mine, seulement 27 individus, soit 1,8% de l'échantillon total, peuvent être considéré comme étant dans une situation de servitude pour dettes née de dettes contractées au cours de l'an passé. Cependant, étant donné le fort degré d'emprunt, la relation asymétrique entre le prêteur et l'emprunteur, la pratique répandue d'utiliser le travail pour rembourser des dettes et le haut degré d'informalité dans les procédures de prêt (i.e. ni documentation, ni taux d'intérêt clair), il est évident que les pratiques de prêt prédatrices sont monnaie courante dans les villes d'exploitation minière et demeurent un facteur de risque pour l'exploitation.

TRAVAIL SOUS LA MENACE ET SANS SALAIRE

Plusieurs questions destinées à examiner les pratiques de travail qui relèvent de l'exploitation ont été posées, en plus de celles qui contribuaient à la définition du trafic de main d'œuvre. Premièrement, on a demandé aux sondés s'ils avaient eu à travailler sans salaire ; 21,5% de tous les sondés ont constaté qu'ils ont eu à travailler gratuitement à un moment donné sur un site d'exploitation minière (les taux sont presque identiques pour les hommes et les femmes). Quand on a demandé à ces 287 participants pourquoi le travail n'était pas payé, 57% (164) ont dit que c'est parce qu'ils n'avaient pas trouvé de minéraux, donc ils n'ont pas été rémunérés, renforçant le résultat montrant que quelques personnes interrogées dans l'enquête étaient payées en nature ou sur commission basée sur leur production. Presque 30% (80) des sondés qui déclaraient avoir travaillé gratuitement ont affirmé travailler gratuitement pour rembourser une dette, 10% (30) ont affirmé avoir été contraints par la force de travailler gratuitement, et 4,5% (13) ont affirmé s'acquitter d'une amende.

Comme mentionné dans des sections précédentes, on a également demandé : « Depuis votre arrivée dans les mines, avez-vous déjà été forcé sous la menace de travailler dans les mines ou sur un site d'exploitation minière ? » Près de quatre-vingt-dix pourcents des hommes et des femmes ont affirmé n'avoir jamais été forcés de travailler sous la menace. Toutefois, 7,6% des hommes et 3,8% des femmes ont déclaré avoir été contraints de travailler sous la menace (Voir Tableau C.6 en Annexe C).

CARACTERISATION DE LA TRAITE DE PERSONNES

L'objectif de ce rapport est non seulement de mesurer l'étendue de la traite, mais aussi de mieux comprendre quand, où et pourquoi la traite apparaît. Dans l'analyse qui suit, nous caractérisons où la traite est susceptible d'apparaître et explorons l'impact de variables clés sur les facteurs de risque pour la traite en utilisant une analyse de régression logistique. Puisque le nombre de personnes identifiées comme ayant été victime de la traite représente un faible pourcentage de l'échantillon, cette analyse se concentre à la place sur les personnes qui présentent des facteurs de risque clés pour la traite de personnes. Comme mentionné dans l'introduction, les facteurs de risque qui contribuent aux expériences de traite des personnes sont tout aussi importants à comprendre que les cas précis. En soi, les analyses suivantes se penchent sur les personnes qui ont déclaré avoir été contraintes au travail forcé à un moment donné, ou qui estiment qu'elles ne sont pas libres de quitter leur emploi dans les mines –les deux cas sont des aspects essentiels de la traite de personnes. En particulier, ne pas se sentir libre de quitter son travail est un aspect essentiel de la définition du trafic de main d'œuvre, de

[22] Mineur, Bushushu

la servitude pour dettes et du trafic sexuel tels que décrits dans les sections précédentes. Avec ces facteurs de risque comme éléments de l'analyse, nous essayons de capturer les expériences de ces personnes vulnérables à la traite des personnes quelque soit sa forme. Comme abordé plus haut dans la section sur le trafic de main d'œuvre, 259 des participants, soit 17% de l'échantillon, présentent un facteur de risque pour devenir victime.

Il existe quelques variations géographiques claires dans la prévalence des facteurs de risque au sein des différents sites et territoires. Comme monté dans le Tableau 15, dans certains sites, tels que Nalubuze Ntula, seul un faible pourcentage (3,9%) présente des facteurs de risques pour la traite ; cependant, sur d'autres sites, à l'instar de Mukungwe, une minorité assez importante présente des facteurs de risque pour la traite (22,1%). Alors que le Tableau 15 indique le pourcentage d'individus présentant des facteurs de risque à travers les sites, il est important de constater que l'enquête n'est pas représentative au niveau du site et que le nombre considérable d'erreur aléatoire est attendu dans les petits sites.

Tableau 15 : Facteurs de Risque Observés pour la Traite de Personnes à Travers les Sites

Territoire	Sans Risque		A Risque		Total	
	n	Pourcentage	n	Pourcentage	n	Pourcentage
Mwenga	475	80,10%	118	19,90%	593	100%
Nyunzu	174	87,90%	24	12,10%	198	100%
Walungu	407	83,60%	80	16,40%	487	100%
Kalehe	124	86,10%	20	13,90%	144	100%
Kalemie	81	82,70%	17	17,30%	98	100%
Total	**1,261**	**83,00%**	**259**	**17,00%**	**1,520**	**100%**

Les Figures 10 et 11 illustrent la répartition des sites au-dessus et au-dessous de la moyenne de 17,0% par site. En gardant en tête le nombre considérable d'erreurs aléatoires dans les données, il semblerait néanmoins qu'il y ait un modèle géographique aux facteurs de risque pour la traite. Tandis que les sites les plus proches de Bukavu au Sud-Kivu offrent de plus faibles pourcentages, ceux plus éloignés dans l'intérieur des terres semblent plus susceptibles de présenter des facteurs de risque.

Figure 10 : Facteurs de Risque Au-dessus et Au-dessous de la Moyenne au Sud-Kivu

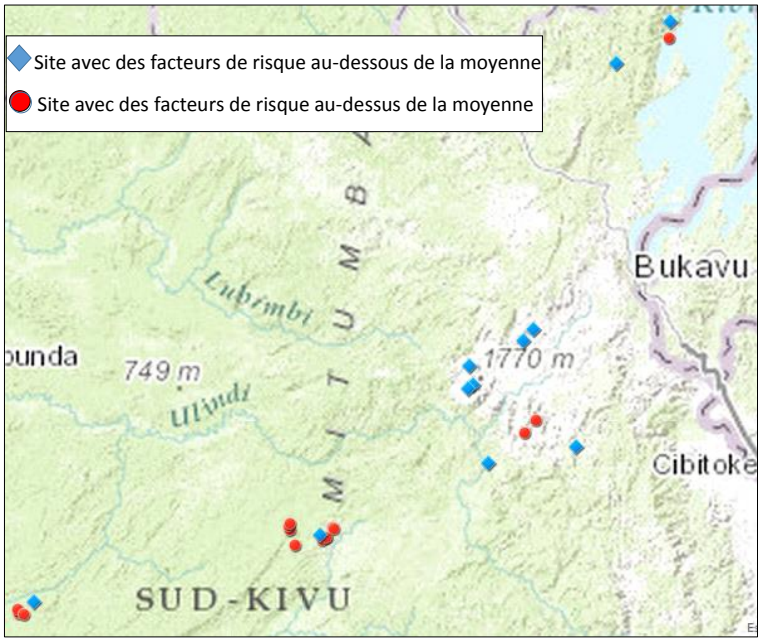

Figure 11: Facteurs de Risque Au-dessus et Au-dessous de la Moyenne au Nord-Katanga

En plus de la géographie, l'analyse qui suit prend en considération plusieurs facteurs comme causes potentielles ou corrélats de la traite. Au niveau macro, l'analyse examine (1) la position géographique ; (2) la présence ou l'absence de conflit ; et (3) si de l'or ou d'autres minéraux sont extraits sur ce site. Au niveau individuel, l'analyse explore plusieurs covariables ; incluant (4) la durée pendant laquelle les sondés ont travaillé sur le site ; (5) si le sondé dort sur le site d'exploitation minière ou dans un village environnant, (6) si le sondé a emprunté de l'argent au cours de l'an passé ; et (7) si le sondé consomme des drogues ; (8) le revenu du sondé ; (9) son genre ; (10) si le sondé était mineur (moins 18 ans) ; et (11) son éducation.

L'analyse de régression logistique est présentée dans le Tableau 16. Le Pseudo R^2 est très faible pour le modèle dans son ensemble ; cependant, c'est principalement déterminé par la variation limité de la variable dépendante. Il est difficile pour le modèle d'améliorer ses prédictions sur la présence ou l'absence de facteurs de risque quand la probabilité d'être victime est relativement faible. Les résultats suggèrent que plus longue est la durée de travail sur le site d'exploitation minière ; travailler à Mwenga à l'inverse d'autres territoires ; dormir sur le site d'exploitation minière ; avoir emprunté de l'argent au cours de l'an passé ; et être mineur sont des caractéristiques toutes associées avec un risque d'être victime de la traite de personnes avec un degré de certitude de 95% ou plus. La signification statistique est indiquée dans le tableau par des étoiles à côté des coefficients de régression.

Tableau 16 : Régression Logistique sur les Facteurs de Risque pour la Traite des Personnes

	Coefficient	Err. Std.	Odds ratio	Probabilité Prédite Faible	Probabilité Prédite Haute
Walungu (0/1)	-0.0321	0.220	0.968	0.152	0.155
Mwenga (0/1)	0.5060*	0.254	1.658	0.135	0.185
Conflit (0/1)	-0.0887	0.246	0.915	0.162	0.118
Cassérite dans la mine (0/1)	-0.2781	0.248	0.757	0.161	0.115
Années de Résidence (0/1)	0.1118**	0.038	1.118	0.122	0.184
Dort au village (0/1)	-0.9102***	0.191	0.402	0.193	0.134
A emprunté de l'argent (0/1)	-0.4524**	0.146	1.572	0.131	0.185
Consommation de drogues (0/1)	0.2402	0.208	1.272	0.148	0.195
Revenu – Moins $2 par jour (0/1)	0.1311	0.169	1.140	0.153	0.153
Femme (0/1)	-0.1327	0.177	0.876	0.155	0.149
Mineur (0/1)	0.7628*	0.355	2.144	0.151	0.232
Education secondaire (0/1)	-0.4852	0.335	0.616	0.158	0.101
Constante	-1.0013	0.303	0.367		
n	1473				
Pseudo R2	0.0424				

*Note: *p<.05, **p<.01, ***p<.001*

Les odds ratios et les probabilités prédites offrent une lecture du pouvoir explicatif prédit de chaque variable de l'analyse. Les individus présentant des facteurs de risque sont identifiés sur la plupart des sites de l'étude ; cependant, la plupart de la traite semble être spécifique au site et plusieurs sites, en particulier ceux de Mwenga, en territoire Sud-Kivu, ont des taux de victimes de la traite déclarées plus élevés. Comme montré dans la colonne de probabilités prédites, un sondé hors de Mwenga a une probabilité de .135 d'être victime de la traite, alors qu'à l'intérieur de Mwenga il a une probabilité de .185, ce qui représente 1,6 fois plus de chances (voir la colonne intitulée « Odds ratio ») d'être victime de la traite à Mwenga. Il est important de souligner que, pourtant, la possibilité d'être victime n'est pas cohérente à travers Mwenga.

S'il était attendu sur la base d'études précédentes et des informations qualitatives susmentionnées que la traite serait plus grande sur les sites en conflit, nous constatons en fait que le pourcentage de sondés présentant des facteurs de risque à travers les sites en conflit ou sans conflit est statistiquement égal. Le Tableau 17 présente une tabulation croisée des résultats pour une interprétation plus intuitive. Cette conclusion est également

évidente dans les réponses ouvertes des victimes de la traite, qui ont tendance à désigner les patrons de mines et même des membres de leur famille comme coupables de la TDP, plutôt que des groupes armés.

Tableau 17 : Tabulation Croisée entre Conflit et Facteur de Risque

	Conflit		**Pas de conflit**		**Total**	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Facteur de risque	13	4,5%	66	5,4%	79	5,2%
Pas de facteur de risque	278	95,5%	1165	94,6%	1443	94,8%
Total	**291**	**100%**	**1231**	**100%**	**1522**	**100%**

Si les facteurs de risque observés sont légèrement plus courants dans les mines d'or que dans les autres types de mine, la faible différence observée n'est statistiquement pas significative. Les résultats de la régression du Tableau 16 suggèrent que la différence observée est plus dépendante de la position géographique de la mine qu'un effet de la mine d'or en elle-même.[23]

Ceux qui sont depuis une plus grande durée sur le site sont significativement plus susceptibles de déclarer des facteurs de risque que ceux arrivés plus récemment. Cela semble logique, étant donné qu'une plus grande période offre plus d'opportunités de devenir une victime ; les résultats suggèrent que les nouveaux arrivants ne sont pas nécessairement les plus susceptibles d'être victime de la traite comme on pourrait s'y attendre. Un sondé qui a été sur un site depuis 1 à 2 ans a seulement une probabilité de .122 de présenter des facteurs de risque, alors qu'un sondé qui a été là depuis plus de cinq ans a une probabilité de .184.

Les travailleurs qui dorment sur le site sont aussi significativement plus susceptibles de présenter des facteurs de risque. Cette variable peut être considérée comme un indicateur de la vulnérabilité ; toutefois, il est aussi possible que les victimes actuelles soient en réalité forcées à rester sur le site. Ce résultat est indépendant du revenu. Etonnamment, les sondés à faible revenu, ceux qui déclarent gagner moins de US$2 par jour, ne sont pas plus susceptibles d'avoir été victime de la traite. En fait, 11 des 64 chefs d'équipe d'exploitation minière présentent des facteurs de risque. Ce résultat est peut-être en relation avec le temps, en effet, ces chefs d'exploitation minière peuvent avoir été victimes de la traite dans le passé quand leur revenu était moindre. Il est cependant intéressant de remarquer que les niveaux d'éducation ne correspondent pas aux facteurs de risque. Ceux disposant d'un niveau d'éducation secondaire ou plus élevé avait une probabilité égale de présenter des facteurs de risque à celle de ceux sans éducation. La précarité économique ne peut cependant pas être ignorée. Comme suggéré ci-dessus, les individus qui déclarent avoir emprunté de l'argent au cours de l'an passé sont significativement plus susceptibles d'affirmer avoir été victime. Cela suggère soit un risque de servitude pour dette soit que le fait d'être victime oblige les individus à recourir à la l'emprunt puisqu'ils ne sont peut-être pas payés pour leur travail.

Les hommes et les femmes étaient tout aussi susceptibles de présenter des facteurs de risque pour la traite, avec d'autres variables prises en compte dans le modèle. Les mineurs représentent une petite proportion de l'échantillon ; pourtant ils sont plus susceptibles d'être victime de la traite (probabilité de 0,232) que ceux âgés de plus de 18 ans (probabilité de 0,151).

[23] Que ce soit pour le conflit ou le type de minéraux, le diagnostic de colinéarité suggère qu'aucune multicolinéarité n'existe.

VI. TRAVAIL ET TRAITE DES ENFANTS

LES PROBLEMATIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS

On a demandé aux sondés s'ils avaient déjà été témoin de travail des enfants dans ou autour des mines. Si les sondés ont affirmé qu'eux-mêmes, ils n'ont pas été forcé à travailler quand ils étaient enfants, 13% ont affirmé qu'ils avaient vu des enfants travailler dans les mines (Voir Tableau 18). Des personnes qui ont dit avoir vu des enfants travaillant dans les villes minières, 60% ont dit qu'il s'agissait de travail forcé.

Tableau 18 : Travail et Traite des Enfants

	Fréquence	Pourcentage
A vu des enfants travailler dans les villes minières?	193	12,7%
Si vous avez vu des enfants travailler dans les villes minières, pensez-vous que c'était forcé ?	n=194	
Oui	114	59,1%
Non	77	39,9%
Non renseigné	3	1,1%
Qui en était à l'origine ?	n=114	
Propriétaire/manager de mine	55	48,3%
Autre	20	17,5%
Groupe armé	13	11,4%
FARDC	13	11,4%
Non renseigné/non répondu	8	7,0%
Famille	4	3,5%
Police	1	0,9%

En cohérence avec les résultats ci-dessus, les témoignages de travail forcé paraissent être plus nombreux dans les zones sans conflit. Soixante-cinq pourcents des sondés dans les sites sans conflit déclarent avoir été témoins de travail forcé des enfants contre seulement 32% dans les zones en conflit (OR 3,8, p=0,001). Alors que les groupes armés et le FARDC sont listés comme coupables, environs 70% des coupables sont les propriétaires de mines, les managers et d'autres acteurs non-armés. Il n'y avait pas d'association significative entre le type de minéraux extraits et les témoignages de travail forcé des enfants.

La loi de la RDC autorise les mineurs de 15 ans et plus à travailler; pourtant le travail physique périlleux pour ceux au-dessous de l'âge de 18 ans est contre à la fois la loi de la RDC et les conventions internationales. Trente-deux des 49 sondés de moins de 18 ans (79,6%) ont déclaré effectuer du travail physique périlleux. Afin d'examiner plus en détails la problématique du travail des enfants dans les villes minières, ce projet a également étudié les sondés qui avaient plus de 18 ans mais ont dû travailler dans l'exploitation minière pour une durée significative. En soustrayant à leur âge la période durant laquelle une personne a travaillé sur l'exploitation minière, nous avons été capable d'identifier des cas de personnes ayant commencé à travailler sur l'exploitation minière avant l'âge de 18 ans. Afin de réduire le biais de mémoire, seuls les sondés de 25 ans et plus ont été pris en compte dans cette analyse. Ce calcul identifie 326 personnes qui ont commencé à travailler dans les mines avant l'âge de 18 ans. Etant donné que seul le travail physique périlleux est interdit par les conventions internationales sur le travail des enfants, les enfants qui ont affirmé qu'ils vendaient des

petites marchandises sur les mines ont été exclus de la définition du travail des enfants ; il restait ainsi 290 individus (50,9% de ceux entre l'âge de 18 et 25 ans) qui ont affirmé avoir travaillé dans la mine ou dans des métiers de support de l'exploitation minière comprenant le lavage, le broyage et le transport des minéraux – tous des travaux éreintants à la fois physiques et périlleux. Ces 290 individus se qualifient comme s'étant livré à du travail des enfants illégal. Même si cela ne compte pas comme de la traite des personnes, cela n'en reste pas moins une problématique significative et alarmante dans les villes minières.

La problématique des enfants enlevés par des groupes armés a joué un rôle proéminent dans le conflit congolais et représente une violation flagrante des droits de l'homme et une forme de la traite des enfants. On a demandé aux sondés si à un moment donné ils ont fait partie de, ou, ont été associé avec un groupe armé dans quelque forme que ce soit. Peu de sondés ont déclaré en avoir fait l'expérience (2,5%), et aucun d'eux n'avait moins de 18 ans. Il est possible que cette expérience ait été sous-déclarée car les anciens combattants sont souvent stigmatisés u sein des communautés.

VII. CONNAISSANCES COMMUNAUTAIRES, ATTITUDES ET PRATIQUES LIEES A LA TRAITE DES PERSONNES

CONNAISSANCES ET ATTITUDES VIS-À-VIS DE LA TRAITE DES PERSONNES

La majorité des hommes (55,6%) et des femmes (75,1%) a affirmé n'avoir jamais entendu parler de la problématique de la traite des personnes. Ils ont répondu « non » à l'affirmation suivante : « Nous avons récemment entendu des discussions sur ce que certaines personnes réfère à la Traite des Personnes, ou du travail forcé/de l'esclavage. Avez-vous entendu quoi que ce soit à ce propos ? » On a posé une série de questions complémentaires à ceux qui ont répondu ne rien connaître à la traite des personnes. De ceux qui ont répondu avoir entendu parler de cette problématique, 31% des hommes et 17% des femmes ont affirmé être « quelque peu informés » ou « informé » sur la traite des personnes (Voir Figure 12). Comme montré dans la Figure 13, le top trois des sources d'information sur la traite était par ordre d'importance : des amis ou des proches, la radio et les dirigeants de la communauté. La télévision, la documentation écrite et l'internet étaient cités bien moins souvent comme sources d'information sur la traite des personnes.

Figure 12 : Connaissances Relatives à la Traite des Personnes : Ventilées par Sexe

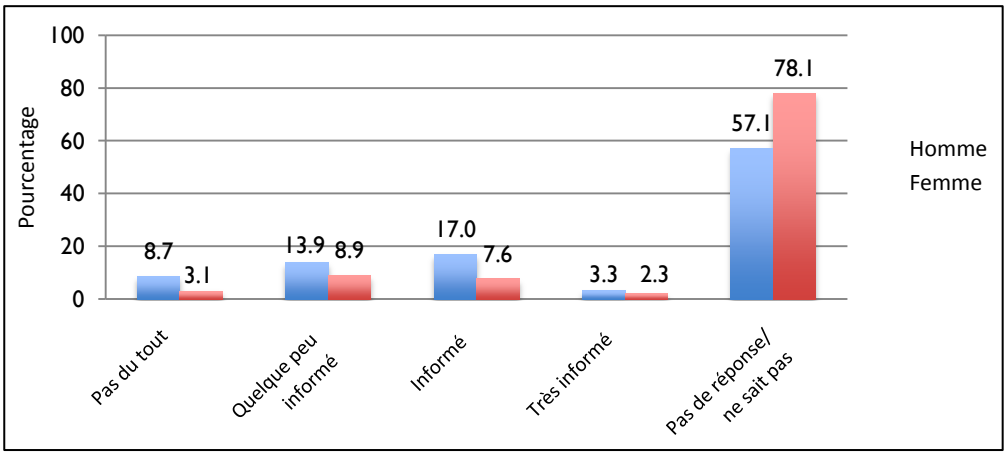

Figure 13 : Sources d'Information sur la Traite des Personnes

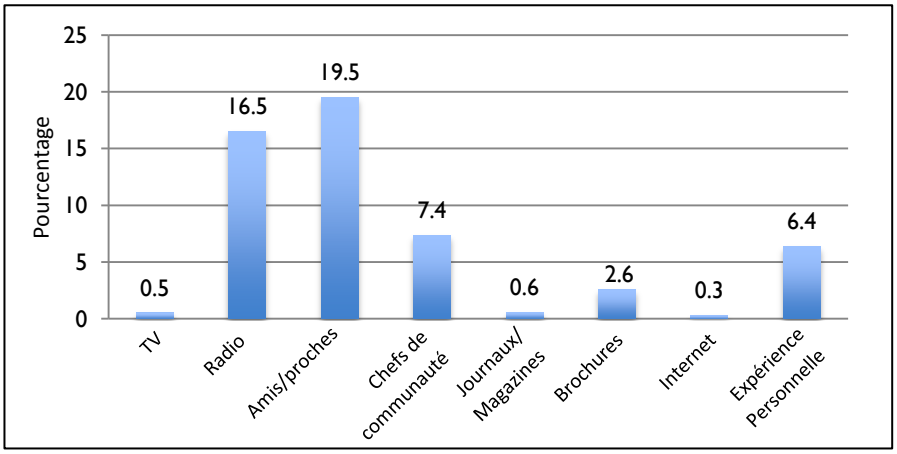

Des modèles similaires ont été remarqués pour les questions relatives au trafic sexuel. Une majorité d'hommes (57,6%) et de femmes (72,3%) a encore affirmé n'avoir jamais entendu parler de cette problématique. De ceux qui ont déclaré en avoir entendu parler, un pourcentage très large a encore affirmé ne pas avoir de réponse ou ne rien connaître à la problématique malgré qu'ils en aient entendu parler. Comme avec la traite des personnes, la plupart des sondés ont déclaré avoir été informé sur le trafic sexuel par la radio ou des amis et des proches (Voir Figure 15). La troisième source d'information la plus répandue était cependant cité comme « expérience personnelle ». On a demandé à ceux ayant affirmé qu'ils connaissaient quelque chose à propos de la traite des personnes de la définir. La plupart du temps les participants ont défini la traite des personnes comme étant « de l'esclavage » ou avoir été forcé à travailler contre son gré. De la même façon, on a demandé à ceux qui avaient affirmé avoir des connaissances sur le trafic sexuel de le définir. La plupart du temps, les sondés ont affirmé que le trafic sexuel était « forcer quelqu'un à avoir des relations sexuelles contre son gré ». Ces réponses démontrent un manque général de connaissances sur la différence entre les actes de viol et violence sexuelle et la traite des personnes.

Figure 14 : Connaissances sur le Trafic Sexuel : Ventilées par Sexe

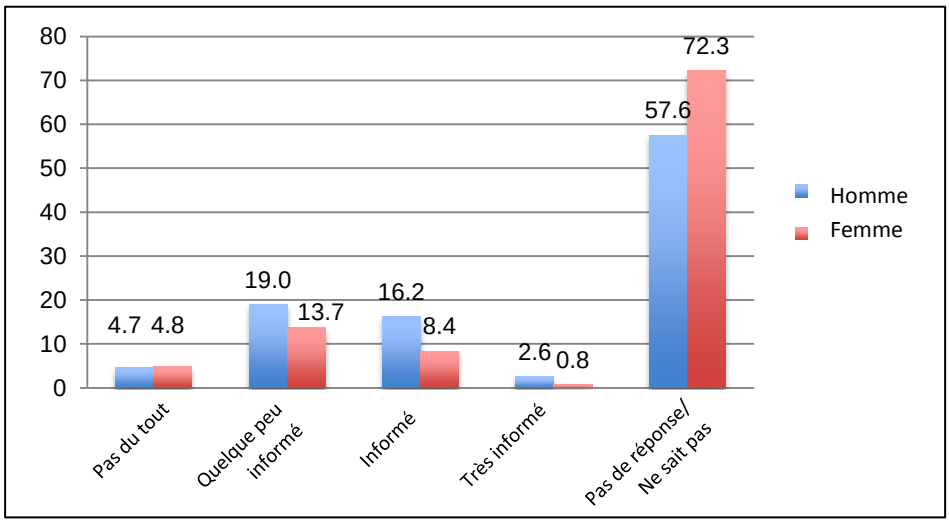

Figure 15 : Sources d'Information sur le Trafic Sexuel

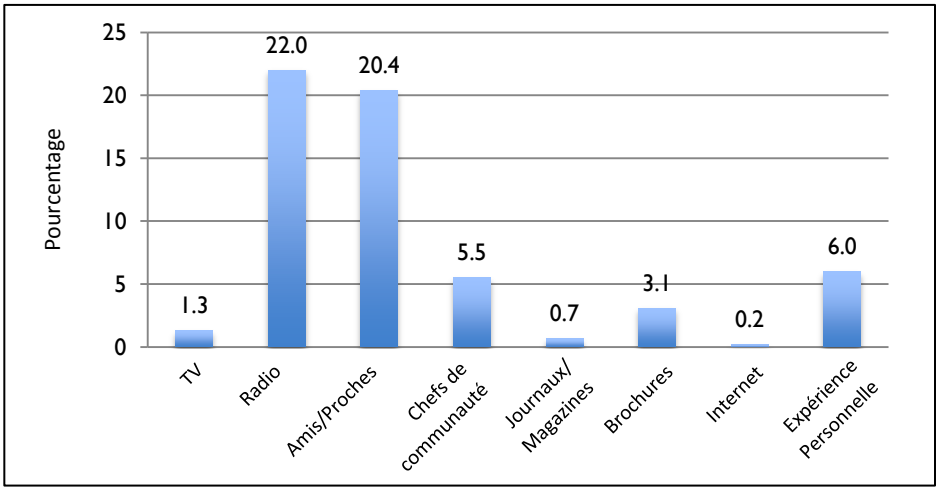

ACCES A L'INFORMATION

L'évaluation a cherché à explorer les différentes façons que les gens travaillant dans les sites d'exploitation minière artisanale avaient d'être en mesure ou pas d'accéder à des informations essentielles sur leur emploi, la sécurité et les lois et régulations concernant leur travail. En particulier, les hommes et les femmes ont noté leur niveau d'information sur les lois gouvernementales concernant l'exploitation minière artisanale plutôt bas sur une échelle de 0 (pas informé) à 3 (très informé). Plus de la moitié des femmes (68%) et 46% des hommes ont affirmé qu'ils n'étaient « pas informés » sur les lois gouvernementales concernant l'exploitation minière artisanale. Le niveau de connaissances auto-évalué sur les prix de marché des minéraux était plus élevé pour les deux sexes. Trois-quarts des hommes ont dit qu'ils étaient « quelque peu informés » ou « informés » sur les prix des minéraux. Cependant, encore plus de la moitié des femmes et 23% des hommes affirmaient qu'ils n'étaient « pas informés » sur les prix des minéraux.

Quand on a demandé aux participants leurs sources d'information sur les lois relatives à l'exploitation minière, ils ont indiqué que la radio (27,1%) était la source la plus importante, suivie par la famille (23,0%) et enfin le Service [gouvernemental] d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining (SAESSCAM) (20,0%). Le rôle attribué du SAESSCAM est de servir de bureau de services techniques au Ministère des Mines. La tâche du bureau est de venir en aide aux mineurs artisanaux, assister à la création de coopératives minières et de collecter correctement les impôts relatifs à l'exploitation minière artisanale.

Au regard de sa mission, il est encourageant de voir le SAESSCAM mentionné comme une des sources principales d'information relatives aux lois sur l'exploitation minière artisanale. Cependant, quand les données sont ventilées par sexe, les femmes dépendent beaucoup plus de leurs amis et famille pour obtenir des informations, et seulement 10% ont affirmé recevoir des informations de la part de la SAESSCAM. La SAESSCAM n'a pas été mentionnée comme source principale d'informations sur les prix des minéraux. A la place, les personnes interrogées ont déclaré que les amis et la famille (31,2%), d'autres mineurs (29,8%) et la radio (11,3%) étaient leurs principales sources d'information.

Ces résultats attestent de la nécessité de renforcer l'impact de la SAESSCAM en liaison avec le soutien aux mineurs, en les aidant à comprendre les lois, les politiques et les pratiques pour les aider à adopter des pratiques d'exploitation minière artisanales plus sécuritaires et plus productives. Plus spécifiquement, le faible niveau d'emploi des femmes à des activités lucratives et leur faible implication avec la SAESSCAM en général confirment le besoin pour ce bureau d'interagir avec les femmes de façon plus appropriée et efficace.

La moitié des sondés de sexe masculin et seulement 25% des femmes ont déclaré avoir accès à un téléphone portable (OR 3,2, $p<0,001$). Quand on leur a demandé de noter l'accès à l'information sur les évènements locaux sur une échelle de 0 à 3 (0 étant vraiment mauvais, 3 étant vraiment bon), 68% des femmes et 35% des hommes ont affirmé avoir un accès « mauvais » ou « très mauvais » à l'information. Il y avait des différences significatives entre les réponses des hommes et des femmes à travers les catégories. De même, presque la moitié des femmes ont affirmé ne « jamais » écouter la radio, comparé à seulement 25% des hommes. Une fois de plus, ceci était statistiquement significatif.

VIII. ENGAGEMENT CIVIQUE

On a interrogé les personnes de l'enquête sur leur participation aux organisations communautaires. Les coopératives d'exploitation minière sont apparues comme étant de puissantes actrices dans les villes minières. Dans les zones où elles étaient actives, l'adhésion est souvent obligatoire pour les mineurs qui veulent travailler dans les mines artisanales, et ces organisations peuvent exercer une influence considérable, notamment sur les dirigeants traditionnels. [24]

En revanche, les « associations » sont moins formelles que les organisations qui prennent la forme de réseaux de personnes qui se rencontrent périodiquement et entreprennent des activités, à l'inverse des ONG officielles qui ont souvent un budget défini. Les associations sont souvent formées par des groupes (par exemple de veuves, de jeunes, de transporteurs) qui sentent qu'ils sont tenus à la marge du processus politique et tentent de s'organise pour y remédier. Malgré des tentatives pour s'organiser, les membres d'associations expriment souvent un sentiment d'exclusion et de privation des droits civiques de la part des structures de pouvoir locales.[25]

Cette réalité est supportée dans l'étude par les données relatives à la participation civique. Ceux les plus susceptibles d'être membres de n'importe quel groupe communautaire (incluant les coopératives, les associations, les clubs religieux ou culturels, ou les groupes d'épargne et de prêt) étaient ceux avec le plus de pouvoir. Soixante-douze pourcents des comptoirs, la moitié des chefs d'équipe d'exploitation minière et 25% des mineurs étaient membres de groupes communautaires. Par contraste, moins de 20% des potiers, des vendeurs d'aliments et des travailleurs sexuels ont déclaré adhérer à des organisations communautaires. Un quart des hommes a déclaré être membre d'une quelconque organisation communautaire en comparaison avec 17% de femmes (OR 1,91, $p<0,001$).

Quand on fait attention aux types d'organisations avec lesquelles les personnes sont impliquées, on constate de nouveau des distinctions entre ceux directement impliqués dans l'exploitation minière et ceux dans des rôles de support. Les mineurs, les chefs d'équipe d'exploitation minière et les comptoirs ont déclaré être membres de coopératives d'exploitation minière et d'associations de travailleurs, tandis que peu de personnes dans des métiers plus marginalisés ont déclaré faire partie de ces groupes.

Cela vaut la peine de remarquer que presque aucun sondé n'a déclaré faire partie des programmes d'épargne et de prêt (13 sondés, soit 0,9% de l'échantillon). Cependant, ce type d'engagement pourrait avoir un rôle notable dans la venue en aide aux personnes pour couvrir leurs coûts face à la variabilité de la production minière et aux fluctuations du salaire. Les groupes d'épargne et de prêt pourraient aussi offrir une piste sécurisée et non-abusive pour la gestion de l'argent.

---

[24] Une étude qualitative antérieure dans les villes minières menée par Kelly et al. a montré que « Les autorités locales, les coopératives d'exploitation minière et les groupes armés étaient tous considérés comme faisant partie du même système établi. Les participants ont exprimé une perception commune des économies politiques locales comme étant gangrénées par la corruption et le népotisme. » Des mineurs de Nyabibwe ont décrit cela en détail. Comme l'a remarqué un homme dans un focus groupe : « Le fonctionnement des coopératives tient du secret, il y a beaucoup de réunions organisées où ils n'invitent pas les gens, nous ne savons pas comment cela fonctionne réellement de l'intérieur. » Kelly, Jocelyn T.D. (2014). "The Mine is Our Farmland." *Resources Policy*. Vol. 40: 100-108.
[25] *Ibid.*

EXPERIENCES AVEC LES MENACES SECURITAIRES

On a demandé aux participants s'ils avaient rencontré au cours de l'an passé l'une des menaces sécuritaires suivantes : vol à main armé ; vol sans armes ; agression armée ; et subornation ou corruption. Les sondés pouvaient choisir autant d'options que nécessaires. Les résultats ont été analysés en utilisant une régression logistique à deux variables pour étudier les différences entre les expériences des hommes et des femmes.

Le type de menace sécuritaire le plus courant vécu par les personnes interrogées au cours de l'an passé était le vol à main armée, avec environs deux tiers des hommes et des femmes ayant vécu cette situation. Environs une femme sur quatre et un homme sur cinq a déclaré un vol sans armes au cours de l'an passé (Voir Figure 16). Le type le plus courant de menace après le vol à main armé était la subornation ou la corruption.

Figure 16 : Types de Menaces Sécuritaires Vécues au Cours de l'An Passé : Ventilées par Sexe

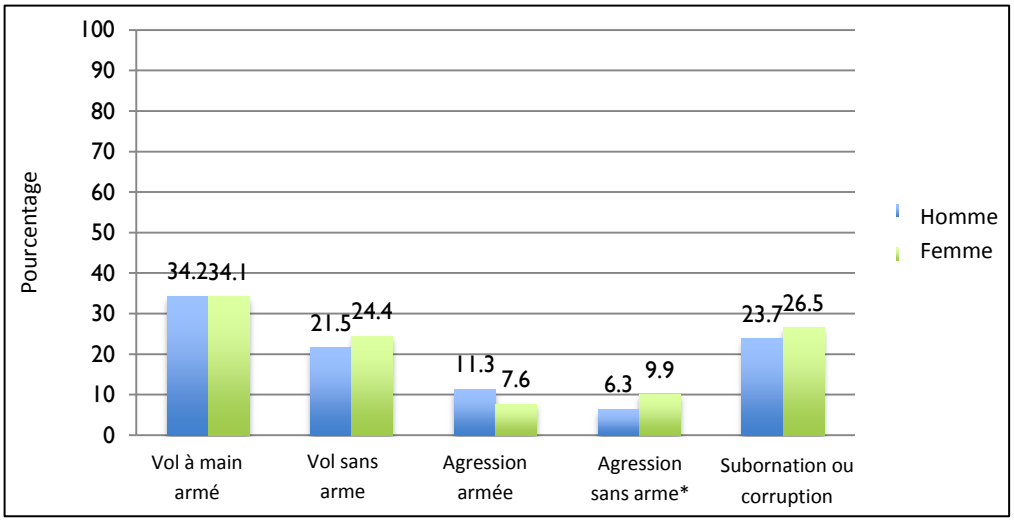

Curieusement, comme indiqué dans la Figure 17, ceux travaillant sur des sites non contrôlés par des groupes armés ont systématiquement déclaré subir plus de menaces sécuritaires que ceux sur des sites contrôlés par des groupes armés. Une explication possible serait qu'avoir un seul groupe contrôlant un site d'exploitation minière prévient un certain nombre de prédation par d'autres groupes armés, alors que les sites « sans conflit » seraient plus vulnérables à de la prédation épisodique par nombre de différents acteurs armés.

Figure 17 : Expériences de Menaces Multiples : Ventilées par Site « En Conflit » vs « Sans Conflit »

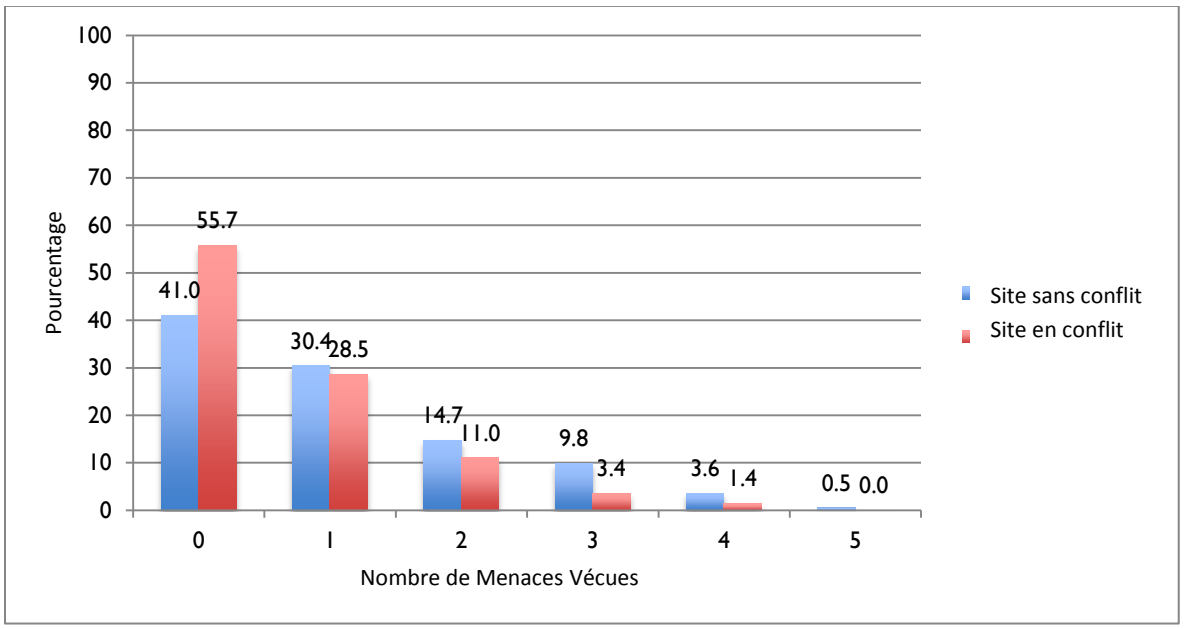

Les hommes et les femmes ont émis des points de vue divergents sur qui garantit la sécurité dans la communauté. Quarante pourcents des hommes ont affirmé qu'ils pensaient que la police garantissait la sécurité dans la communauté, suivi par la communauté elle-même (15,7%) ; personne (13,7%) ; et l'Armée Nationale (12,7%) (Voir Figure 18). Par net contraste, les femmes étaient beaucoup moins susceptibles de déclarer que la police garantissait la sécurité (24,7%), et plus susceptibles d'affirmer que « personne » ne garantissait la sécurité dans la communauté (20 ,6%), suggérant une plus grande perception de l'insécurité parmi les femmes. Aucune sondée de sexe féminin n'a affirmé avoir déjà été associée avec un groupe armé dans le passé, et seulement 3,3% des hommes ont déclaré avoir fait partie d'un groupe armé dans le passé.

Figure 18 : Perception des Garants de la Sécurité au Sein de la Communauté : Ventilée par Sexe

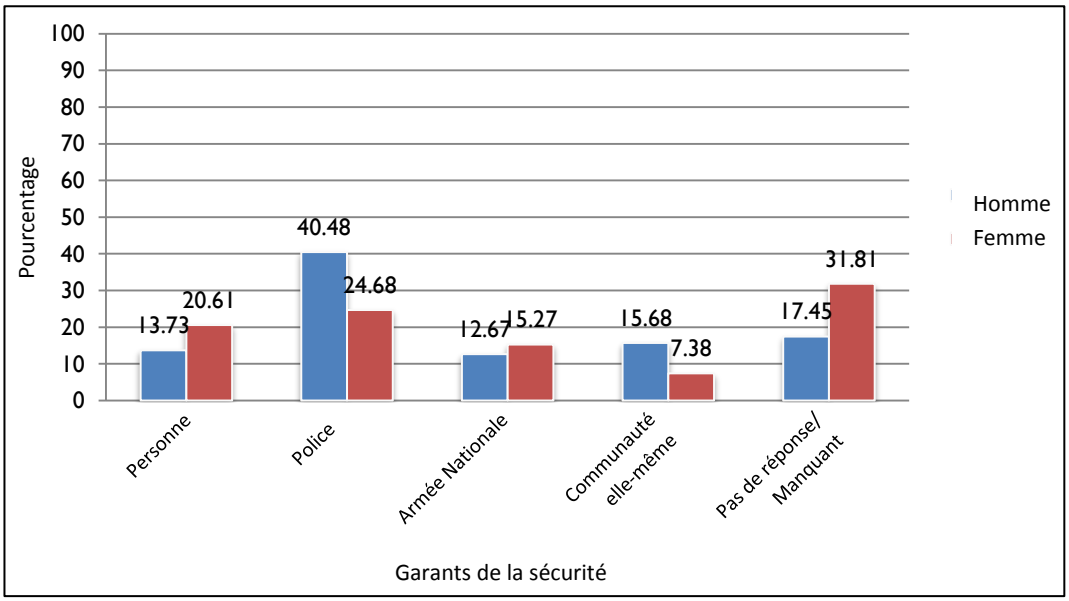

CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUES

La moitié des participants de sexe masculin a déclaré boire de l'alcool tous les jours, et un sur dix a déclaré consommer des drogues tous les jours (Voir Figures 19 et 20). Alors que les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de déclarer la consommation d'alcool et de drogues, un cinquième des femmes a également déclaré consommer de l'alcool tous les jours et 3% ont déclaré consommer des drogues tous les jours. A noter que ceux déclarant n'importe quelle consommation d'alcool ou de drogues étaient plus susceptibles de déclarer une consommation journalière plutôt qu'une consommation plus ponctuelle. Ces modèles suggèrent que ceux qui consomment de l'alcool et des drogues le font à des niveaux élevés.

Figure 19 : Consommation d'Alcool Auto-évaluée : Ventilée par Sexe

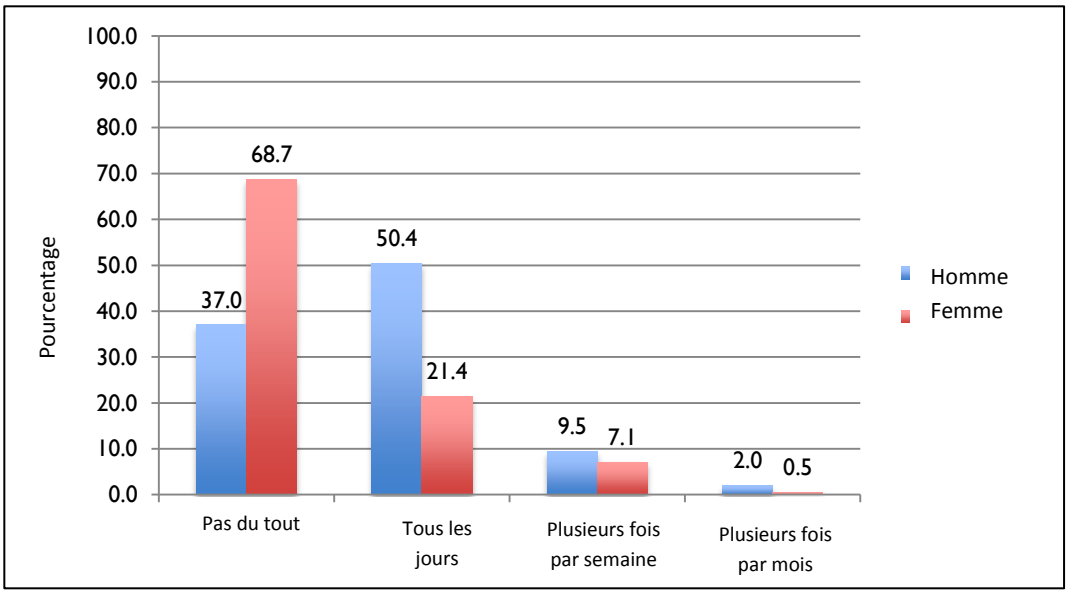

Figure 20 : Consommation de Drogues Auto-évaluée : Ventilée par Sexe

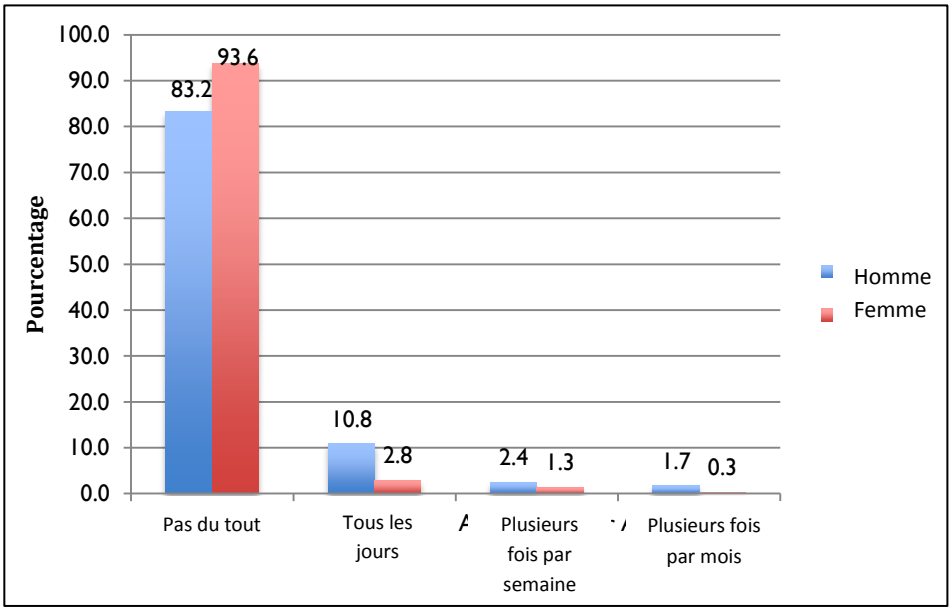

FRAIS RELATIFS A L'EXPLOITATION MINIERE

On a posé une série de questions aux sondés concernant les frais qu'ils payaient pour être autorisé à se livrer à du travail sur les sites d'exploitation minière. Cette section de l'enquête conçue pour évaluer les formes moins visibles d'extorsion et d'exploitation s'est appuyée sur une étude qualitative décrivant un système complexe et alambiqué de taxes exigées par une multitude d'acteurs dans les villes minière. On a questionné les sondés sur le montant et la fréquence des frais exigés pour avoir accès aux matériaux, aux sites, à l'équipement, pour emprunter les routes et pour obtenir le droit de se livrer au commerce. Certains frais, tel que payer pour obtenir l'accès à une galerie, étaient propres à ceux accomplissant physiquement l'extraction des minéraux. D'autres frais, tel que payer pour avoir le droit d'emprunter les routes, pouvaient s'appliquer à toutes les personnes dans les villes minières, y compris ceux dans des rôles de support.

Le Tableau 19 fournit une liste de la fréquence de paiement des frais par les participants. Les types les plus répandus de frais étaient ceux pour les outils et l'équipement, pour une licence d'exploitation minière et pour se déplacer sur les routes. Les frais pour les outils et autres équipements étaient le plus souvent payés aux négociants, tandis que les frais de licence étaient le plus souvent payés aux propriétaires de concessions et à l'administration d'exploitation minière locale. Ventilés par profession, la moitié des mineurs, des propriétaires de mines et des comptoirs ont décrit payer pour une licence d'exploitation minière – un indice de la formalisation croissante du secteur de l'exploitation minière artisanale.

Tableau 19 : Frais Relatifs à l'Exploitation Minière

Type de Frais	Sondés Affirmant Avoir Payé de Frais	
	Fréquence	Pourcentage
Frais pour outils ou équipement	654	45,8%
Frais pour licence minière	475	33,2%
Taxe pour emprunter les routes autour de l'exploitation minière	360	24,2%
Taxe pour obtenir l'accès au travail sur le site d'exploitation minière	304	20,3%
Taxe pour obtenir l'accès à une galerie ou à un site d'excavation	230	16,0%
Frais d'adhésion à une coopérative	151	10,7%
Frais pour acheter des minéraux	137	10,0%
Frais pour vendre des minéraux	80	5,6%

Si payer pour des licences d'exploitation minière et des outils peut être considéré comme des coûts justifiés relatifs au travail, les taxes pour emprunter les routes sont une forme illégale de taxation. Dans une étude qualitative antérieure, ceci a été décrit comme un moyen pour les groupes armés d'exercer un contrôle sur les villes minières. En faveur de cette interprétation, les personnes interrogées ont affirmé que, dans un peu moins de la moitié des cas, c'était l'Armée Nationale congolaise qui prélevait ces taxes. Dans un quart des cas, les taxes étaient payées à un négociant. Etonnamment peut-être, il n'y avait pas de différence significative dans le nombre de fois où les taxes étaient exigées, ou dans le montant payé entre les sites en conflit et sans conflit. Ceci suggère que l'Armée Nationale et d'autres acteurs exercerait un contrôle sur les zones d'exploitation minière en taxant les déplacements sur les routes que le site soit considéré sous contrôle armé ou non.

Dans les entretiens qualitatifs, les sondés ont souligné qu'il était difficile de faire la différence entre les taxes et les frais légaux et officiels par rapport aux pots-de-vin et aux paiements illégaux et officieux. Comme un mineur de Mukungwe l'a constaté : « *Il y a beaucoup de taxes ; au point que nous ne savons plus différencier les vraies des fausses… C'est pourquoi nous voulons que l'état rende la justice et règle nos conflits, [après] je pense que les choses pourraient bien marcher.* » Le témoignage qualitatif met l'accent non seulement sur la confusion relative au paiement des frais et des taxes, mais aussi sur les différences en termes de connaissances entre les personnes d'un même site, suggérant une mise en œuvre inégale des efforts éducatifs. Une négociante provenant également de Mukungwe a raconté : « *Oui –des personnes dans la société civile et qui sont impliquées dans le secteur de l'exploitation minière, ils nous disent ce qui devrait être fait et ce qui ne doit pas être fait ; quelles taxes on doit payer, et celles qu'on ne doit pas payer. Ils nous disent où aller en cas de problèmes…* » Cependant, à Bushushu, un autre participant a simplement remarqué : « *Personne ne vient nous informer. Nous ne savons rien en rapport avec l'exploitation des minéraux.* »

Les frais pour obtenir l'accès au travail dans les villes minières étaient aussi une « taxe » informelle intéressante à étudier.[26] En ventilant par profession, nous constatons qu'on ne demandait que très rarement à certains types de personnes –comme les porteurs, laveurs et vendeurs d'aliment– de payer pour travailler sur les sites d'exploitation minière (moins de 20% déclaraient payer ces frais). Par contre, un tiers de ceux directement impliqués dans l'exploitation minière –mineurs, chefs d'équipe d'exploitation minière et négociants– ont affirmé payer ces taxes. La moitié de ces taxes étaient payés aux propriétaires de concessions. Les autres collectant ces taxes comprenaient la police, les dirigeants traditionnels, l'Armée Nationale et le bureau des mines. En particulier, près de 60% des travailleurs sexuels ont affirmé qu'ils avaient eu à payer des frais pour obtenir l'accès à l'emploi dans l'exploitation minière –un taux qui était presque deux fois plus élevé que n'importe quelle autre profession. Près de la moitié de ces frais étaient payés au propriétaire de concession minière. Les 40% restant de ces frais étaient payés à la police, aux dirigeants traditionnels, aux fonctionnaires ou aux dirigeants administratifs. Ces résultats suggèrent que les structures de pouvoir traditionnelles et locales sont impliquées dans la taxation de ces frais auprès de femmes qui viennent chercher de l'emploi dans les villes minières. Bien que l'enquête n'établit pas directement que ces dirigeants savaient que les femmes se livraient à du travail sexuel, il est frappant qu'une faible proportion de vendeurs d'aliments paie rarement ces frais (17%) en comparaison avec les travailleuses sexuelles (58%). Cela suggère que les dirigeants sont au courant de la pratique de la prostitution, ont une idée de qui s'y livre et trouve des moyens d'en tirer profit.

Pour étudier le montant total que les individus dépensent en frais au cours d'une année, tous les frais ont été rapportés à un moment annuel (par exemple, les frais mensuels ont été multipliés par 12 pour obtenir une estimation annuelle). Le montant annuel des frais a ensuite été divisé par le revenu annuel pour estimer le pourcentage du salaire gagné qui était affecté au paiement de frais. S'il s'agit d'une estimation grossière, en raison du biais de mémoire et des fluctuations des frais exigés et du revenu, cela donne l'une des première estimations du montant total des frais que quelqu'un travaillant dans les villes minières paierait. Les frais qui étaient des données aberrantes et les ordres de magnitude plus large que les autres ont été présumés être des erreurs de saisie de données et retirés de l'analyse –ceci n'a pas impacté les résultats généraux relatifs aux frais.

L'histogramme ci-dessous, Figure 21, indique le montant des frais payés annuellement en fonction du revenu annuel. Plus de 80% de l'échantillon a payé des frais représentant moins de 10% de leur salaire annuel. Le pourcentage moyen de salaire annuel dépensé en frais était de 6,7% pour les hommes et 1,6% pour les femmes. Les mineurs dépensent une part significativement plus grande de leur revenu (une moyenne de 8,%

[26] Exception : une femme enceinte est interdite d'effectuer du travail physique difficile par le code de l'exploitation minière congolais.

du revenu dépensé en frais) comparé à ceux ayant d'autres professions (2,9%) du revenu dépensé en frais) (p<0,001). La proportion du salaire annuel dépensé en frais étaient plus que deux fois plus dans les sites en conflit par rapport aux sites sans conflits (9,7% du revenu vs 4,4% du revenu) (p<0,001).

Figure 21 : Montant des Frais en Pourcentage du Revenu Annuel

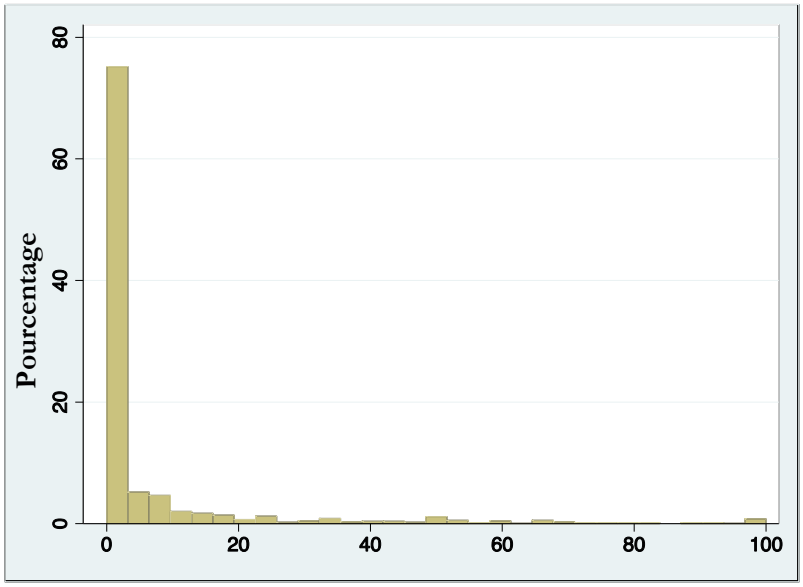

CONFLITS ET RESOLUTION DE CONFLIT

L'exploitation minière artisanale est sujette aux conflits sur l'accès aux terrains, la propriété des minéraux et les prix entre autres choses. Les conflits interpersonnels peuvent être exacerbés par les tensions liées aux quantités fluctuantes de production de minéraux et à la consommation d'alcool et de drogues.

Les personnes interviewées dans l'enquête qualitative ont mis en exergue ces difficultés. Un négociant de Mukungwe l'a décrit : « *Peut-il exister un endroit où il n'y pas de conflits ? Avant toute chose, c'est à propos de l'argent. Ou à propos de l'or. Les conflits existent. Beaucoup trop de conflits des mineurs entre eux, avant tout ; entre les femmes là-bas ; une femme qui part d'une maison pour aller se prostituer aura des problèmes avec son mari ; entre les patrons et les mineurs…* »[27] Une personne interrogée à Bushushu a fait écho à beaucoup de ces sentiments et a décrit une solution potentielle : « *Ici, à Bushushu, nous disons qu'il y a des gens qui ont des problèmes partout…si un mineur boit de l'alcool fort, il peut faire dieu sait quoi d'autre. Dans le cas où il y a un conflit entre deux mineurs, le propriétaire de l'exploitation minière les convoque. La personne qui avait tort doit payer une petite amende.* »

En dépit de ces tensions largement admises, seulement 20% des personnes interrogées ont affirmé avoir été impliquées dans quelque type de conflit que ce soit au cours de l'an passé. On a demandé à ceux qui ont déclaré avoir été impliqué dans un conflit dans combien de conflits ils sont été impliqués et quelle était la nature du désaccord. Presque la moitié des sondées (42%) ont dit qu'ils n'avaient eu qu'un seul conflit, un tiers a déclaré deux conflits et juste au-dessous de d'un tiers des personnes a déclaré entre 3 et 6 conflits.

[27] Mineur, Mukungwe

Certains types de professions ont semblé plus propices aux conflits que d'autres. Les acheteurs locaux et les négociants, les personnes dans des métiers de support de l'exploitation minière et les travailleurs sexuels ont déclaré des taux de conflit plus élevés que d'autres (Voir Tableau 20). Environs 30% des personnes exerçant ces professions ont déclaré avoir été impliquées dans un conflit au cours de l'an passé, en comparaison avec 12 à 25% pour les autres professions. Il n'y avait ni différence significative dans les chances qu'avaient les femmes et les hommes de déclarer avoir eu un conflit au cours de l'an passé, ni dans leur chance d'avoir déclaré qu'ils estimaient qu'ils avaient eu une juste résolution de leur désagrément.

Tableau 20 : Fréquence et Pourcentage des Conflits par Métier dans l'Exploitation Minière

Profession	Nombre exerçant la Profession	Fréquence (Oui)	Pourcentage (Oui)
Prostituée	62	21	33,9%
Acheteur de minéraux locaux/Négociant	30	10	33,3%
Métier de support de l'exploitation minière	148	43	29,1%
Chef d'une équipe d'exploitation minière	64	16	25,0%
Laveur	76	15	19,7%
Creuseur	747	144	19,3%
Comptoir	11	2	18,2%
Porteur	54	9	16,7%
Métier non liés à l'exploitation minière	19	3	15,8%
Vendeur	257	33	12,8%
Total	**1468**	**296**	**20,2%**

Trois quarts des personnes interrogées ont affirmé qu'elles estimaient que leur querelle a été résolue équitablement –ce qui suggère l'efficacité des mécanismes de résolution de conflit communautaires. Quand on leur a demandé qui a résolu leur conflit, un tiers des personnes a répondu qu'il s'agissait de la police locale et un tiers qu'il s'agissait du chef de la mine (Voir Figure 22). Les données qualitatives ont fourni un aperçu de certains mécanismes de résolution de conflit ; ils prennent souvent la forme d'une médiation de la part d'une personne en position de pouvoir et du paiement d'une petite somme ou de la remise de biens de la part du parti jugé en tort. Un mineur de Bushushu décrit ceci en disant : « *Nous appelons les personnes qui se disputent, nous les écoutons, puis nous essayons de les réconcilier. Nous cherchons également à savoir qui a raison et à lui dire qu'il a raison, et pour celui qui a tort, nous demandons le paiement d'une amende pour clore la dispute. Mais s'il dit qu'il n'a rien à donner, nous l'emmenons dans la galerie minière d'un PDG et l'argent qu'on est supposé lui donner pour son travail est utilisé pour clore la dispute…* »[28] Une personne interviewée au Katanga a également mentionné que des associations de différentes sortes de travailleurs peuvent également être chargées de résoudre des conflits entre les personnes d'une même profession : « *Chaque type de travail a une organisation appelée "mutualité". En cas de problème, ils se réunissent et cherche une solution.* »

[28] Mineur, Bushushu

Figure 22 : Si tu As un Conflit, Auprès de Qui Est-ce que Tu Peux le Résoudre ?

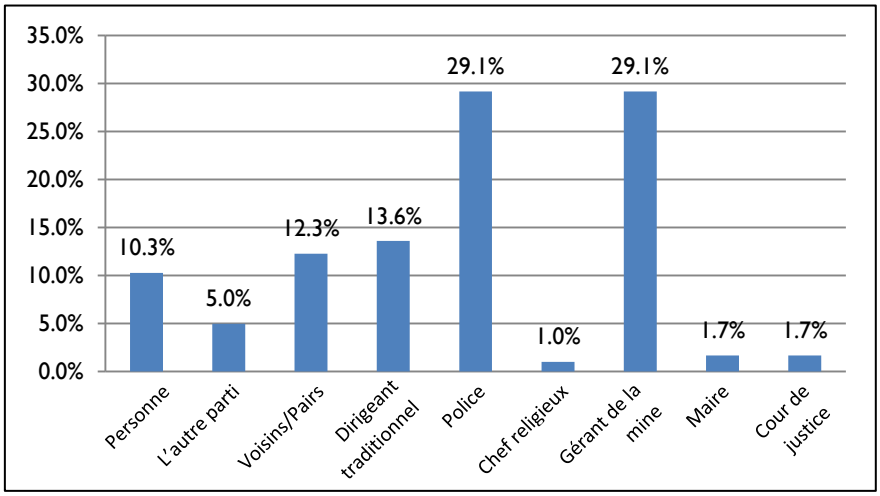

PRIORITES

Finalement, on a demandé aux personnes interrogées dans l'enquête quelles étaient leurs principales priorités et préoccupations. Dans l'ensemble, les sondés ont affirmé qu'avoir de l'argent était leur principale préoccupation. En combinant avec les réponses sur les préoccupations concernant l'emploi, cela représentait 37,7%. Les préoccupations concernant l'hébergement, l'alimentation et l'éducation faisaient partie de l'autre top 5 des priorités (Voir Tableau 21).

Tableau 21 : Priorités des Personnes Interrogées

Priorité	Fréquence	Pourcentage
Argent	277	19,8%
Hébergement	246	17,6%
Travail / Emploi	243	17,4%
Alimentation	231	16,5%
Education	135	9,7%
Sécurité	117	8,4%
Routes	51	3,7%
Terres	41	2,9%
Santé	40	2,9%
Eau et Installations sanitaires	11	0,8%
Electricité	5	0,4%
Total	**1397**	**100%**

Dans l'enquête qualitative, les personnes interrogées ont également fourni des renseignements sur les changements qu'elles aimeraient voir le plus dans leurs communautés. Il y avait également un appel unanime à l'état pour apporter de l'ordre, de la loi et de la régulation dans les villes d'exploitation minière artisanale. Les sondés du Sud-Kivu ont demandé une meilleure régulation et implication gouvernementales, tandis que les sondés du Katanga ont demandé la mise à disposition de meilleurs infrastructures et soutien techniques de la

part de l'état. Un certain nombre de personnes a décrit les villes minières comme des lieux de chaos ou de désordre et était catégorique sur la nécessité pour le gouvernement d'y remédier. Une personne de Mukungwe l'a expliqué : « *Je souhaite que l'état soit présent. Si l'état était présent, nous n'aurions pas un tel désordre. Il devrait y avoir des lois pour gouverner les creuseurs, il devrait y avoir des lois édictées pour s'assurer que les sites d'exploitation minières sont gérés… Dans un premier temps, l'état doit s'impliquer pour que les mineurs soient instruits et informés, pour que les femmes soient formées…* »

Une autre personne interrogée de sexe féminin a décrit les villes minières comme « *un état dans l'état* ». Elle a poursuivi en disant qu'ils payaient des taxes sans aucune preuve de paiement et sans savoir où l'argent allait. Elle a remarqué : « *Nous voulons que l'état prenne en main son pouvoir… nous ignorons les lois ici. Je voudrais que l'état assume sa responsabilité pour contrôler le secteur minier…* »

Au Katanga, il y a eu des appels à fournir de meilleurs équipements et un meilleur soutien technique pour les mineurs, sous la forme d'outils, d'expertise et de soutien technique. A la fois au Sud-Kivu et au Katanga, il y a eu des appels pour de meilleures infrastructures qui apporteraient une qualité de vie basique aux villes minières : cela comprenait la construction de routes, d'hôpitaux, d'écoles et l'offre de services basiques tels que l'eau et l'électricité.

IX. CONCLUSIONS

Même s'il est important de reconnaître les nombreuses difficultés à mesurer la traite des personnes et les limitations des données explorées ici, cette évaluation représente une tentative unique de mesurer systématiquement les cas de traite dans l'industrie de l'exploitation minière artisanale à l'est de la RDC. L'étude a été conçue pour fournir un échantillon représentatif de ces individus qui travaillent dans l'industrie de l'exploitation minière sur les territoires Kalehe, Walungu, Mwenga, Kalemie et Nyunzu. De par l'absence de chiffres plus précis sur les populations, nous ne pouvons pas être complètement certains de la généralisation des résultats ; pourtant, les conclusions présentées ici sont le produit d'une approche systématique dans la sélection des sites et des personnes interrogées.

Les conclusions présentées dans cette évaluation bouleversent deux idées reçues. Premièrement, bien que cette évaluation trouve des preuves de traite, les recherches montrent des niveaux de TDP moins élevés que ceux qui sont communément admis. Ceci ne doit cependant pas minimiser les défis qui existent dans les communautés minières de l'est de la RDC ; les données suggèrent plutôt que d'autres formes d'abus sont plus courantes que la traite. Les gens travaillant dans les villes minières vivent incontestablement dans un paysage complexe de situations de vulnérabilité où l'exploitation est considérable. Ceci inclut la prédation de la part d'acteurs politiques puissants, comprenant les agences d'état, l'armée nationale et d'autres groupes armés. Le travail des enfants est très répandu tout comme l'exploitation sexuelle des femmes, même s'ils ne prennent pas toujours la forme de trafic. Le peu de place accordée à la participation politique et à l'organisation du travail, particulièrement pour ceux en bas de l'échelle dans l'exploitation minière, signifie que les gens ont peu de chances de s'organiser et de prôner de meilleures conditions de travail. Du point de vue de la population, confronter ces obstacles plus complexes et peut-être plus subtils pourrait avoir le pouvoir de répondre à des besoins plus grands et d'avoir un impact plus large qu'une approche plus restrictive basée sur le trafic sexuel et le trafic de main d'œuvre.

Deuxièmement, il est communément admis qu'un conflit est la principale source de la traite. Il est certain que le conflit sur plusieurs décennies à l'est de la RDC a déstabilisé les vies individuelles ainsi que les structures sociales, politiques et économiques de manière profonde et complexe. La région dans son ensemble a été profondément affectée par les conséquences du conflit et de la violence passée et présente qu'elle continue de subir. Toutefois, ces résultats ne révèlent pas des différences marquées dans le type et le niveau d'abus entre les sites « en conflit » vs « sans conflit » dans les contextes du Sud-Kivu et du Nord-Katanga examinés dans ce projet. Tandis que certains abus peuvent être directement attribués à des groupes armés, l'évaluation montre que la grande majorité des auteurs d'abus, tels que la violence sexuelle, l'extorsion de frais et le travail forcé, étaient des patrons d'exploitation minière, des fonctionnaires ou d'autres acteurs civils. Ces résultats montrent le besoin d'établir des normes socio-culturelles, des attitudes et des structures de pouvoir en temps de paix, et de promouvoir l'engagement civique dans la reconstruction du secteur de l'exploitation minière plutôt que de se focaliser exclusivement sur les abus des groupes armés.

Le type de minéraux extraits ne semble pas influencer les modèles de risque pour le trafic de main d'œuvre, cependant nous observons une plus grande occurrence de violences sexuelles dans les mines de cassitérite.

Basés sur les définitions opérationnalisées dans cette évaluation, les résultats indiquent que 5,2% des personnes interrogées sont ou ont été victimes de la traite, et 17,0% présentent des facteurs de risque d'être victime de la traite. Le Tableau 22 attire l'attention sur les différentes formes de la traite des personnes telles qu'identifiées dans l'évaluation. L'étude a trouvé que les facteurs de risque du trafic de main d'œuvre avaient tendance à être concentrés sur certains territoires (e.g. Mwenga) et certains sites. Les personnes interrogées

qui ont travaillé sur le site pour une longue période, dormi dans la mine, emprunté de l'argent et sont mineurs sont toutes susceptibles de présenter des facteurs de risque de devenir victimes.

Tableau 22 : Définitions et Mesures de la Traite des Personnes

Catégorie de la Traite des Personnes n=1,522	Fréquence Homme	Fréquence Femme	Fréquence Totale	Pourcentage Total
Trafic de Main d'oeuvre				
Sondés affirmant avoir été forcés à travailler dans les mines ou amenés dans l'industrie minière par la force, la fraude ou la coercition, et ayant aussi affirmé ne pas se sentir libre de quitter leur emploi dans la mine	44	12	56	3,7%
Servitude pour Dettes				
Sondés affirmant ne pas être capables d'acquitter les dettes qu'ils ont contractées, et rapportant avoir été retenus contre leur gré, ou ne pas être capables de quitter la mine à cause de dettes	32	7	39	2,6%
Trafic Sexuel				
Sondés affirmant avoir subi un mariage forcé	0	5	5	0,3%
Sondés affirmant être des travailleurs sexuels de métier et ne pas se sentir libre de quitter leur emploi	0	3	3	0,2%
Trafic Sexuel des Enfants				
Sondés affirmant être des travailleurs sexuels de métier et ayant moins de 18 ans	0	6	6	0,4%
Trafic du Travail des Enfants				
Sondés de moins de 18 ans affirmant ne pas se sentir libre de quitter leur emploi dans les mines	0	1	1	0,1%
Nombre Total Estimé de Personnes Victimes de la Traite : 102 (6,7%)*				

** Le nombre total de personnes victimes de la traite n'est pas une somme directe de chaque catégorie car certaines personnes correspondent à plusieurs définitions de la traite.*

Tableau 23 : Cas de Traite des Personnes par Territoire

Territoire	N'A Pas Eté Victime		A Eté Victime		Total	
	n	Pourcentage	n	Pourcentage	n	Pourcentage
Mwenga	540	90,9%	54	9,1%	594	100%
Nyunzu	189	98,4%	3	1,6%	192	100%
Walungu	458	94,1%	29	6,0%	487	100%
Kalehe	135	93,8%	9	6,3%	144	100%
Kalemie	98	93,3%	7	6,7%	105	100%
Total	**1420**	**93,3%**	**102**	**6,7%**	**1522**	**100%**

Nous avons trouvé seulement une faible occurrence de trafic sexuel, affinée par les cas de mariage forcé, l'incapacité perçue à arrêter le travail sexuel, ou le travail sexuel avant l'âge de 18 ans. Toutefois, l'enquête

montre qu'une grande proportion (31,1%) des personnes de sexe féminin sondées rapporte échanger du sexe contre de l'argent. Cette population est clairement vulnérable à l'exploitation, comme le prouvent les taux élevés de violence sexuelle, d'échange de sexe contre l'accès au travail, à la nourriture et à la protection, et les montants élevés que les travailleurs sexuels affirment verser à la fois aux concessionnaires miniers et aux autorités gouvernementales.

Le trafic des mineurs et des enfants représente une préoccupation prioritaire. Les mineurs sont plus susceptibles que les adultes d'être victime de la traite, et 11 des 49 mineurs interrogés (22,4%) sont considérés comme victimes du trafic de main d'œuvre. Par ailleurs, la législation de la RDC et les normes internationales imposent que les enfants de moins de 18 ans ne devraient pas se livrer à du travail physique périlleux comme celui des mines ; pourtant, 39 des 49 mineurs de l'étude (79,6%) se livraient à un tel travail. Enfin, en soustrayant la durée que les adultes de 18 à 25 ans affirment avoir travaillé dans les mines, nous estimons que 44,2% de ces adultes ont travaillé comme mineurs quand ils avaient moins de 18 ans.

L'étude identifie seulement un petit nombre d'individus qui représentaient des cas incontestables de servitude pour dettes, incapable de payer leurs prêts ou de quitter les communautés minières. Pourtant, au regard du degré élevé d'emprunts, de la relation asymétrique entre le prêteur et l'emprunteur, de la pratique répandue de l'utilisation du travail pour rembourser ses dettes et du haut degré d'informalité des prêts (i.e. absence de documentation ou de taux d'intérêt clairs), il est évident qu'il y a un fort potentiel pour l'exploitation via la pratique du prêt. L'absence d'associations d'épargne ou d'autres mécanismes de prêt formel dans les communautés minières étudiées ne laisse aux individus travaillant dans les mines que très peu d'options pour emprunter de l'argent en sécurité.

L'évaluation trouve également un nombre de facteurs de risques et de vulnérabilité relatifs à des pratiques d'exploitation. Les résultats de l'enquête soulignent les faibles niveaux de connaissances sur les lois et les politiques dans les zones minières et une méconnaissance générale des droits et protections dus à deux qui travaillent dans l'industrie minière artisanale. Les femmes en particulier ont un accès très limité à l'information ; elles déclarent avoir un accès moindre aux téléphones portables et messages radios que les hommes. La consommation d'alcool et de drogues est considérable : 50,4% des hommes déclarent boire quotidiennement et 10,8% des hommes déclarent consommer des drogues quotidiennement. Les sondés doivent également jongler avec une variété de frais dont la légalité est fréquemment mise en doute. Sachant que c'est une estimation, nous calculons qu'en moyenne les hommes paieraient 6,7% de leur salaire annuel en frais pour des choses telles que des matériaux, des sites, des équipements, pour emprunter les routes et pour obtenir l'accès au travail. Par ailleurs, de nombreux sondés font face à des menaces sécuritaires. En résumé, bien que le cas de traite des personnes, d'après les définitions opérationnalisées de cette étude, sont apparus moins nombreux que ce à quoi on s'attendait, l'existence prouvée de forts niveaux de vulnérabilité à la traite des personnes justifie les futures interventions d'USAID dans la zone.

X. RECOMMENDATIONS

Sur la base des définitions opérationnelles de cette évaluation, les résultats indiquent que 6,7% des participants de l'enquête sont ou ont été victimes de la traite. Alors que l'objectif de enquête cette était d'étudier spécifiquement l'étendue et la nature de la traite des personnes dans les villes minières, les résultats de l'enquête ont mis en lumière un paysage complexe d'abus qui, même s'ils ne se qualifient pas tous comme de la traite, méritent de l'attention. Ces derniers comprennent : l'exploitation sexuelle, les taxes abusives exigées par les autorités ; les niveaux élevés de travail des enfants ; et la mise à l'écart du processus politique. En élargissant le champs des recommandations pour s'occuper des facteurs de risque d'être victime de la traite ainsi que de l'impact de la traite et d'autres formes d'abus, nous pensons que ces recommandations auront un impact plus large. Cependant, cela vaut la peine de remarquer que ce projet n'a pas entrepris d'examiner toutes les formes possibles d'abus à l'intérieur des villes minières, et par conséquent, les recommandations ci-dessous, bien qu'elles ne seront pas seulement focalisées sur la traite, sont concentrées sur les données qui ont été collectées tout au long de l'enquête. Un rapport séparé a été préparé avec des recommandations détaillées spécifiquement adressées à l'USAID. Les suivantes sont des propositions plus générales de mesures qui pourraient être adoptées par le gouvernement, les donateurs, la société civile, le secteur privé et autres pour remédier aux problématiques mises en exergue dans ce projet.

Accroître la connaissance des lois sur l'exploitation minière, la traite des personnes et les violations des droits de l'homme pour améliorer les conditions, l'identification et le signalement de l'exploitation.

1. Promouvoir l'engagement civique et la connaissance des droits, des lois et des responsabilités du gouvernement à travers l'engagement communautaire, les messages radio et un meilleur rayonnement de la SAESSCAM et du Ministère des Mines dans les sites locaux.
2. Encourager les associations de femmes comme un moyen de créer des conditions de travail plus équitables et de pallier à l'asymétrie d'informations dans les villes minières.
3. Travailler avec la SAESSCAM, les coopératives d'exploitation minière et des organisations de la société civile pour mettre en place des systèmes pour signaler des abus et s'assurer que les coopératives minières protègent et promeuvent les droits des mineurs.

Promouvoir la stabilité financière et atténuer les pratiques de prêt qui relèvent de l'exploitation.

4. Encourager l'épargne et les prêts au niveau communautaire et les programmes de microfinance pour se prémunir contre les pratiques de prêt qui relèvent de l'exploitation et promouvoir la cohésion communautaire.
5. Encourager les pratiques de prêt formalisées et qui ne relèvent pas de l'exploitation.
6. Promouvoir la sécurité alimentaire dans les villes minières à travers la diversification des revenus, le contrôle du prix des aliments, l'amélioration des infrastructures et la production agricole commune.
7. Standardiser les frais pour l'équipement d'exploitation minière, incluant l'achat et la location des équipements en rapport avec l'exploitation minière.

Renforcer les mécanismes formels et informels du domaine judiciaire.

8. Tirer parti des organisations communautaires pour identifier, signaler et s'occuper des cas potentiels de traite des personnes.

9. Encourager les mécanismes judiciaires et policiers des villes minières à remédier aux pratiques qui relèvent de l'exploitation.

Encourager les actions au niveau national qui peuvent remédier à la traite des personnes.

10. Incorporer des mesures contre la traite des personnes dans les procédures de certification « sans conflit ».

Bâti à partir d'un important travail de recherche préexistant, ce projet a tenté de combler les lacunes laissées par une richesse d'études qualitatives. Néanmoins, il reste plusieurs domaines pour lesquels de futures recherches seraient informatives. Premièrement, cette évaluation a été limitée aux sites miniers du Sud-Kivu et du Katanga. Ces résultats ne sont par conséquent pas généralisables au reste du pays ou à d'autres provinces d'exploitation minière intensive. Des études similaires pourraient être conduites dans ces autres provinces, notamment le Nord-Kivu, où l'exploitation minière artisanale est très répandue et les abus ont été très largement signalés. Il y a aussi la nécessité d'une évaluation nationale représentative de la traite des personnes en général.

Des recherches complémentaires pourraient également être menées pour mettre en lumière les processus et les voies qui conduisent les personnes à des situations relevant de l'exploitation. Cette recherche pourrait prendre la forme d'une étude qualitative ou d'une enquête avec des personnes qui ont été identifiées comme présentant un « risque » d'être victime de la traite des personnes. Enquêter sur la chaîne de valeur, les processus de traçabilité et de certification impliqués dans le commerce de l'exploitation minière sous l'angle de la traite des personnes pourrait aussi dévoiler les moyens d'assurer un transport et des pratiques d'échange et de transport équitables autour de l'exploitation minière artisanale.

Toutefois, de manière encore plus importante, il y a une nécessité d'effectuer plus de recherches sur quels types d'interventions programmées contribueraient à réduire la vulnérabilité des personnes à devenir victime de la traite. Le développement d'actions programmatiques conçues pour s'occuper des préoccupations soulevées dans cette évaluation pourrait et devrait être conduit avec une évaluation d'impact à l'esprit, ce qui permettrait à USAID et à d'autres acteurs de comprendre quelles approches sont les plus efficientes pour réduire à la fois la vulnérabilité et le nombre de victimes.

Annex A. SCOPE OF WORK

Sexual and Labor Trafficking & Human Rights Assessment in Select Mining Communities of the DRC

Assessment Plan

USAID
Limited Internal Distribution

January 14, 2014

This publication was produced as a part of the United States Agency for International Development's Center of Excellence on Democracy, Human Rights, and Governance Learning Agenda. It was prepared by Jocelyn Kelly (Social Impact and Harvard Humanitarian Initiative), Daniel Sabet (Social Impact), Patrick Vinck (Social Impact and Harvard Humanitarian Initiative), Jordan Fulp (Social Impact) and Natasha Greenberg (Human Rights Program Specialist, USAID).

Table of Contents

Acronyms 2
Introduction 3
Background 3
Purpose of the Assessment 6
Social Impact – USAID Scoping Trip 6
Proposed Assessment Methodology 12
Evaluation Team 18
Annex I: List of Individuals / Organizations Consulted 20

Acronyms

AG	Armed Groups
ASSODIP	Association for the Development of Peasant Initiatives
BGR	Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe (Federal Institute for Geosciences and Natural Resources, Germany)
CREDDHO	Center for Research on the Environment, Democracy, and Human Rights
C-TIP	Countering Trafficking in Persons
CU	Columbia University in the City of New York
DRC	Democratic Republic of Congo
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FDLR	Forces Démocratiques de Libération Du Rwanda
HHI	Harvard Humanitarian Initiative
IPIS	International Peace Information Service
IRC	International Rescue Committee
IRD	International Relief and Development
IRED	**Institut en Recherches et Evaluations pour le Development**
JMP	Joint Monitoring Programme
MONUSCO	United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo
NGO	Non-governmental Organization
SAESSCAM	Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining
SI	Social Impact
USAID	Unites States Agency for International Development
WMC	World Mining Company

Introduction

This document outlines a research agenda for an empirical assessment of the nature and scale of labor and sex trafficking of men women, and children in target mining communities in the Democratic Republic of Congo (DRC) under the Evaluating Democracy, Human Rights and Governance Effectiveness - Impact Evaluations (EDGE-IE) contract. The "Sexual and Labor Trafficking & Human Rights Assessment of Select Mining Communities in DRC" will evaluate and distinguish among the types of trafficking in persons along the supply chains of four conflict minerals-gold, cassiterite, coltan and tungsten. For each mineral, the study will explore the influence of local and regional cultural, socio-economic and political/security conditions on the levels and types of Trafficking in Persons (TIP). The evaluation will also differentiate between the nature and scale of trafficking in the mining areas of conflict-prone eastern DRC and other provinces not experiencing conflict.

The data collected for the assessment study will be used to identify programmatic recommendations for USAID interventions as well as recommend evaluation activities and research questions related to the proposed programmatic interventions.

Background

Trafficking in persons is a global crime that involves the recruitment, transportation, transfer, harboring, or receipt of persons through the use of force, fraud, or coercion for the purposes of exploitation. A modern form of slavery, human trafficking constitutes a violation of human rights in which victims are deprived of their humanity and basic freedom. TIP can involve either sex or labor exploitation, or both. Trafficking victimizes millions of women, children, and men worldwide and yet is mainly hidden from public view.[29]

In its 2012 TIP Report, the U.S. Government ranks the DRC on Tier 3, a position it has held since 2010 when it dropped down from the Tier 2 Watch List. The DRC is a source and destination country for men, women, and children subjected to forced labor and sex trafficking. The majority of this trafficking is internal, and much of it is perpetrated by armed groups and criminal elements of government forces in the country's unstable eastern provinces. Nonetheless, incidents of trafficking occur throughout all 11 provinces.

The 2012 TIP report cites the problem of unlicensed Congolese artisanal miners (namely men and boys) being exploited in situations of debt bondage by businessmen and supply dealers from whom they acquire cash advances, tools, food, and other provisions at inflated prices, and to whom they must sell the mined minerals at prices below the market value. It also highlights that Congolese women and girls are forcibly prostituted in markets and mining areas by loosely organized networks, gangs, and brothel operators.

In September 2010, President Kabila banned artisanal mining in North and South Kivu and Maniema provinces. The ban was lifted in March 2011 after a multi-stakeholder set of engagements were concluded to reform the eastern DRC mining sector. Implementing the reforms will require time. At the same time, in April 2011, U.S. end-user companies covered by the Dodd-Frank Act initiated actions of curtailing Central African imports which led to a *de facto* embargo. In the interim, the ban and subsequent military reorganization have increased volatility in the control of mining sites. Illegal exports

[29] For more information about the definition of trafficking, go to USAID's Counter-Trafficking in Persons Field Guide

have continued, including gold, which is much easier to smuggle and helps to finance armed groups and criminal activities by members of the Armed Forces of the Democratic Republic of Congo (FARDC).

In addition, the outbreak of what became known as the "M23 Rebellion"[30] in February 2012, by Rwandan-linked elements of the FARDC centered in North Kivu, strongly underscored the insecurity of this region and its interrelationship with the illegal exploitation of minerals and other economic racketeering by both Congolese and foreign armed groups (AG) and criminal elements of the FARDC. Some analyses of the motivation for the rebellion assert that Rwandan-linked elements within the FARDC and AGs are attempting to re-assert their economic role in minerals trading and other economic activities in North and South Kivu provinces. As the FARDC has concentrated on fighting the rebels in North Kivu, an increased level of attacks by domestic AGs has broken out in areas of the Kivus from which the FARDC has withdrawn or is weakened. Often these areas include sources of minerals.

According to the 2012 TIP report, armed groups (such as Democratic Forces for the Liberation of Rwanda, known by its acronym FDLR, and the FARDC) in North Kivu, South Kivu, and Katanga Provinces routinely used threats and coercion to force men and children to mine for minerals, turn over their mineral production, pay illegal "taxes," or carry looted goods from mining villages. There are reports that the military's control of the mines intensified during the Government's ban on mining, and that some FARDC elements increased their use of forced labor in the mines, a charge repeatedly denied by the FARDC.

In addition to suffering from conditions of forced labor, artisanal miners face threats to their health and personal safety caused by poor working conditions in the mines. Working in unregulated mines without proper equipment and poor ventilation, these miners endure landslides, cave-ins of shafts and other hazards. Miners suffer a host of medical conditions (including eye injuries, conjunctivitis, bronchitis, tuberculosis, asthma, diarrhea, fractures, tetanus, and spinal cord injuries— among others).

Despite these exacting conditions, hundreds of thousands, and possibly millions[31] of artisanal miners and their families rely on mining for their livelihood. Driven by extreme poverty with limited economic alternatives, these miners accept extreme working conditions. The environment is further complicated by poor governance, poor regulatory oversight, and widespread corruption. Conditions are highly conducive to labor and sexual trafficking.

Many reports suggest that labor, sex, and conflict related trafficking is a common feature in the DRC. Human rights abuses--including sexual and labor trafficking of adults and children--in mining communities in both conflict-affected eastern DRC and throughout the country are widely cited by international human rights organizations, such as Free the Slaves, Enough, and Global Witness, as well as Congolese organizations, such as the Center for Research on the Environment, Democracy, and Human Rights (CREDDHO) and the Association for the Development of Peasant Initiatives (ASSODIP). For example, a recent study in South Kivu found that a large majority of civilians in the artisanal mining sector are victims of trafficking.[32]

---

[30] M23 refers to the March 23, 2009 peace and re-integration agreement among armed groups, including the former rebels also linked with Rwanda in 2008 and 2009, and the GDRC.
[31] Some experts estimate between 2 to 3 million Congolese throughout the country may work in artisanal mining on a regular basis.
[32] Communication about Free the Slave forthcoming report

These assertions are echoed by other international actors, including the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, the Security Council's Group of Experts on the DRC, UNICEF, and the United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO). For example, a UN report suggests widespread coerced labor in mines controlled by armed forces, which illegally exploit, tax, and trade minerals.[33]

The nature and extent of trafficking varies across these reports. This is perhaps to be expected, as the study of trafficking in the region is complicated by numerous definitional and measurement challenges. For example, the nature of trafficking appears to vary by the type of work, producing differences across labor trafficking in DRC's artisanal mines, sexual trafficking, and conflict-related trafficking. Furthermore, often at issue is the degree to which exploitation is driving principally by coercion or whether economic hardship pushes people into exploitive situations. Studies by Free the Slaves, for example, have found evidence of coercion by mine 'owners', traders, money lenders, brothel owners, and even parents.[34] Furthermore, the nature of trafficking and how we understand trafficking differs for minors *vis a vis* adults, as child labor and forced recruitment into sex, mining, and armed conflict are frequently cited concerns.[35]

Purpose of the Assessment

Despite numerous case studies on trafficking in the region, systematic empirical evidence does not exist regarding the type and scale of these human rights abuses. Many of the assertions cited by domestic and international groups are based on anecdotal evidence and/or non-quantitative surveys that seek out specific instances of TIP. Despite the important body of work aimed at documenting the issues of trafficking in the artisanal mining sector, the established narrative is undermined by a lack of clarity on definitions, methodological limitations, and the absence of scientifically valid data on the prevalence, patterns, and causes of trafficking. It is therefore difficult to identify which types of interventions are most needed, and what the most pivotal points of entry are for programming to combat TIP. This study will collect population based information that will be used to analyze how prevalent different forms are, and whether prevalence rates vary depending on factors such as presence of armed groups, proximity to cities, etc.

This assessment therefore seeks to fulfill the need for an empirical inquiry using quantitative research methods such as randomized surveys to determine the nature and scale of the problem. The data collected from the assessment activities will be used to develop recommendations for USAID, the government of DRC, NGOs and the broader international community of ways to develop programming to combat TIP in the artisanal mining areas. The development of tools to measure the scope of human trafficking in artisanal mining in the eastern DRC will also be useful in enabling measurement of progress towards mitigating TIP and the assessment report will include recommendations of ways to create impact evaluations of suggested programs.

Social Impact – USAID Scoping Trip

---

[33] UN Security Council, Final Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2009/603, New York, November 23, 2009.
[34] Free the Slaves. Findings of Slavery Linked with Mineral Extraction in Eastern DRC. Washington, DC, July, 2010. http://www.endingslavery.com/celworx/DRC/docs/FTS_DRC_Findings--July_2010.pdf; Free the Slaves. 2013. Forthcoming report South Kivu.
[35] *Ibid.*

Sexual and Labor Trafficking and Human Rights Assessment in DRC Mining Communities

Between March 18th and 29th, 2013 the DRC C-TIP mission including Patrick Vinck (consultant), Patrice Howard (SI) and Natasha Greenberg (USAID) travelled to the Democratic Republic of Congo (DRC). The objective of the mission was to gather the information necessary to articulate an assessment strategy for an empirical study of the nature, scale and scope of forced labor and sex trafficking associated with artisanal mining of four minerals in eastern DRC.[36] The mission was in Kinshasa (5 days) and Bukavu (5 days). The mission interacted with key actors in both locations. These included representatives of key UN agencies, donors, local and international non-governmental organizations, and representatives of the national and provincial government (see Annex I). One field visit to a mining site occurred during this scoping trip, which included interviews with miners, representatives of miners' cooperatives, traders, and local authorities.

Common Themes from Preliminary Interviews[37]

The scoping trip research activities resulted in the following tentative conclusions, which provide the foundation for this draft assessment plan.

I. Extreme poverty, the lack of alternative livelihood opportunities, and on-going insecurity lead a high proportion of civilians to engage in artisanal mining related activities.[38] Working and living conditions at or near mining sites are rudimentary with no or little access to services, including education and healthcare. However, artisanal mining-related activities are generally perceived as the only livelihood option that generates readily available cash income. Agriculture suffers from low productivity, insecurity, which reduces access to fields and carries the potential of harvest loss, and inadequate access to storage facilities, transportation, and markets.

II. Within this context, many observers contend that individuals involved in artisanal mining-related activities tend to join the sector willingly, driven primarily by the economic conditions. According to the information received during the scoping trip meetings, there was *not* a widespread belief that individuals are tricked, coerced, or otherwise forced into *entering* work in the artisanal mining sector or its surrounding economy. Miners reportedly have some flexibility in moving to different mining sites, but debt may hinder this freedom of movement. Those who work as artisanal miners or in commercial activities near the mines may also lack the resources needed to relocate. The strong imbalance between labor demand and supply reportedly results in abuses of power among those having control over access to land, job opportunities, and credit. The lack of education of artisanal miners is also seen as a reason they may be duped into accepting lower pay.[39] Since this information was derived from organizations working with miners and not the miners themselves, the study will work to

---

[36] The minerals of interest for this particular study include gold, Tantalum (coltan), Tin (casseterite), and Tungsten (wolframite), also referred to as the "3Ts".

[37] The interviews that took place during the scoping trip were conducted with an assurance of confidentiality (and anonymity) between the interviewers and the respondents, as stated in the interview guide that was shared and used during the mission. Therefore we cannot provide attribution or quotes for statements. The findings that are presented reflect convergence of opinions unless otherwise specified.

[38] Mining-related activities include but are not limited to digging, carrying excavated dirt, breaking stones, cleaning excavated dirt, trading minerals, trading supplies (food, equipment) with miners, and prostitution. Historically, the collapse of industrial mining and liberalization of the mining sector in the 1980's and 90's led to the bankruptcy of large companies like Gecamines, Forminieres, Sominki, Locimo. This pushed many individuals who worked there to adopt artisanal mining as an alternative livelihood, and in the absence of State proposed alternatives. Originally a marginal activity, it is now too large to easily replace, employing as many as 2.5 million workers across the country.

[39] Porters, for example, earn as little as 200 Francs (less than 50 cents) for the transport over relatively long distance of a bag of 50kg. Pay for diggers vary based on production.

obtain primary source data to test the accuracy of these perceptions. It will gather information about both whether force, fraud or coercion is used in entering the work and if workers who willingly entered have subsequently fallen under conditions of human trafficking.

III. The continued presence of armed groups throughout the territory appears to be a factor behind the exploitation of artisanal miners. In mines controlled by armed groups, artisanal miners have to give a portion of their production to these groups. Furthermore, armed groups also extract taxes on transit routes. Both of these factors can facilitate the condition of debt bondage for artisanal miners; however, informants believed that even in mines under the control of armed groups (including FARDC) individuals are generally free to leave if they wish. They also indicated that there may be violence and insecurity in and around the mines which are contested by multiple armed groups. When a single armed group has control of a mine however, security concerns may not be as acute. This study will collect information about miners' perceived security and individual mobility. It will also be able to compare trafficking and worker perceptions in conflict and non-conflict areas.

IV. Artisanal mining appears to be relatively well structured with assigned roles and functions. Mining sites may be found on private, government-owned or customary land. Regardless of the legal ownership, there is typically one person – frequently a local chief – who decides on the allocation of land to individuals who will exploit a digging site. These individuals hire crews to work non-stop on the digging site, with a typical 50%/50% repartition of the benefits. *Négociants* (traders) purchase the production, often through advance purchase / credit agreement and sell it to purchasing center *('comptoir').* However, the risks and benefits along this chain are not clear. Only the ultimate buyers at major purchasing centers seem to generate large benefits by purchasing from *négociants* at a low price.

V. Debt and credits rule economic relations between individuals, often leading to debt bondage. Access to credit is also a source of international fraud.
Artisanal mining requires investment up-front to secure a digging site, explore the mining site for the presence of minerals and obtain equipment, even if it is rudimentary. Based on the educational level of the miners and lack of detailed information on location of minerals, there is the feeling that these investments are made with little or no systematic analysis of the potential revenue that a site could generate. Credits are generally contracted from traders ('*négociants*') by the owner of a digging site. At the same time, artisanal miners contract credit (often from the owner of the digging site) to cover their consumption needs during the preliminary phase of the mineral exploration, which may take weeks or months before reaching mineral deposits. Artisanal miners are often illiterate and lack numeracy skills needed to fully understand the terms of the loan and the possibility of being able to repay it. Once the credit grows large enough to be impossible or unlikely to be repaid, a form of debt bondage is established between the lender and the borrower, with the borrower potentially losing guarantees such as a home plot and/or being forced to continue working until the debt is paid. The risk of debt bondage is high because of the uncertainty around the cash flow that will be generated by any given digging site, because of high interest rates, and because the debt holders have a vested interest in offering the lowest possible purchasing price for the minerals obtained by the borrower (buyer's market).

In addition, there are other taxes and fees that have to be paid, such as a portion of production to the chief, to military groups, and to SAESSCAM (representatives of the Ministry of Mines). Artisanal miners often must purchase consumption goods or services with credit or a portion of their production. The risk of debt bondage is further compounded by the high cost of living in the mining areas, which are not typically close to cities (food may be 3-4 times more expensive near mining sites). Finally the absence of financial services, such as access to microcredit or a system for savings, hinders artisanal miners' ability to build the resources needed to be independent from lenders. Several informants also mentioned the lack of availability of credit locally as one of the drivers for the involvement of neighboring countries,

who are willing to provide loans. The study will delve further into these issues to get specific information on personal borrowing practices, interest rates, etc... to determine how many of those surveyed are experiencing debt bondage.

VI. Corruption and the lack of political will to address is believed to contribute to the impoverishment and exploitation of artisanal miners. Miners are made further vulnerable by the illegal character of their activity. State institutions, such as the Ministry of Mines and their local agents receive no or very minimal formal salaries. They, in turn, implement various parallel taxes or force overpayment for necessary licenses and fees that reduce the profit margin across the supply chain, and create uncertainty. Police can also be paid off to arrest individuals without due process, increasing the likelihood that an individual will be in a position of debt bondage. The survey instruments and structured interviews to be used in this study are intended to capture the amount of taxes and fees paid by those surveyed relative to their income stream.

VII. Women engage in a range of activities related to artisanal mining, with prostitution being frequently reported either as the sole activity or as an additional source of income. Sexual violence may be present, driven by abuse of power among those with access to job opportunities. Pregnant women are not allowed to conduct artisanal mining work, but due to superstition and a misinterpretation of the law, this has translated into women more generally being banned from digging work. Instead, women engage most frequently in peripheral, low-wage activities like breaking stones, and in the small trade of food supply to miners. Informants included those who conducted research on female employment around mining sites. They estimate that due to the low and variable nature of the pay, women often turn to prostitution to sustain themselves and their family. They expressed that although sex workers sometimes have a degree of informal organization, in general most did not believe that women in the mining areas were being systematically coerced into commercial sex. Informants did mention cases of women being forced to have sex with individuals in order to gain the right to work in and around mining sites. Interviews also revealed the presence of consensual relationships between men and women in which a woman agrees to provide cooking, cleaning, and sexual services to a miner, in exchange for a share of his mineral production. Considering the fact that it is difficult for an outsider to know whether a woman has been forced into prostitution and based on the information from sources such as the TIP report and the Free the Slaves studies, the information from these informants may not tell the whole story of what the women in the mining areas are experiencing. The study will therefore pose questions to attempt to get more information on the prevalence of forced prostitution, sexual violence and forced marriage in the artisanal mining areas.

VIII. Children continue to be employed in artisanal mining, working for extremely low wages. Respondents reported that child labor remains a problem in artisanal mining. There are several reasons for this, including exploitation and coercion, a lack of economic alternatives, low knowledge of the risks and conditions; and even lower levels of social capital. In addition, children may seek out work in and around mines under the guidance of parents who are also involved in mining and cannot afford to take care of them. Considering the prevailing poverty, the opportunity cost of attending school (when it is available) is often too high compared to engaging in cash-generating activity. Some informants describe artisanal mining as the only alternative to children joining armed groups. However, some children reportedly do attend school and work in the mines after school and on holidays. The study will be useful in gaining more specific insight into child labor in the mines.

IX. Many of the interviewees believed that interventions to improve the supply chain had led to improvements; however, interventions might have also led to a decrease in miner's incomes. The process of validating mines as 'conflict-free' is based on a limited set of indicators

including the absence of violence and the absence of armed groups, the absence of child workers, the presence of SAESSCAM workers, and the presence of licensed traders, among other principles.[40] Minerals sourced from such mines undergo a bagging and tagging process to enforce traceability. Some actors (see fn. 14) indicated that the validation and traceability measures have contributed to the reduction of child labor and possibly the most egregious forms of trafficking, along with potentially reducing the illegal trade and exportation of minerals. However, artisanal miners indicated that the process has only institutionalized a legalized system of appropriation by which various government actors, including SAESSCAM, who provide little to no services, prey on miners.[41] In addition, at least in Bukavu, South Kivu, the traceability system has effectively created a monopoly as only one purchasing center *(comptoir)* is licensed to purchase minerals--the World Mining Company (WMC). The result is reportedly a decrease of the price offered to '*négociants'* by up to 25% compared to 3-4 years ago (although the market value of the minerals may also have affected prices). Finally, interventions such as the Dodd Frank legislation are believed to have had the effect of lowering the production of minerals, and are therefore perceived as having a negative impact on incomes and livelihoods. Although it is difficult to assess, at least one informant indicated that a parallel market for selling minerals continues to exist, offering a price equal to, if not higher than, the price paid before the passing of the Dodd Frank Act and President Kabila's 2010 ban on artisanal mining activities.

X. Membership in cooperatives is mandatory but the benefits are unclear, except perhaps for owners of mining sites. Cooperatives regroup under one organization all possible types of functions, including the *chef d'equipe* (often the owner of the mining site), *négociants*, artisanal miners, porters or processors. According to the preliminary interviews, membership appears to be paid by the *chef d'equipe* for his entire crew, with the objective of improving the role and bargaining power of artisanal miners. According to the informants however, the cooperatives do not function as such. Instead it appears that the cooperative is controlled by and works to the benefit of the top level actors (*négociants, chef d'equipe*) rather than the artisanal miners. Some informants indicated that the concept of a cooperative is foreign to these workers and that the overall lack of trust that exists in the mines undermines any ability to build effective cooperatives. The study will collect information about the coops to gain a better understanding of the structure and benefits of the government-mandated cooperative system.

XI. Conflict resolution mechanisms vary. Negotiated settlements are attempted with industrial concession owners, while local conflicts are resolved informally, generally relying on customary chiefs. Concession owners logically disapprove of artisanal mining and attempt to remove miners from their concession. However, in line with corporate social responsibility concerns, the current focus is on attempting negotiated settlements rather than turning to law enforcement. This may involve finding acceptable ways to relocate miners, but continues to be problematic. Artisanal mining is prone to conflicts over land access, ownership of minerals, and prices among other things. In some instances, miners' committees are set up to handle conflicts. The types of conflicts that prevail and how they are resolved will be explored further in the study.

Proposed Assessment Methodology

---

[40] Visits for the validation of the mines are announced. The visiting teams include representatives of MONUSCO, BGR, civil society, the title holder, PACT, the Ministry of Mines, and the police. They assess the presence of armed groups, including the FARDC, issues regarding political administration (corruption), and the presence of children and pregnant women at the mine sites. Validation should happen regularly, but the delay in approval of the list of mines deemed conflict-free by the Ministry of Mines means that the information may be outdated by the time it is published.

[41] This reflects the chronic absence of payment or underpayment of civil servants in the DRC who in turn have no other option but to 'tax' the population.

Research Questions

1. What is the nature and scale of human trafficking of men, women and children in gold, cassiterite, coltan, and tungsten mining towns in eastern Democratic Republic of the Congo (DRC)?

2. What are community attitudes and knowledge regarding trafficking?

3. Which factors contribute to the perpetration of human trafficking in mining communities, with a focus on examining: conflict vs non-conflict environments; state and non-state armed group control; type of mineral exploitation (gold, cassiterite, tungsten, coltan); and cultural, economic, political, and institutional structures.

4. What are opportunities to protect artisanal miners and local communities from human trafficking and to promote C-TIP activities?

Key indicators

Dependent variables: Self-reported, observed, and perceptive measures of different types of trafficking (e.g. debt based trafficking) and other human rights abuses experienced by men, women, and to a lesser extent children.

Independent variables: Conflict vs non-conflict environments; state and non-state armed group control environments; different kinds of mineral exploitation (gold, cassiterite, tungsten, coltan); cultural, economic, political and institutional structures; community knowledge and attitudes related to TIP; demographic characteristics.

Considering the information gained on the scoping trip, including discussions on methodological issues, and a review of the relevant reports on the topic, the following recommendations for a "Sexual and Labor Trafficking and Human Rights Assessment in DRC Mining Communities" are made:

Sampling Frame

After the scoping trip, SI and USAID decided upon six territories in Eastern DRC to constitute the sampling frame. In South Kivu, Kalehe, Walungu, and Mwenga were selected, and in North Katanga, Kalemie, Nyunzu, and Manono territories were selected.

Sampling will be based primarily on data collected by the Belgian research institute International Peace Information Service (IPIS). In November 2013, IPIS released preliminary study results of an eventual census of artisanal mining sites in Eastern Congo.[42] IPIS's data include the location of sites (with GPS coordinates), the number of mines in each site, the approximate number of miners, the presence or absence of armed groups, and the types of metals being mined.

Sample Selection

[42] Steven Spittaels and Filip Hilgert. 2013. "Analysis of the interactive map of artisanal mining areas in Eastern DR Congo." Antwerp: International Peace Information Service.

Following the verification of mines within the sampling frame, the selection of respondents for the survey will be based on a random multi-stage cluster sampling procedure of approximately sixty individuals in thirty mining sites among four key groups:

Step I: Sampling sites

Based on the IPIS data and additional prospection work, a sampling frame of active mining sites mining gold, cassiterite, coltan, and tungsten in the six territories will be developed. From this list, 30 sites will be selected. Ideally this selection will occur randomly proportionate to the concentration of mining sites in each territory and to the number of miners estimated to be working in each of the mining sites. In other words, the sampling methodology will seek to develop a representative sample of miners in the six territories. However, with a relatively small number of sampled mining sites, it is a higher priority to ensure that the sample of sites includes variation in conflict, type of metals being mined, in registration of artisanal mines, and in geographic location. Furthermore, certain randomly selected sites might either pose too great a risk to survey enumerators or require too high a cost to include in the study (e.g. a site requiring over three days of travel or two armored vehicles). As such, while our first preference is for a random sample of mining sites, some replacement or reduction in sample size might be necessary for methodological, safety, and cost reasons.

Step II: Sampling respondents

In the second step, a list of all subdivision of mining sites referred to as "carres" will be established. A minimum of two carres will be randomly selected in each selected mine.

Depending on the size of the carre, interviewers will either select the center of the carre or of randomly selected set of sub divisions of the carre as a starting point and then will undertake random geographic sampling to choose work sites (tunnels) in which to sample individuals. Geographic sampling is a form of cluster sampling used when natural geographic groupings are evident, as in the case of tunnels contained within a carre. Survey enumerators will then select individuals within the chosen tunnels using ordered lists to create systematic random sampling of those people working at the selected site – this will open the possibility of sampling women, miners, transporters and others around the site.

Interviewers will select individuals from the list to be interviewed until the total number of interviews for that site have been completed. Criteria will be developed for exceptions to these rules, such as exceptionally large digging sites or digging sites connected by tunnels. Recognizing that refusal rates may be high since time completing a survey is time lost from work, modifications to the plan for sampling respondents may be necessary. The final sampling protocol will be established after pilot testing. The evaluation team recommends use of a small incentive for participation. This could be as small as a beignet at a cost of $0.50 each, or a total of about $750 total, or could amount to a small monetary incentive. The final decision about the most appropriate type of incentive will be made after consultation with local staff.

Due to the sensitivity of some questions, the interviewers will be assigned to same-sex respondents. Thus, male interviewers will be assigned to male respondents and female interviewers will be assigned to female respondents. As part of the ethical conduct of the research, each interviewee will be given information about services available in their community to address potential medical and psychosocial needs that are highlighted during the survey response. The sample of those working in the carres are expected to include the following groups:

1. Workers at mining sites

2. Women and girls[43] (age 16 and over) involved in artisanal mining-related activities
3. Dig site owners (chefs d'équipe)[44]

In each of the carres, a team of four interviewers will conduct a minimum of 50 interviews total, though this number may have to be adjusted to account for the size of the carre. The total target sample size is 1,500 interviews, and will include anyone on the mining site, including artisanal miners, women involved in artisanal mining-related activities, chefs d'équipes and others working on artisanal mining-related activities. We will ensure that the sample consists of at least 300 women. If an adequate number of women are not identified through the random sampling procedure at the carres described above, a supplemental sampling plan which involves sampling women at their places of residence or work will be implemented to ensure at least 20% of the sample is made up of women.

Chefs d'équipes and others in higher-level positions (like négociantes) will likely represent a smaller proportion of the population present at the mining sites. While individuals in these positions will be included in the random sampling around the carres, these individuals may provide the most value in their ability to explain complex dynamics related to employment and supply chain issues. Additionally, we will conduct KIIs with women restaurant owners to capture experiences of this key group. We therefore propose 25-30 Key Informant Interviews with *négociants*, chefs d'équipes, women, and other key stakeholders in in the artisanal mining process to provide rich qualitative data to complement the survey data.

We propose a case study methodology based on a 2x2 design for the qualitative component. The thirty sampled sites will be organized in a 2x2 matrix: conflict/no conflict by regulated/non-regulated. A site will be selected from each of the four quadrants, and 7 to 8 interviews from each of the stakeholder groups mentioned about will be conducted in each of the four selected sites. Grouping the interviews around four sites will yield insights about community dynamics and provide for cross-checking of interview responses, while the matrix organization will enhance the generalizability of the findings.

Survey Instruments

Interviews will be conducted by trained interviewers using a standardized, structured questionnaire and electronic data capture. The survey will cover a wide range of issues related to human trafficking and include questions about the socio-economic and cultural dimensions associated with labor conditions in the mining sector. The final design will be based on the pilot conducted during the planning and training phases. Given the sensitive nature of many of the anticipated items in the survey instrument, the assessment team will consider various methods for eliciting truthful responses.

Survey Modules Needed to Address Research Questions

The main issues that have been mentioned in the Statement of Work (SOW) and Scoping Trip Notes include the following:

Survey Modules

- Nature and extent of human trafficking in mining towns in Eastern DRC

[43] We will include women over age 16 in our sample, pending IRB approval.
[44] For all 30 sites, a total of 300 chef d'equipes. Many of these assumptions will be resolved during the sampling frame stage of data collection.

- Community knowledge and attitudes regarding TIP (extent to which local customs tolerate trafficking in targeted mining sites, as well as the extent to which local leaders and community members view TIP as a problem.)
- Forms of armed group control
- Political and economic organization as they relate to trafficking
- Any current C-TIP activities in the area
- Supply chain dynamics as they relate to trafficking

The final content of the survey will be developed by the assessment team in a participatory manner, involving key USAID staff members as well as other UN agencies, donors working groups, international NGOs, government officials, and local actors.

A great majority of the survey questions will have pre-coded response options informed by the pre-test pilot interviews to be conducted prior to the implementation of the full study. Interviewers will be instructed to only read the response option for questions employing a scaling format (e.g., Likert scale). All other questions will have an open-ended field in which interviewers will record complete responses.

In addition to the population-based survey, structured in-depth interviews will be conducted with respondents selected for their specific role in the society (key informants). The assessment team will largely rely on the recommendations of key informants to find other individuals and organizations that would be information resources for the study.[45] These respondents will be selected using a snowball sampling approach.

The questionnaire and consent documents that will accompany the survey instruments will be initially prepared in French and English and then adapted to the local languages to ensure that the language would be appropriate for respondents with limited or no education. The team will validate the instruments' translation using independent back-translation and pilot surveys. Once the questionnaire is finalized, it will be programmed into a Personal Digital Assistant.

Anticipated risks and contingency plans
Given the political and security environment in Democratic Republic of the Congo, security risk is always a concern. Access to key stakeholders, populations and team movement in DRC may be affected. The international community will be leveraged as a well-established information and warning system, and a weekly security meeting will be held.

Evaluation Team

Co-Principal Investigator – Ms. Jocelyn Kelly is the Director of the Women in War Program for Harvard Humanitarian Initiative (HHI) where she designs and implements research projects in the Democratic Republic of the Congo. Ms. Kelly has over seven years' experience specializing in applying quantitative and qualitative research methodologies to complex health-related issues in humanitarian settings. She is highly proficient in quantitative and qualitative methods of survey design and has trained, led and managed interdisciplinary and international survey research teams in both national and international resource–poor settings. Her work in Eastern and Central Africa has focused on understanding the health needs of vulnerable populations and has included partnering with many international and local organizations to identify and conduct surveys with hard-to-reach victims of

[45] This method is respondent-driven sampling, often referred to as snowball sampling.

gender-based violence in mining communities in eastern Democratic Republic of the Congo. Ms. Kelly has also worked with the Uganda Human Rights commission to launch the first office in Africa promoting the Right to Health. After graduating with full and departmental honors from Johns Hopkins University, Ms. Kelly worked as a journalist in Mexico where she also helped conduct public health interventions in remote, indigenous areas. Prior to joining HHI, Ms. Kelly worked as an Emergency Management Specialist in Hurricane Katrina-affected areas and acted as a liaison to the FEMA Public Assistance Chief in Louisiana.

Co-Principal Investigator – Ms. Natasha Greenberg (USAID) is a Human Rights Program Specialist at USAID. Ms. Greenberg manages programs and provides technical assistance on human rights issues such as trafficking in persons, transitional justice, and protection and empowerment of women and LGBT individuals. She previously worked as a member of an interagency USAID/State Department South Sudan stabilization team, serving as the US government representative in Lakes State and reporting to the USG on peace and security issues. As a Presidential Management Fellow in the USAID Office of Women in Development (WID), Ms. Greenberg provided technical expertise and Agency representation on issues related to gender and conflict management, post-conflict reconstruction and governance. She designed and managed projects on GBV as well as women, conflict and climate change in Africa, South America and Asia. Prior to her work at USAID, Natasha was Assistant Director at Facing History and Ourselves, an NGO focused on education to prevent genocide and promote reconciliation in countries such as Rwanda, Colombia, Bosnia and South Africa. She also worked on conflict resolution and development issues with local NGOs in Uganda and Ecuador, and on the Israeli-Palestinian Negotiation Project and the development of case studies through Mercy Corps and the Harvard Program on Negotiation. She received a BS from Cornell University and a Master's degree from the Johns Hopkins School of Advanced International Studies (SAIS).

Research Advisor – Dr. Daniel Sabet (SI) Dr. Daniel Sabet is a Senior Impact Evaluation Advisor at Social Impact with more than 10 years of academic, PE, and IE research experience for a diverse group of institutions including USAID, Georgetown University, University of San Diego California, Oxford Analytica, The Asia Foundation, Tetra Tech ARD, and the Woodrow Wilson Center. His research on diverse governance challenges has led to numerous publications, including *Police Reform in Mexico* (2012, Stanford University Press) and *Nonprofits and their Networks* (2008, Arizona University Press). Sabet formerly taught and oversaw statistics education at Georgetown University's School of Foreign Service and is co-author of the book *Understanding Political Science Research Methods: The Challenge of Inference* (Routledge, 2013). Until recently, Sabet was Director of the Center for Enterprise and Society, a university based research institution in Bangladesh. While working in Bangladesh, he also conducted a mid-term impact assessment of a USAID supported civic engagement and local governance service delivery program and analyzed baseline survey data for a USAID funded community-based policing initiative. Sabet obtained his PhD in Political Science from Indiana University, and he is a former Fulbright Fellow.

Local Researcher – The local researcher will work closely with Ms. Kelly to oversee piloting, training, and data collection. The local researcher will be based in Bukavu, making travel to the data collection sites on short notice possible. Two strong potential candidates are currently being reviewed for this position.

Annexe B. MINES ET INDIVIDUS ECHANTILLONNES

Tableau B.1 : Echantillon d'enquête par Territoire, Site et Genre

Territoire	Site	Homme		Femme		Total	
		Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Kalehe	Nkwiro	18	78,3%	5	21,7%	23	100%
Kalehe	Biriki	22	91,7%	2	8,3%	24	100%
Kalehe	Kaitolea Cabangi	18	75,0%	6	25,0%	24	100%
Kalehe	Nyabibwe	54	74,0%	19	26,0%	73	100%
Kalemie	Afrika	17	70,8%	7	29,2%	24	100%
Kalemie	Mutuka Munene	16	66,7%	8	33,3%	24	100%
Kalemie	Muzarau	17	70,8%	7	29,2%	24	100%
Kalemie	Matete	18	69,2%	8	30,8%	26	100%
Mwenga	Carriere G3	15	65,2%	8	34,8%	23	100%
Mwenga	Carriere D18 Sud	15	62,5%	9	37,5%	24	100%
Mwenga	Carriere G7 Sud	17	70,8%	7	29,2%	24	100%
Mwenga	Misela Kasika	17	70,8%	7	29,2%	24	100%
Mwenga	Njolinjoli	15	62,5%	9	37,5%	24	100%
Mwenga	Poudriere	16	66,7%	8	33,3%	24	100%
Mwenga	Carriere G15	21	75,0%	7	25,0%	28	100%
Mwenga	Carriere G22	27	96,4%	1	3,6%	28	100%
Mwenga	Kibukila	25	89,3%	3	10,7%	28	100%
Mwenga	Misagi Butwa	25	89,3%	3	10,7%	28	100%
Mwenga	Carriere D3	25	86,2%	4	13,8%	29	100%
Mwenga	Mwana River	47	100,0%	0	0,0%	47	100%
Mwenga	Wenge	31	66,0%	16	34,0%	47	100%
Mwenga	Mine Mobale	39	69,6%	17	30,4%	56	100%
Mwenga	Calvaire	53	69,7%	23	30,3%	76	100%
Mwenga	Mwamba	59	70,2%	25	29,8%	84	100%
Nyunzu	Musebe	128	64,6%	70	35,4%	198	100%
Walungu	Mufa	17	73,9%	6	26,1%	23	100%
Walungu	Bushushu	21	87,5%	3	12,5%	24	100%
Walungu	Zolazola	15	62,5%	9	37,5%	24	100%
Walungu	Kilimankwale	19	70,4%	8	29,6%	27	100%
Walungu	Kadji	31	91,2%	3	8,8%	34	100%
Walungu	Nalubuze Ntula	43	84,3%	8	15,7%	51	100%
Walungu	Mukungwe	167	68,4%	77	31,6%	244	100%
Total		1,068	73,1%	393	26,9%	1,461	100%

Tableau B.2 : Echantillon d'enquête des informateurs clés

Province	Ville	Site d'exploitation minière	Homme / Femme	Fonction de la personne interrogée
Katanga	Nyunzu	Musebe	Homme	Chef de village
Katanga	Nyunzu	Musebe	Homme	Négociant/vendeur
Katanga	Nyunzu	Musebe	Homme	Négociant/vendeur
Katanga	Nyunzu	Musebe	Femme	Restauratrice
Katanga	Nyunzu	Musebe	Homme	Négociant/vendeur
Katanga	Nyunzu	Musebe	Homme	Mineur
Katanga	Kalemie	Matete	Homme	Chef de village
Katanga	Kalemie	Matete	Homme	Négociant/vendeur
Katanga	Kalemie	Matete	Femme	Restauratrice/petite négociante
Katanga	Kalemie	Afrika	Homme	Chef de village
Katanga	Kalemie	Afrika	Homme	Négociant/Creuseur
Katanga	Kalemie	Afrika	Femme	Négociant/vendeur
Sud-Kivu	Luntukulu	Bushushu	Homme	Mineur
Sud-Kivu	Mushinga	Mukungwe	Femme	Négociant/vendeur
Sud-Kivu	Mushinga	Mukungwe	Homme	Négociant/vendeur
Sud-Kivu	Mushinga	Mukungwe	Femme	Commerçante/petite négociante
Sud-Kivu	Mushinga	Mukungwe	Femme	Commerçante/petite négociante
Sud-Kivu	Mushinga	Mukungwe	Homme	Laveur de minéraux
Sud-Kivu	Mushinga	Mukungwe	Homme	Commissionaire
Sud-Kivu	Mushinga	Mukungwe	Homme	Mineur
Sud-Kivu	Luntukulu	Bushushu	Homme	Mineur
Sud-Kivu	Luntukulu	Bushushu	Homme	Mineur
Sud-Kivu	Luntukulu	Bushushu	Homme	Mineur
Sud-Kivu	Luntukulu	Bushushu	Homme	Mineur

Annexe C. TABLEAUX ET DONNEES COMPLEMENTAIRES

Tableau C.1 : Informations Démographiques et sur le Ménage

Caractéristique	**Femme, n=393**		**Homme, n=1129**		**Total, n=1522**	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Education						
Aucune	93	24,4%	146	13,0%	239	15,7%
Primaire inachevé	161	42,2%	263	23,4%	424	27,9%
Primaire achevé	50	13,1%	171	15,2%	221	14,5%
Secondaire inachevé	70	18,3%	447	39,8%	517	34,0%
Secondaire achevé	7	1,8%	82	7,3%	89	5,9%
Au-delà du secondaire	1	0,3%	15	1,3%	16	1,1%
Non renseigné	7	1,8%	0	0,0%	7	0,5%
Autre	4	1,0%	5	0,4%	9	0,6%
Religion						
Catholique	103	26,2%	505	44,7%	608	40,0%
Protestant(e)	227	57,8%	477	42,3%	704	46,3%
Musulman(e)	12	3,1%	37	3,3%	49	3,2%
Non renseigné	11	2,8%	8	9,0%	19	1,3%
Autre	40	10,2%	102	0,7%	142	9,3%
Status Civil						
Marié(e)	231	58,8%	759	67,2%	990	65,1%
Célibataire	40	10,2%	332	29,4%	372	24,4%
Veuf/Veuve	44	11,2%	8	0,7%	52	3,4%
Séparé(e)/Divorcé(e)	70	17,8%	24	2,1%	94	6,2%
Non renseigné	8	2,0%	1	0,1%	9	0,6%
Autre	0	0,0%	5	0,4%	5	0,3%
Vivant actuellement avec un conjoint	N=231	-	N=759	-	N=990	
Oui	207	89,6%	591	77,9%	798	80,6%
Non	24	10,4%	168	22,1%	192	19,4%
Non renseigné	3	1,3%	0	0,0%	3	0,3%
Chef du foyer						
Oui	226	57,5%	777	68,8%	1003	65,9%
Non	159	40,5%	352	31,2%	511	33,6%
Non renseigné	8	2,0%	0	0,0%	8	0,5%
Travaillant sur son lieu d'origine ?						
Oui	126	32,1%	448	39,7%	574	37,7%
Non	260	66,2%	680	60,2%	940	61,8%
Non renseigné	7	1,8%	1	0,1%	8	0,5%

*Les différences significatives entres les hommes et les femmes au niveau $p<0,05$

Tableau C.2 : Variables Démographiques et sur le Ménage Continues avec Echantillons Indépendants t-tests

Caractéristique	**Femme**		**Homme**		**Total**	
	Moyenne	Plage	Moyenne	Plage	Mean	Moyenne
Age	30	15-80	30,1	15-68	30,7	15-80
Nombre d'enfants	4,7	0-13	3,7***	0-25	4,5	0-25
Durée de vie sur le site d'exploitation minière (années)	4,1	0-45	5,6**	0-54	5,2	0-54
Durée de travail à cet emploi (années)	2,9	0-30	7,6***	0-49	6,4	0-49

* p<,05, ** p<,01, *** p<,001

Tableau C.3 : Types d'Emploi dans les Villes d'Exploitation Minière

Type d'emploi	**Femme n=393**		**Homme n=1129**		**Total n=1522**	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Mineur	6	1,5%	744	65,9%	750	49,3%
Chef d'équipe minière	3	0,8%	61	5,4%	64	4,2%
Porteur de minéraux	23	5,9%	31	2,8%	54	3,5%
Laveur de minéraux	24	6,1%	52	4,6%	76	5,0%
Comptoir	2	0,5%	9	0,8%	11	0,7%
Négociant	2	0,5%	28	2,5%	30	2,0%
Vendeur/ Commerçant	156	39,7%	104	9,2%	260	17,1%
Travailleur sexuel	62	15,8%	0	0,0%	62	4,1%
Autre métier de support de l'exploitation minière	77	19,6%	72	6,4%	149	9,8%
Ne travaille pas en ce moment	16	4,1%	3	0,3%	19	1,2%
Non renseigné	22	5,6%	25	2,2%	47	3,1%

Figure C.1 : Histogramme de la Répartition du Revenu Venvilée par Sexe

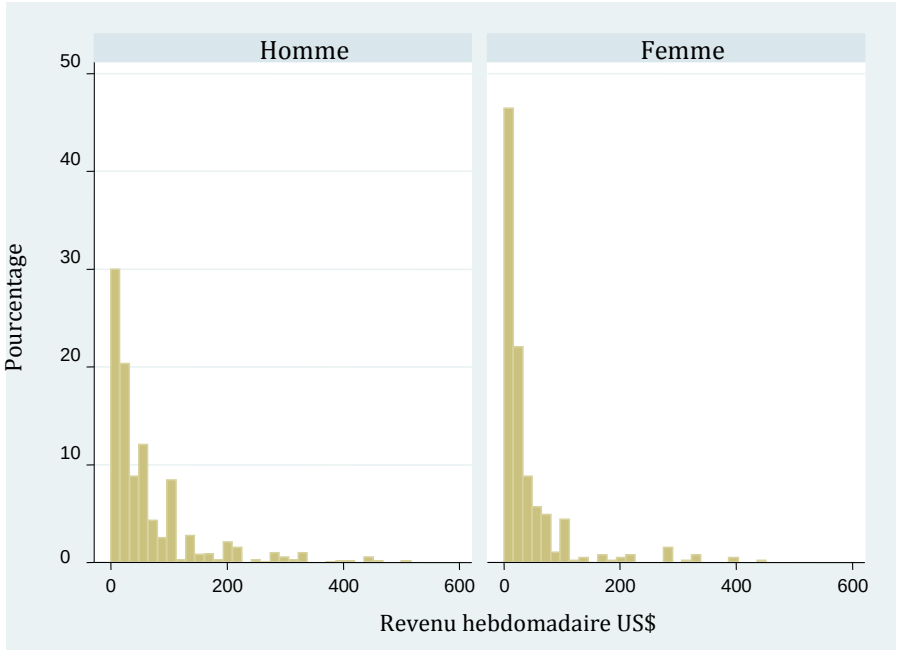

Figure C.2 : Histogramme des Sources de Revenu Secondaires

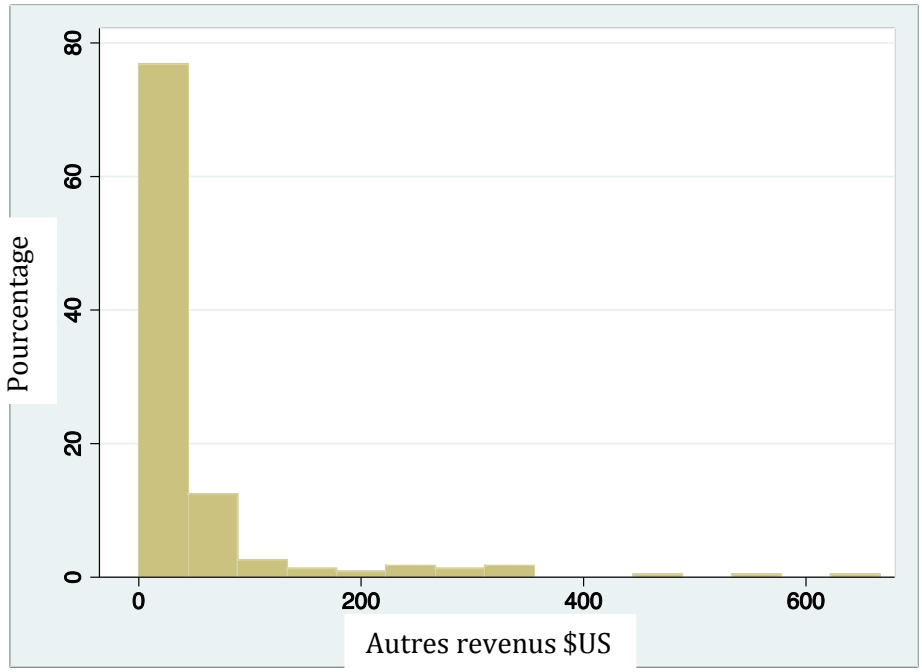

Tableau C.4 : Associations Non-corrigées Etudiant l'Association entre Conflit et Type de Minéraux avec des Variables Clés

	Conflit	**Type de minéraux**
Enfants travaillant dans la mine	Pas d'association	Pas d'association
Travail forcé des enfants	**	Pas d'association
Travail sexuel ponctuel	**	Pas d'association
Travailleur sexuel régulier	Pas d'association	Pas d'association
Echanger du sexe contre de la nourriture	**	Pas d'association
Echanger du sexe contre de la protection	Echantillon trop petit	Pas d'association
Echanger du sexe contre de l'accès au travail	Pas d'association	Pas d'association
Violence sexuelle	Pas d'association	**
T émoin de mariage forcé	** (Très petit échantillon)	Pas d'association
Travailler gratuitement	**	Pas d'association
Retenu contre sa volonté	Pas d'association	Pas d'association
Vendre des minéraux à bas prix	Pas d'association	Pas d'association
Travailler pour s'acquitter d'une dette	Pas d'association	**

** Significatif au niveau p<0,05

Tableau C.5 : Expériences de Violence Sexuelle et d'Exploitation Ventilées par Sexe

	Femme		**Homme**		**Total**	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
A subi des violences sexuelles depuis qu'il/elle travaille à la mine	n=393		n=1129		n=1,522	
Oui	28	7,1%	13	1,2%	41	2,7%
Non	357	90,8%	1110	98,3%	1467	96,4%
Autre/Non renseigné	8	2,0%	6	0,5%	14	0,9%
Auteur des violences sexuelles	n=28		n=13		n=41	
Membre de la famille	0	0,0%	2	15,4%	2	5,0%

Ami/Connaissance	13	48,2%	1	7,7%	14	35,0%
Etranger	1	3,7%	0	0,0%	1	2,5%
Groupe armé	2	7,4%	0	0,0%	2	5,0%
Mineur	6	22,2%	3	23,1%	9	22,5%
Patron/Supérieur	2	7,4%	2	15,4%	4	10,0%
Autre	3	11,1%	5	38,5%	8	20,0%
Non renseigné	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
A dû échanger du sexe contre de la nourriture depuis qu'il/elle travaille à la mine	n=393		n=1129		n=1,522	
Oui	94	23,9%	12	1,1%	106	7,0%
Non	289	73,5%	1110	98,3%	1399	91,9%
Autre/Non renseigné	10	2,5%	7	0,6%	17	1,1%
Avec qui avez-vous échanger du sexe contre de la nourriture	n=94		n=12		n=106	
Membre de la famille	1	1,1%	2	16,7%	3	2,8%
Ami/Connaissance	21	22,3%	1	8,3%	22	20,8%
Etranger	8	8,5%	0	0,0%	8	7,6%
Mineur	50	53,2%	0	0,0%	50	47,2%
Patron/Supérieur	6	6,4%	0	0,0%	6	5,7%
Autre	8	8,5%	9	75,0%	17	16,0%
Non renseigné	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
A dû échanger du sexe contre de la protection depuis qu'il/elle travaille à la mine	n=393		n=1129		n=1,522	
Oui	56	14,3%	0	0,0%	56	3,7%
Non	330	84,0%	1120	99,2%	1450	95,3%
Autre/Non renseigné	7	1,8%	9	0,8%	16	1,1%
Avec qui avez-vous échanger du sexe contre de la protection	n=56		n=0		n=56	
Membre de la famille	1	1,8%	0	0,0%	1	1,8%
Ami/Connaissance	9	16,4%	0	0,0%	9	16,4%

Etranger	1	1,8%	0	0,0%	1	1,8%
Groupe armé	2	3,6%	0	0,0%	2	3,6%
Mineur	36	65,5%	0	0,0%	36	65,5%
Patron/Supérieur	2	3,6%	0	0,0%	2	3,6%
Autre	4	7,3%	0	0,0%	4	7,3%
Non renseigné	1	1,8%	0	0,0%	1	1,8%

Tableau C.6 : Expériences de Travail Forcé ou Gratuit

	Femme		**Homme**		**Total**	
	Fréquence	Pourcentage (Oui)	Fréquence	Pourcentage (Oui)	Fréquence	Pourcentage (Oui)
A déjà travaillé gratuitement	**n=393**		**n=1129**		**n=1522**	
Oui	82	20,9%	245	21,7%	327	21,5%
Non	298	75,8%	864	76,5%	1162	76,4%
Autre/Non renseigné	13	3,3%	20	1,8%	33	2,2%
Raison pour avoir travaillé gratuitement	n=82		n=245		n=327	
S'acquitter d'une dette	9	11,0%	71	29,0%	80	24,5%
Payer une amende	4	4,9%	9	3,7%	13	4,0%
A été forcé	6	7,3%	24	9,8%	30	9,2%
N'a pas trouvé de minéraux/vendu de biens	56	68,3%	108	44,1%	164	50,2%
Non applicable/Non renseigné	7	8,5%	33	13,5%	40	12,2%
A déjà été forcé à travailler sous la menace	**n=393**		**n=1129**		**n=1522**	
Oui	15	3,8%	86	7,6%	101	6,6%
Non	364	92,6%	1031	91,3%	1395	91,7%
Autre/Non renseigné	14	3,6%	12	1,1%	26	1,7%
Qui vous a forcé à travailler sous la menace	n=15		n=86		n=101	
Membre de la famille	4	26,7%	7	8,1%	11	10,9%
Négociant	4	26,7%	13	15,1%	17	16,8%
Ami	3	20,0%	14	16,3%	17	16,8%
Chef de village	0	0,0%	16	18,6%	16	15,8%
Fonctionnaire	0	0,0%	4	4,7%	4	4,0%
Armée Nationale	0	0,0%	8	9,3%	8	7,9%
Autre groupe armé	1	6,67%-CNDP	1	1,16%-Interhamwe	2	2,0%
Autre/Non renseigné	3	20,0%	23	26,7%	26	25,7%

Fréquence du travail forcé	n=15		n=86		n=101	
Quotidien	4	1,0%	7	8,1%	11	10,9%
Une fois par semaine ou plus	5	1,3%	23	26,7%	28	27,7%
Une fois par mois ou plus	2	0,5%	27	31,4%	29	28,7%
Moins d'une fois par mois	4	1,0%	19	22,1%	23	22,8%
Non applicable/Non renseigné	0	0,0%	10	11,6%	10	9,9%
A déjà eu à travailler dans la mine pour s'acquitter d'une dette	**n=393**		**n=1129**		**n=1522**	
Oui	104	26,5%	461	40,8%	565	37,1%
Non	278	70,7%	654	57,9%	932	61,2%
Autre/Non renseigné	11	2,8%	14	1,2%	25	1,6%
A qui deviez-vous de l'argent ?	n=104		n=461		n=565	
Membre de la famille	8	7,7%	36	7,8%	44	7,8%
Négociant	71	68,3%	139	30,2%	210	37,2%
Ami	18	17,3%	120	26,0%	138	24,4%
Chef de village	0	0,0%	7	1,5%	7	1,2%
Fonctionnaire	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Armée Nationale	0	0,0%	5	1,1%	5	0,9%
Autre groupe armé	0	0,0%	1	0,2%	1	0,2%
Autre/Non renseigné	7	6,7%	153	33,2%	160	28,3%
Se sent libre de quitter l'exploitation minière	**n=393**		**n=1129**		**n=1522**	
Oui	349	88,8%	1058	93,7%	1407	92,4%
Non	31	7,9%	65	5,8%	96	6,3%
Autre/Non renseigné	13	3,3%	6	0,5%	19	1,3%

Tableau C.7 : Modèles et Etendue du Travail Forcé

Avez-vous déjà été <u>témoins</u> de travail forcé ?			**Avez-vous déjà été <u>effectué</u> du travail forcé ?**		
	Fréquence	Pourcentage		Fréquence	Pourcentage
	325	21,9%		15	1,0%
Qui en était l'instigateur ? (n=303)			**Qui en était l'instigateur ? (n=15)**		
Propriétaire de la	150	49,5%46,2%	Propriétaire de la	2	13,3%

mine/manager			mine/manager		
Autre	71	23,4%21,9%	Autre	8	53,3%
Famille	63	20,8%19,4%	Famille	5	33,3%
FARDC	12	4,0%3,7%	FARDC	0	0,0%
Police	5	1,7%1,5%	Police	0	0,0%
Groupe armé	2	0,7%0,6%	Groupe armé	0	0,0%

Tableau C.8 : Facteurs de Risque pour le Trafic de Main d'oeuvre par Site

Territoire	Site	Sans Risque		A Risque		Total	
		N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
Mwenga	Carriere G15	19	67,9%	9	32,1%	28	100%
Mwenga	Njolinjoli	17	70,8%	7	29,2%	24	100%
Mwenga	Poudriere	17	70,8%	7	29,2%	24	100%
Mwenga	Mine Mobale	41	73,2%	15	26,8%	56	100%
Kalemie	Muzarau	18	75,0%	6	25,0%	24	100%
Mwenga	Carriere G7 Sud	18	75,0%	6	25,0%	24	100%
Mwenga	Carriere G22	21	75,0%	7	25,0%	28	100%
Walungu	Mukungwe	190	77,9%	54	22,1%	244	100%
Kalehe	Nkwiro	18	78,3%	5	21,7%	23	100%
Mwenga	Carriere G3	18	78,3%	5	21,7%	23	100%
Walungu	Mufa	18	78,3%	5	21,7%	23	100%
Mwenga	Carriere D3	23	79,3%	6	20,7%	29	100%
Mwenga	Mwamba	67	79,8%	17	20,2%	84	100%
Kalemie	Matete	21	80,8%	5	19,2%	26	100%
Mwenga	Kibukila	23	82,1%	5	17,9%	28	100%
Mwenga	Calvaire	62	82,7%	13	17,3%	75	100%
Mwenga	Wenge	39	83,0%	8	17,0%	47	100%
Kalemie	Mutuka Munene	20	83,3%	4	16,7%	24	100%
Mwenga	CarriereD18 Sud	20	83,3%	4	16,7%	24	100%
Walungu	Zolazola	20	83,3%	4	16,7%	24	100%
Kalehe	Nyabibwe	62	84,9%	11	15,1%	73	100%
Mwenga	Mwana River	41	87,2%	6	12,8%	47	100%
Walungu	Bushushu	21	87,5%	3	12,5%	24	100%
Nyunzu	Musebe	174	87,9%	24	12,1%	198	100%
Walungu	Kadji	83	88,3%	11	11,7%	94	100%
Kalehe	Biriki	22	91,7%	2	8,3%	24	100%
Kalehe	Kaitolea Cabangi	22	91,7%	2	8,35%	24	100%
Kalemie	Afrika	22	91,7%	2	8,3%	24	100%
Mwenga	Misagi Butwa	26	92,9%	2	7,1%	28	100%
Mwenga	Misela Kasika	23	95,8%	1	4,2%	24	100%
Walungu	Nalubuze Ntula	49	96,1%	2	3,9%	51	100%
Walungu	Kilimankwale	26	96,3%	1	3,7%	27	100%

Total		1,261	83,0%	259	17,0%	1,520	100%

Tableau C.9 : Accès à l'Information

Caractéristique	**Femme n=393**		**Homme n=1,129**		**Total n=1,522**		**P-valeur**
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	
Accès à un téléphone portable ?							
Oui	97	24,7%	587	52,0%	684	44,9%	P=0,000*
Membre d'une organisation communautaire?							
Oui	67	17,1%	297	26,3%	364	23,9%	P=0,000*
Vécu une dispute sur l'exploitation minière au cours de l'an passé ?							
Oui	84	21,4%	218	19,3%	302	19,8%	P=0,281
Résolution équitable d'une dispute minière au cours de l'an passé ? N=84							
Oui	66	16,8%	153	13,6%	219	14,4%	P=0,082

Tableau C.10 : Expériences de Menaces Sécuritaires ou de Corruption

Menaces	**Femme, n=393**		**Homme, n=1129**		**Total, n=1522**	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Vol à main armée	134	34,1%	386	34,2%	520	34,2%
Vol sans armes	96	24,4%	423	21,5%	339	22,3%
Agression armée*	30	7,6%	127	11,3%	157	10,3%
Agression sans armes*	39	9,9%	71	6,3%	110	7,2%
Subornation ou Corruption	104	26,5%	268	23,7%	372	24,4%

Tableau C.11 : Consommation d'Alcool et de Drogues

	Femme, n=393		**Homme, n=1129**		**Total n=1522**	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Consommation d'alcool						
Pas du tout	270	68,7%	418	37,0%	688	45,2%
Plusieurs fois par semaine	2	0,5%	23	2,0%	653	42,9%
Plusieurs fois par mois	28	7,1%	107	9,5%	135	8,9%
Tous les jours	84	21,4%	569	50,4%	25	1,6%
Non renseigné	9	2,3%	12	1,1%	21	1,4%
Consommation de drogue						
Pas du tout	368	93,6%	939	83,2%	1307	85,9%
Plusieurs fois par semaine	1	0,3%	19	1,7%	20	1,3%
Plusieurs fois par mois	5	1,3%	27	2,4%	32	2,1%
Tous les jours	11	2,8%	122	10,8%	133	8,7%
Autre, expliquez	8	2,0%	22	1,2%	30	2,0%

Annex D. QUANTITATIVE AND QUALITATIVE INSTRUMENTS

Quantitative instrument

	Answer	
Avez-vous remplacé un individu séléctionné depuis votre dernière interview?	0	Oui
	1	Non
NONMBRE TOTAL des individus définitivement remplacé depuis votre dernière intervier?		
Nonmbre d'individus définitivement remplacé pour raison de "Refus"		
Nonmbre d'individus définitivement remplacé pour raison d' "Absence"		
Nonmbre d'individus définitivement remplacé pour "d'autre raison"		
CONSENT STATEMENT		
Bonjour, mon Nonm est - (Nonm de l'enqueteur)-. Je représente IRED (Institut de Recherche et Evaluation pour le Developpement)- une organisation basée à Bukavu et qui fait de la recherche avec des Communautés à l'EST de la RDC. Nonus sommes ici pour un projet portant sur le travail des gens dans les cités minières. Je souhaiterais vous inviter à participer dans l'interview que Nonus conduisons. L'objectif de cette interview est de comprendre certains des bénéfices/Avantages mais aussi les difficultés de travail dans les sités minières. Votre participation dans cette étude impliquera la prise d'une interview qui durera environ 40 minutes. Malgré que Nonus ne puissions pas vous récompenser financièrement pour votre participation, Nonus allons vous offrir juste un savon à la fin de l'interview. Nonus n'avons pas d'argent à vous offrir		

pour cela, Nonn plus Nonus ne pouvons pas trouver plus que ce que je vous promets. Meme si cette étude ne présente pas d'avantage pour vous individuellement, Nonus croyons que l'information collectée ici Nonus permettra de créer des meilleurs programmes qui bénéficieront aux communautés des sités minières dans le future. Votre participation dans cette étude provoque peu de risques. Cependant vous pouvez trouver certains de Nons sujets difficiles a adresser. Si vous souhaitez être referé à une ONG locale qui offre des services psycho-sociaux après l'interview, Nonus serons disponible de vous donner cette information. Nonus n'enregistrerons pas votre Nonm pour cette étude; toute information que vous allez Nonus donner sera concervée dans la confidentialité et l'aNonnymat. Votre participation est completement volontaire.		
Vous êtes libre de refuser ou d'interrompre votre participation à tout moment pour n'importe quelle raison. Si vous choisissez de sauter de questions ou d'interrompre l'interview, il n'y aura pas de pénalité, et vous ne perdrez pas Nonn plus votre compensation. Seuls les chercheurs impliqués dans cette recherche auront accès aux réponses que vous donnerez. Si vous avez de questions concernant cette étude, vous pouvezNonus demander le contact des chercheurs impliqués dans cette étude apres que Nonus finissons. Est-ce que vous etes pret de participer?	1	Oui, je consens
	2	Oui, je consens
Genre (ne pas demander svp)	0	Femme
	1	Homme
Quel est votre âge?		
Qu'est ce qui décrit mieux votre travail?	0	Je ne fais pas de travail à caractère minier
	1	Je fais de travail à caractère minier.
	2	J'offre des biens ou des services aux miniers
	99	Pas de réponse

Quel est votre niveau scolaire le plus élevé ? Si autre, s'il vous plaît spécifier	0	Aucun niveau scolaire
	1	Ecole primaire incomplète
	2	Ecole primaire complète
	3	Ecole secondaire incomplète
	4	Ecole secondaire complète
	5	Au délà de l'école secondaire
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Quel est votre état civl? Si autre, s'il vous plaît spécifier	0	Marié
	1	Cohabitation comme des personnes mariés
	2	Celibataire
	3	Veu(f)ve
	4	Séparé
	5	Divorcé
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Votre conjoint(e), vit-il(elle) avec vous?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si Nonn, pourquoi? Si autre, s'il vous plaît spécifier	1	Je suis ici temporairement
	2	Il(elle) est ailleurs pour le travail
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Où réside votre(ta) conjoint€	1	Autre district, même territoire- svp, spécifier le districte
	2	Autre territoire, même province-svp, spécifier territoire
	3	Autre province-svp, spécifier la province
	4	Autre pays-svp, spécifier le pays
	99	Pas de réponse
svp, spécifier la chefferie/groupement		

svp, spécifier territoire		
svp, spécifier la province		
svp, spécifier le pays		
Quel est l'âge de votre conjoint(e)?		
Quel est le niveau scolaire le plus élevé de votre conjoint(e)? Si autre, s'il vous plaît spécifier	0	Aucun niveau scolaire
	1	Ecole primaire incomplète
	2	Ecole primaire complète
	3	Ecole secondaire incomplète
	4	Ecole secondaire complète
	5	Au délà de l'école secondaire
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Avez-vous d'autre conjoint(e) ou partenaire ici dans la cité minière?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Quel est l'âge de ce patenaire?		
Combien d'enfants supportez-vous dans votre ménage?		
Etes vous né ici?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si Nonn, depuis quand vivez-vous ici? (en années, mois et semaines)		
en années		

en mois		
en semaines		
en jours		
Où viviez-vous avant de venir ici?	1	Même village
	2	Autre district, même territoire- svp, spécifier le districte
	3	Autre territoire, même province-svp, spécifier territoire
	4	Autre province-svp, spécifier la province
	5	Autre pays-svp, spécifier le pays
	99	Pas de réponse
svp, spécifier la chefférie/groupement		
svp, spécifier territoire		
svp, spécifier la province		
svp, spécifier le pays		
Pourquoi avez- vous déménagé? (cochez toutes les options appliquable)	1	Je n'avais pas d'accès aux services(santé, éducation) dans ma communauté originelle
	2	Je n'avais pas d'accès à la nouriture dans ma communauté originelle
	3	Je me sentais insécurisé/ Violence
	4	Je n'avais pas d'argent/emploi dans ma communauté originelle
	5	Je n'avais pas de champs/ accès à la terre dans ma communauté originelle
	6	J'étais déplacé par des groupes armés, spécifiez lequel
	7	Ma famille, mes voisins, mon clan ont déménagé pour ici
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Specifier quel group		
Specifier d'autres raisons pour qoui vous avez vous déménagé		
Où dormez-vous régulièrement? Dans le site minier ou dans le village plus proche?	1	Site minier
	2	village
	99	Pas de réponse

SVP, dites Nonus ce qui décrit correctement vos arrangements d'habitation.	1	Louer une chambre pour vous-même dans une maison
	2	louer une maison entière
	3	Partager une chambre louée dans une maison
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Avez-vous accès ou utilisez-vous de téléphone célulaire?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, à quelle fréquence utilisez-vous de téléphone?	1	Chaque jour
	2	Quelque fois par mois
	3	Autre, expliquer
	88	Pas de réponse
	99	Pas de réponse
S'il vous plaît expliquer		
Pouvez-vous ranger les suivants, de " très bien" à "très mal: Votre niveau d'information concernant les évenements locaux.	0	Tres Mauvais
	1	Mauvais
	2	Bonne
	3	Tres bonne
	99	Pas de réponse
Quelle est votre source principale d'information concernant les évenements ici?	1	Radio, spécifier la chaine
	2	Journaux
	3	Télévision
	4	Amis, Famille
	5	Leaders réligieux
	6	Leaders locaux/Autorités
	7	Téléphone mobile
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		

En moyenne, combien de fois suivez-vous une radio dans la semaine?	1	Chaque jour
	2	2 à 4 fois/semaine
	3	Une fois/ semaine
	4	Jamais
	99	Pas de réponse
Quelle heure du jour suivez-vous principalement la radio?	1	Matin
	2	Midi
	3	Après midi
	4	Soir
	5	Nuit
	6	Pas d'heure précise
	99	Pas de réponse
Pouvez-vous me dire vos 3 priorités ou préoccupations les plus importantes dans votre vie pour le moment? Rangez-les par ordre de priorité.		
première priorité	1	Sécurité/Sauvetage
	2	Alimentation/Nouriture
	3	Terre
	4	Santé
	5	Education
	6	Boulot/Occupation
	7	Eau et assainissement
	8	Electricité
	9	Routes
	10	Argent
	11	Logement
	88	Autre
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
deuxième priorité	1	Sécurité/Sauvetage
	2	Alimentation/Nouriture
	3	Terre
	4	Santé

	5	Education
	6	Boulot/Occupation
	7	Eau et assainissement
	8	Electricité
	9	Routes
	10	Argent
	11	Logement
	88	Autre
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
troisième priorité	1	Sécurité/Sauvetage
	2	Alimentation/Nouriture
	3	Terre
	4	Santé
	5	Education
	6	Boulot/Occupation
	7	Eau et assainissement
	8	Electricité
	9	Routes
	10	Argent
	11	Logement
	88	Autre
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Maintenant, je voudrais vous posez des questions concernant les informations sur la mine. Nonus compreNonns les lois relatives à l'exploitation minière ont un peu changé récemment. Nonus essayons de comprendre comment les gens comprennent ces lois, et s'il pourrait y avoir une opportunité pour améliorer la compréhension. Comme Nonus l'avons Nonté précédemment, tout ce que vous dites est confidentiel et est destiné uniquement à Nonus aider à comprendre les besoins de votre communauté. Vos réponses sont totalement aNonnymes. "		
Votre niveau d'information concernant la loi du gouvernement sur la mine	0	Pas de connaissance

artisanale		
	1	Un peu de connaissance
	2	J'ai de connaissances
	3	J'ai beaucoup de connaissances
	99	Pas de réponse
Quelle est votre source principale d'information concernant les lois gouvernementales sur la mine artisanale?	1	Radio
	2	Journaux
	3	Television
	4	Amis, Famille
	5	Leader réligieuxs
	6	Leaders coutumiers
	7	Leader administratifs
	8	SAESSCAM
	9	Cooperative mineur
	10	Chef d'equipe
	11	Autres miniers
	88	Autre
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Comprenez-vous l'information concernant les lois?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Votre niveau d'information concernant les prix des minerais sur le marché	0	Pas de connaissance
	1	Un peu de connaissance
	2	J'ai de connaissances
	3	J'ai beaucoup de connaissances
	99	Pas de réponse
Quelle est votre source principale d'information concernant les prix des minerais?	1	Radio
	2	Journaux
	3	Télévision
	4	Amis, Famille
	5	Leaders réligieux
	6	Leaders coutumiers

	7	Leaders administratifs
	8	SAESSCAM
	9	Cooperative mineur mineur
	10	Chef d'équipe
	11	Autres miniers
	88	Autre
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Avez-vous déjà entendu parler de SAESSCAM?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
A quel degré d'éficacité pensez-vous ce service se situe pour rendre mieux la vie des miniers?	0	Pas eficace
	1	Eficace
	2	Très eficace
	99	Pas de réponse
Etes-vous membre d'une association ou organisation communautaire?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, quels (types) d'association? (marquer tout tout ce qui est applicable)	1	Association réligieuse
	2	Cooperative mineur minière
	3	Association feminine
	4	Association des Jeunes
	5	Association des travailleurs/ coopec
	6	Association sportive
	7	Association culturelle
	8	Association des prets et d'intérêt
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Etiez-vous impliqué dans une ou dans plusieurs disputes en rapport avec les mines l'année passée?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse

Si oui, combien de fois		
Si oui, sur quoi portaie le derneire dispute?	1	Conflit de paiement/salaire
	2	vol
	3	Alcool
	4	Accès aux mines
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
A qui recourez-vous pour resoudre les disputes? (marquer tout ce qui est applicable)	1	Aucune personne
	2	L'autre partie
	3	Voisins/Condisciples
	4	Leaders coutumiers
	5	leader réligieux
	6	Police
	7	Chef de mine
	8	Le maire
	9	Les cours
	10	FARDC
	11	Autres groupes armés, spécifier
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autres groups armés, s'il vous plaît spécifier		
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Aviez-vous eu de sentiment que votre dispute était resolue correctement?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Selon vous, qui donne sécours lors des crimes ici dans la communauté?	1	Aucune personne
	2	La police
	3	L'armée(FARDC)
	4	La communauté elle-même
	5	Autres groupes armés, spécifier
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse

S'il vous plaît indiquer groupe		
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
En ce qui concerne le site minier, qui y assure la sécurité?	1	Aucune personne
	2	La police
	3	L'armée(FARDC)
	4	La communauté elle-même
	5	Autres groupes armés, spécifier
	88	Autre
	99	Pas de réponse
S'il vous plaît indiquer groupe		
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Je veux juste vous rappeler que cette étude est confidentielle et aNonnyme.		
Aviez expérimenté un des élements suivant au cours de l'année passée	1	Vol armé
	2	Vol non armé
	3	Assot avec arme
	4	Assot sans arme
	5	Corruption
	88	Autres actes criminels, spécifier
	99	Pas de réponse
S'il vous plaît spécifier d'autres actes criminels		
Avez-vous, à un moment dans le passé, fait partie d'un groupe armé, ou ete associé à un groupe armé?	0	Non
	2	Oui
	99	Pas de réponse
S'il vous plaît indiquer groupe		
Vous avez mentionné que vous travaillez dans le secteur minier, que faites vous couramment et qui a trait à la mine?	0	Rien du tout
	1	Creuseur
	2	Chef d'equipe

	3	Porter
	4	Cleaner
	5	Comptoir
	6	Negociante
	7	Food Vendor
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Etes-vous payé par CASH ou en NATURE pour ce travail?	1	Cash
	2	Nature, veiller spécifier
	3	Cash et Nature
	4	Non payé
S'il vous plaît indiquer si en nature		
Récevez-vous directement l'argent/les biens ou ça passe par quelqu'un d'autre?	1	payé directement
	2	Payé à ma famille
	3	Payé à quelqu'un d'autre, spécifier
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si payé à quelqu'un d'autre, s'il vous plaît spécifier		
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Depuis quand faites-vous ce travail?		
en années		
en mois		
en semaines		
en jours		
En moyenne, combien d'heures mettez-vous par semaine pour faire ce travail?		
Pourquoi avez-vous décidé de faire ce travail? Sélectionner jusque 3 options.	1	Gagner de l'argent

	2	Pression familliale
	3	Prétention personnelle
	4	J'ai de familier qui travaille dans la mine
	5	J'étais forcé, intimidé, expliquer
	6	Quelqu'un m'a recruté, expliqué
	7	Quelqu'un m'a trompé, expliquer
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si forcé, s'il vous plaît expliquer		
Si recruté, s'il vous plaît expliquer		
Si trompé, s'il vous plaît expliquer		
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Avez-vous de paie fixé, ou votre paie dépend-t-elle de la production?	1	fixé
	2	Dépend de la production
	99	Pas de réponse
Avez-vous eu à travailler bénevolemment dans les mines ou dans un site minier?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, pourquoi?	1	Payer la dette
	2	Pénalité
	3	forcé à le faire
	4	Pour n'avoir rien gagné
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Après être venu aux mines, avez-vous été forcé à travailler dans les mines ou dans un site minier sous intimidation?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, par qui?	1	Parents
	2	Enfants

	3	Frère/Soeur
	4	Conjoint(e)
	5	Marchand
	6	Ami
	7	Chef/ dirigeant du village
	8	Officiel gouvernemental
	9	FARDC
	10	Autre groupe armé, spécifier
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
S'il vous plaît indiquer groupe		
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
A quelle fréquence ceci arrive?	1	Journalièrement
	2	Plus d'une fois par semaine
	3	Une fois par semaine
	4	Plus d'une fois par mois
	5	Une fois par mois
	6	Moins d'une fois par mois
	99	Pas de réponse
Avez-vous eu à travailler dans les mines ou dans un site minier pour payer une dette?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, à qui deviez-vous de l'argent?	1	Papa/Maman
	2	Fils/Fille
	3	Frère/Soeur
	4	Conjoint(e)
	5	Marchand
	6	Ami
	7	Chef/ dirigeant du village
	8	Officiel gouvernemental
	9	FARDC
	10	Autre groupe armé, spécifier
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
S'il vous plaît indiquer groupe		

Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Pensez-vous etre libre de quitter le travail dans les mines si vous décidiez de ne plus y travailler?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
S'il vous plaît expliquer		
Avant, vous avez dit avoir travaillé comme un/e label {mining_job} - à caractère minier.		
Voudriez-vous me donner une estimation de votre revenu par semaine(semaine typique)?		
Avez-vous d'autre sources de revenus?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
S'il vous plaît expliquer		
Combien gagnez-vous de cette autre source de revenu dans une semaine typique?		
Voudriez-vous me donner une estimation de revenu total de votre ménage par semaine?		
Les revenus de votre ménage vous permettent-ils de couvrir vos dépenses?	0	Pas du tout
	1	Pas fréquemment-meme si je rabaisse mes dépenses
	2	oui, mais je dois tirer attention à mes dépenses
	3	oui, je peux couvrir mes dépenses sans difficulté
	99	Pas de réponse
Nonus compreNonns qu'il ya un certain Nonmbre de frais qui sont associés à l'exploitation minière, et que ceux-ci peuvent changer de temps en temps. Nonus essayons de comprendre comment les gens se comportent face a ces frais. Comme Nonus l'avons indiqué précédemment, tout ce que vous dites est confidentiel et est destiné uniquement à Nonus aider à		

comprendre les besoins de votre communauté. vos réponses sont totalement aNonnymes.		
Pouvez-vous me dire si vous n'avez jamais eu à payer un frais pour les élements suivants:		
Frais pour accéder au travail dans un site minier?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Si oui, à qui aviez-vous eu à payer?	1	Propriétaire de la concession
	2	Chef d'équipe
	3	Marchand/Commercant
	4	Leader traditionnel
	5	Leader réligieux
	6	Leader administratif
	7	Police
	8	FARDC
	9	Division des mines
	10	SAESSCAM
	11	Cooperative mineur mineur
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Ceci, est il un frais recurrent?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, à quelle fréquence avez-vous à payer ce frais?	1	Journalièrement
	2	Hebdomadairement
	3	Mensuellement
	4	Annuellement
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse

Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Si oui, à qui aviez-vous eu à payer?	1	Propriétaire de la concession
	2	Chef d'equipe
	3	Marchand/Commercant
	4	Leader traditionnel
	5	Leader réligieux
	6	Leader administratif
	7	Police
	8	FARDC
	9	Division des mines
	10	SAESSCAM
	11	Cooperative mineur
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Ceci, est il un frais recurrent?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, à quelle fréquence avez-vous à payer ce frais?	1	Journalièrement
	2	Hebdomadairement
	3	Mensuellement
	4	Annuellement
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Frais pour outils/équipement?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, à qui aviez-vous eu à payer?	0	Propriétaire de la concession
	1	Chef d'equipe
	2	Marchand/Commercant
	3	Leader traditionnel
	4	Leader réligieux
	5	Leader administratif
	6	Police

	7	FARDC
	8	Division des mines
	9	SAESSCAM
	10	Cooperative mineur
	11	Cooperative mineur
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Ceci, est il un frais recurrent?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Frais pour être membre d'une Cooperative mineur mineur?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, combien aviez-vous payé?		
Si oui, à qui aviez-vous eu à payer?	0	Propriétaire de la concession
	1	Chef d'equipe
	2	Marchand/Commercant
	3	Leader traditionnel
	4	Leader réligieux
	5	Leader administratif
	6	Police
	7	FARDC
	8	Division des mines
	9	SAESSCAM
	10	Cooperative mineur
	11	Cooperative mineur
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Ceci, est il un frais recurrent?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse

Si oui, à quelle fréquence avez-vous à payer ce frais?	1	Journalièrement
	2	Hebdomadairement
	3	Mensuellement
	4	Annuellement
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Frais pour être capable de voyager sur la route?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, combien aviez-vous payé?		
Si oui, à qui aviez-vous eu à payer?	1	Autre, spécifier
	2	Chef d'equipe
	3	Marchand/Commercant
	4	Leader traditionnel
	5	Leader réligieux
	6	Leader administratif
	7	Police
	8	FARDC
	9	Division des mines
	10	SAESSCAM
	11	Cooperative mineur
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Ceci, est il un frais recurrent?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, à quelle fréquence avez-vous à payer ce frais?	1	Journalièrement
	2	Hebdomadairement
	3	Mensuellement
	4	Annuellement
	88	Autre, à specifier

	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Frais pour acheter les minerais?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, combien aviez-vous payé?		
Si oui, à qui aviez-vous eu à payer?	1	Autre, spécifier
	2	Chef d'equipe
	3	Marchand/Commercant
	4	Leader traditionnel
	5	Leader réligieux
	6	Leader administratif
	7	Police
	8	FARDC
	9	Division des mines
	10	SAESSCAM
	11	Cooperative mineur
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Ceci, est il un frais recurrent?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, à quelle fréquence avez-vous à payer ce frais?	1	Journalièrement
	2	Hebdomadairement
	3	Mensuellement
	4	Annuellement
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Frais pour vendre les minerais?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, combien aviez-vous payé?		

Si oui, à qui aviez-vous eu à payer?	1	Autre, spécifier
	2	Chef d'equipe
	3	Marchand/Commercant
	4	Leader traditionnel
	5	Leader réligieux
	6	Leader administratif
	7	Police
	8	FARDC
	9	Division des mines
	10	SAESSCAM
	11	Cooperative mineur
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Ceci, est il un frais recurrent?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, à quelle fréquence avez-vous à payer ce frais?	1	Journalièrement
	2	Hebdomadairement
	3	Mensuellement
	4	Annuellement
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Frais pour la carte des creuseurs (SAESSCAM) ?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, combien aviez-vous payé?		
Si oui, à qui aviez-vous eu à payer?	1	Autre, spécifier
	2	Chef d'equipe
	3	Marchand/Commercant
	4	Leader traditionnel
	5	Leader réligieux
	6	Leader administratif

	7	Police
	8	FARDC
	9	Division des mines
	10	SAESSCAM
	11	Cooperative mineur
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Ceci, est il un frais recurrent?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, à quelle fréquence avez-vous à payer ce frais?	1	Journalièrement
	2	Hebdomadairement
	3	Mensuellement
	4	Annuellement
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
L'année passée, combien de fois avez-vous eu à emprunter de l'argent?		
Response constrained to: 3		
Maintenant, je voudrais que vous réflechissiez sur le fois le plus recent où vous avez eu à emprunter de l'argent		
De qui avez-vous emprunte de l'argent?	1	Marchands au site minier/village
	2	Autre, spécifier
	3	Chef d'equipe
	4	Leader traditionnels
	5	Chef d'équipe
	6	Comptoirs d'achats
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Qu'avez-vous acheté avec l'argent emprunté?		
Combien aviez-vous emprunté pour?		

Avez-vous de document écrit listant vos dettes?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Connaissez-vous le taux d'intérêt sur le prêt (en pourcentage)?		
Specifiez en pourcentage	1	Chaque annee
	2	Mensuellement
	3	Hebdomadairement
	88	Je ne sais pas
Savez-vous l'échéance dans laquelle vous devez payer votre dette?	0	Non
	1	Oui, spécifier
	99	Pas de réponse
Si oui, s'il vous plaît spécifier		
Sur une échelle de "très bas" a "très élevé", Quelle chance avez-vous pour payer votre dette?	0	Très bas
	1	Bas
	2	Moderé
	3	Elevé
	4	Elevé
	99	Pas de réponse
Qu'est ce qui arrive aux gens qui ne paient pas leurs dettes?	1	Doivent travailler gratuitement
	2	Famille doit travailler gratuitement
	3	Emprisoné
	4	Violence
	5	Plus d'accès au crédit
	6	Rien
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		

Dans cette partie de l'interview, Nonus voulons comprendre des choses qui peuvent être arrivées a vous ou aux autres dans ce site. Nonus compreNonns que les mines sont des endroits très difficiles à travailler. Nonus aimerions comprendre les défis et les dangers ici afin que Nonus puissions faire des recommandations pour des moyens d'améliorer le travail ici. Les questions sont sensibles, mais toutes vos réponses sont completement confidentielles, et vous pouvez sauter n'importequelle questions à laquelle vous ne vous sentez pas à l'aise de répondre.		
Avez-vous, à un moment été forcé de faire l'amour ou conduire un acte sexuel sans votre volunte depuis que vous avez commencé à travailler dans le secteur minier?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, spécifier par qui	1	Membre de la famille
	2	ami/quel qu'un je connais
	3	étranger
	4	Membre de/un groupe armé, spécifier
	5	Creseur
	6	Mon chef/patron
	7	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
SVP Specifiez		
SVP decrivez -moi q'est-ce qui est passe		
Si oui, ceci est il arrivé plus d'une fois?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Avez-vous à un moment échangé l'amour ou des faveurs sexuelles pour accéder à quelque type de travail depuis que vous avez commencé à travailler dans le secteur minier?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse

Si oui, spécifier par qui	1	Membre de la famille
	2	ami/quel qu'un je connais
	3	étranger
	4	Membre de/un groupe armé, spécifier
	5	Creseur
	6	Mon chef/patron
	7	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
SVP Specifiez		
SVP decrivez -moi q'est-ce qui est passe		
Si oui, ceci est il arrivé plus d'une fois?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Avez-vous à un moment échangé l'amour ou des faveurs sexuelles pour recevoir les biens ou Nonurritures depuis que vous avez commencé à travailler dans le secteur minier?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, spécifier par qui	1	Membre de la famille
	2	Ami/quel qu'un je connais
	3	Étranger
	4	Membre de/un groupe armé, spécifier
	5	Creseur
	6	Mon chef/patron
	7	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
SVP Specifiez		
SVP decrivez -moi q'est-ce qui est passe		
Si oui, ceci est il arrivé plus d'une fois?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse

Avez-vous eu à un certain moment, échangé l'amour ou des faveurs sexuelles pour gagner de l'argent?	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, spécifier par qui		
	1	Membre de la famille
	2	Ami/quel qu'un je connais
	3	Étranger
	4	Membre de/un groupe armé, spécifier
	5	Creseur
	6	Mon chef/patron
	7	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
SVP Specifiez		
SVP decrivez -moi q'est-ce qui est passe		
Si oui, ceci est il arrivé plus d'une fois?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Avez-vous à un certain moment échangé l'amour ou des faveurs sexuelles pour gagner la protection d'une personne ou d'un groupe depuis que vous avez commencé à travailler dans le secteur minier?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Est-ce que vous vous considerez comme 'prostitué(e)' de profession?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Avez-vous un patron / gérant ou travaillez-vous pour vous-même?	0	Je travaille pour moi meme
	1	Je suis partie d'une association/groupe des femmes libres
	2	J'ai un chef/patron
	99	Pas de réponse
Quel pourcentage de votre salaire payez-vous à cette association?		

Quell pourcentage de votre salaire est-ce que vous payez-vous à ce patron?		
Si vous voulez quitter votre emploi, votre patron vous permettra-t-il de quitter?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si vous voulez quitter votre emploi, votre association vous permettra-t-elle de quitter?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Qu-est-ce que vous pensez vous arriverait si vous avez essayé de partir/quitter cette bulot?	1	Doivent travailler gratuitement
	2	Ma famille serait puni
	3	Je serai imprisoné
	4	Violence
	5	Plus d'accès au crédit
	6	Rien va passer
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
SVP Specifiez		
À tout moment depuis que vous travaillez dans le secteur minier, quelqu'un vous a-t-il retenu quelque part contre votre volonté, ou restreint votre liberté de deplacement?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, spécifier par qui	1	Membre de la famille
	2	Ami/quel qu'un je connais
	3	Étranger
	4	Membre de/un groupe armé, spécifier
	5	Creseur
	6	Mon chef/patron
	7	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse

SVP decrivez -moi q'est-ce qui est passe		
Si oui, ceci est il arrivé plus d'une fois?	0	Non
	1	Chaque annee
	99	Pas de réponse
	2	Mensuellement
	3	Hebdomadairement
	88	Ne sais pas
À tout moment depuis que vous travaillez dans le secteur minier, quelqu'un vous a-t-il forcé de donner les Creseurais à quelqu'un gratuitement?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, spécifier par qui	1	Membre de la famille
	2	Ami/quel qu'un je connais
	3	Étranger
	4	Membre de/un groupe armé, spécifier
	5	Creseur
	6	Mon chef/patron
	7	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
SVP Specifiez		
Si oui, ceci est il arrivé plus d'une fois?	1	Chaque annee
	2	Mensuellement
	3	Hebdomadairement
	88	Ne sais pas
Maintenant, j'aimerai vous demander à propos de ce qui se passe dans les sites miniers.		
Avez-vous vu ou subis à n'importe lequel des élements suivants dans l'année passée?		
Au courant de l'année passée, avez-vous vu des gens (de n'importe quell age) être forcés à travailler dans les mines?	0	Non
	1	J'ai vu

	99	Pas de réponse
Si oui, pensez-vous que c'était forcé?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Si oui, spécifier par qui		
Si oui, decrivez pourquoi vous pensez que c'était forcé		
S'il vous plaît indiquer groupe	1	FARDC
	2	Autre groupe armé, spécifier
	3	Chef d'équipe
	4	Propiétaire de la mine
	5	Police
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Dans l'année passée, avez vous vu des enfants de moins de 18 ans travailler dans les mines?	0	Non
	1	J'ai vu
	2	J'ai subi
	99	Pas de réponse
Si oui, par qui? S'il vous plaît indiquer groupe	1	FARDC
	2	Autre groupe armé
	3	Chef d'equipe
	4	Propiétaire de la mine
	5	Police
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Au courant de l'année passée, avez-vous vu des gens être obligés de travailler gratuitement dans les mines?	0	Non
	1	J'ai vu
	2	J'ai subi
	99	Pas de réponse

Si oui, pour qui pensez-vous qu'ils travaillaient? S'il vous plaît indiquer groupe	1	FARDC
	2	Autre groupe armé
	3	Chef d'equipe
	4	Propiétaire de la mine
	5	Police
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
S'il vous plaît indiquer groupe		
Au courant de l'année passée, avez-vous vu des gens être forcés au mariage?	0	Non
	1	J'ai vu
	2	J'ai subi
Si oui, par qui? S'il vous plaît indiquer groupe	1	FARDC
	2	Autre groupe armé
	3	Chef d'equipe
	4	Propiétaire de la mine
	5	Police
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Au courant de l'année passée, avez-vous vu des enlevements?	0	Non
	1	J'ai vu
	2	J'ai subi
	99	Pas de réponse
Si oui, par qui? S'il vous plaît indiquer groupe	1	FARDC
	2	Autre groupe armé
	3	Chef d'equipe
	4	Propiétaire de la mine
	5	Police
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		

Au courant de l'année passée, avez-vous vu quelqu'un être forcé d'avoir des relations sexuelles contre son grée?	0	Non
	1	J'ai vu
	2	J'ai subi
	99	Pas de réponse
Si oui, par qui? S'il vous plaît indiquer groupe	1	FARDC
	2	Autre groupe armé
	3	Chef d'equipe
	4	Propiétaire de la mine
	5	Police
	88	Autre, à specifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
S'il vous plaît indiquer groupe	1	Chaque jour
	2	Quelque fois par mois
	3	Autre, expliquer
	0	Pas du tout
	88	Pas de réponse
Combien de fois par semaine prenez-vous drogues (comme chamvre)?	1	Chaque jour
	2	Quelque fois par mois
	3	Autre, expliquer
	0	Pas du tout
	88	Pas de réponse
Nonus avons entendu quelques discussions recemment concernant ce à quoi quelques gens se referent comme Traffic Humain ou travail forcé.		
Avez-vous entendu quelque chose concernant ceci?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
On a scale from "Nont at all informed" to "very informed," how informed would you say you are about trafficking in the DRC?	0	Pas du tout
	1	en quelque sorte
	2	informé

	3	Très informé
	99	Pas de réponse
Where have you heard about human trafficking in DRC? [MARK ALL THAT APPLY]	1	TV
	2	Radio
	3	Amis et connaissance
	4	Leaders communautaires
	5	Journaux
	6	Publications sur la situation
	7	Internet
	8	Expérience personnelle
	88	Autre, spécifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Comment pourriez-vous définir le Traffic?		
A LIRE: Il ya differentes idées sur ce qu'est et ce que n'est pas le Traffic Humain ou Esclavage/travail force. *Pour chacune des situations suivantes, veillez Nonus dire sivous la considérez comme Traffic Humain ou pas Traffic Humain.*		
Une femme est recruté pour travailler dans un restaurant, mais a l'arrivée, elle est forcée de faire du travail à caractère sexuel	0	Pas Traffic
	1	Traffic
	98	Ne sais pas
	99	Pas de réponse
Une femme arrive dans les mines pour travailler comme prostituée et faire de l'argent pour sa famille.	0	Pas Traffic
	1	Traffic
	98	Ne sais pas
	99	Pas de réponse
Un homme quitte sa maison pour voyager dans les mines pour du travail mais il est enlevé par un groupe armé et forcé à travailler pour eux.	0	Pas Traffic

	1	Traffic
	98	Ne sais pas
	99	Pas de réponse
Une personne est recrutée pour travailler dans les mines mais le prix de chambre et de survie implique qu'il est endetté par l'employeur et est interfit de quitté sans avoir payé	0	Pas Traffic
	1	Traffic
	98	Ne sais pas
	99	Pas de réponse
Que pensez-vous être la raison principale pour laquelle les gens deviennent victimes du Traffic humain pour le travail forcé?	1	Manque d'information/manque d'Education
	2	Faibles revenus
	3	Chaumage
	4	Comportement imprudent de la part des victimes.
	5	Faiblesse des Lois/suivi de respect des Lois
	6	Discrimination de genre
	7	Groupes armés
	8	Discrimination Ethnique
	9	Pression familiale pour gagner de l'argent
	88	Autre, spécifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Lequel des suivants pourriez-vous dire illégal sous la loi?		
Les enfants faisant le travail leger de ménage à domicile	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Les enfants faisant des travaux lourds? Transportant des fardeaux des déchets et/ou Creseurais, par exemple.	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Les enfants travaillant dans les mines	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse

Les femmes travaillant dans les mines	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Les femmes enceintes travaillant dans les mines	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Prostitution	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Prostitution forcé	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Mariage en dessous de 18 ans	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Mariage forcé	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Comment pourriez-vous dire être informé concernant le Traffic Sexuel en RDC?	0	Pas du tout
	1	Pas du tout
	2	En quelque sorte
	3	Informé
	4	Très informé
	99	Pas de réponse
Où aviez-vous eu la plus part de vos informations concernant le Traffic Sexuel en RDC? (Marqueztout ce qui est applicable)	1	TV
	2	Radio
	3	Amis et connaissance
	4	Leaders communautaires
	5	Journaux

	6	Publications sur la situation
	7	Internet
	8	Expérience personnelle
	88	Autre, spécifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Comment pourriez-vous définir le Traffic?		
Pensez-vous que le Traffic Sexuel est un grand problème dans cette communauté?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Que pensez-vous être la raison principale pour laquelle les gens deviennent victimes Traffic Sexuel?	1	Manque d'information/manque d'Education
	2	Faibles revenus
	3	Chaumage
	4	Comportement imprudent de la part des victimes.
	5	Faiblesse des Lois
	6	suivi du respect des Lois
	7	Discrimination de genre
	8	Groupes armés
	9	Discrimination Ethnique
	10	Pression familiale pour gagner de l'argent
	88	Autre, spécifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Finalement, pourriez-vous me dire votre origine culturelle?	1	Alur
	2	Banyamulenge
	3	Bavira
	4	Bembe
	5	Fulero
	6	Hema
	7	Hunde
	8	Hutu
	9	Kakwa

	10	Lega
	11	Lendu
	12	Lugbara
	13	Nande
	14	Shi
	15	Tutsi
	88	Autre, spécifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
Et votre religion?	1	Catholique
	2	Protestant
	3	Musulman
	88	Autre, spécifier
	99	Pas de réponse
Si autre, s'il vous plaît spécifier		
autres chausses a expliquer?		
Merci d'avoir accepté de participer dans ce travail. Nonus vous remercions de votre temps. * Si le participant semblait stressee, n'oubliez pas de leur donner une carte de référence *		

Site survey

Question	Answer	
Nonm d'enqueteur		
Province:		
Territoire		
Collectivité		
Site minier		
Minerais produits dans le site	0	or
	1	cassitérite
	2	coltan

	3	tungstène
Quelle est votre estimation de production de l'OR le mois passé? SPECIFIEZ EN GRAM/KILOGRAM OU TONE		
Combien gagnez-vous par pour ce minerais? SPECIFIEZ EN GRAM/KILOGRAM OU TONE		
Quelle est votre estimation de de production de la cassiterite le mois passé? SPECIFIEZ EN GRAM/KILOGRAM OU TONE		
Combien gagnez-vous par pour ce minerais? SPECIFIEZ EN GRAM/KILOGRAM OU TONE		
Quelle est votre estimation de de production du Coltan le mois passé? SPECIFIEZ EN GRAM/KILOGRAM OU TONE		
Combien gagnez-vous par pour ce minerais? SPECIFIEZ EN GRAM/KILOGRAM OU TONE		
Quelle est votre estimation de production du Tungsten le mois passé? SPECIFIEZ EN GRAM/KILOGRAM OU TONE		
Combien gagnez-vous par pour ce minerais? SPECIFIEZ EN GRAM/KILOGRAM OU TONE		
Maintenant, j'aimerai vous demander concernant les gens qui travaillent ici.		
Es-ce que les miniers travaillent ici?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Qui est le chef de ce groupe de gens?		
Nombre de HOMMES minirs		
Number of FEMME Creseurs:		
Existe-t-il une liste de ces gens?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
En quelle année cette liste a-t-elle été dernierement mise à jour?		
Le chef de ce groupe, peut il nous aider à elaborer une liste?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Les négociants travaillent ils ici?	0	Non

	1	Oui
	99	Pas de réponse
Qui est le chef de ce groupe de gens?		
Nombre d'HOMMES négociants		
Nombre de FEMMES négociantes		
Existe-t-il une liste de ces gens?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
En quelle année cette liste a-t-elle été dernierement mise à jour?		
Le chef de ce groupe, peut il nous aider à elaborer une liste?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Ya-t-il des travailleurs de restaurants ici?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Qui est le chef de ce groupe de gens?		
Nombre d'HOMMES travailleurs de restaurants		
Nombre de FEMMES travailleuses de restaurants		
Existe-t-il une liste de ces gens?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
En quelle année cette liste a-t-elle été dernierement mise à jour?		
Le chef de ce groupe, peut il nous aider à elaborer une liste?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Ya-t-il d'acheteurs qui travaillent ici?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Qui est le chef pour ce groupe de gens		
Nombre d'HOMMES acheteurs		
Nombre de FEMMES acheteuses		

Existe-t-il une liste de ces gens?		
En quelle année cette liste a-t-elle été dernierement mise à jour?		
Le chef de ce groupe, peut il nous aider à elaborer une liste?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Ya-t-il des transporteurs qui travaillent ici?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Qui est le chef de ce groupe de gens?		
Nombre d'HOMMES porteurs		
Nombre de FEMMES porteuses		
Existe-t-il une liste de ces gens?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
En quelle année cette liste a-t-elle été dernierement mise à jour?		
Le chef de ce groupe, peut il nous aider à elaborer une liste?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Ya-t-il des femmes libres qui travaillent ici?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Qui est le chef de ce groupe de gens?		
Nombre de FEMMES libres		
Existe-t-il une liste de ces gens?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
En quelle année cette liste a-t-elle été dernierement mise à jour?		

Le chef de ce groupe, peut il nous aider à elaborer une liste?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Ya-t-il des pileurs qui travaillent ici	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Qui est le chef de ce groupe de gens?		
Nombre d'HOMMES pileurs		
Nombre de FEMMES pileuses		
Existe-t-il une liste de ces gens?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
En quelle année cette liste a-t-elle été dernierement mise à jour?		
Le chef de ce groupe, peut il nous aider à elaborer une liste?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
SAESSCAM traville-t-il dans cette communauté?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Depuis quand? (année)		
Ya-t-il des cooperatives minières dans cette communauté?	0	Non
	1	Oui
	99	Pas de réponse
Depuis quand? (année)		
Es-ce que la majorité de miniers dorment dans le site, ou dans la cité la plus proche?	0	Je dors ici dans le site mineur
	1	Je dors dans le village
	3	Autre, specifiez
	99	Pas de réponse
Si autre, svp specifier		
A quelle distance est la sité la plus proche? (en terme de kilomètres)		

La plupart de gens qui travaillent ici, se déplacent-ils ou sont-ils originaires d'ici?	0	Je suis autochtone/ je viens d'ici
	1	Je suis deplace(e)
	3	Autre, specifiez
	99	Pas de réponse
Si autre, svp specifier		
Capture des coordonnées GPS pour ce site minier.		